

UN BUDGET MUNICIPAL DE \$981,119.11

LA TAXE SCOLAIRE RESTE INCHANGÉE

SEMAINE SOCIALE A MONT-LAURIER EN SEPTEMBRE PROCHAIN

MONTREAL (C.C.C.) — Le sujet et l'endroit de la XXXIe Semaine sociale du Canada (section française) viennent d'être définitivement fixés. Le R.P. Joseph-P. Archambault, S.J., président des Semaines sociales, annonce en effet que la Semaine aura lieu à Mont-Laurier, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Joseph-Eugène Limoges, évêque du diocèse, et de S. Em. le cardinal Léger.

Le thème de cette session sera l'Etablissement rural, sur lequel viendront se greffer les questions de population et d'immigration. La Semaine se déroulera fin septembre, du jeudi soir 23 au dimanche soir 26.

C'est la première fois que l'on choisit Mont-Laurier comme siège de cette "université ambulante". La Semaine Sociale de 1953 a eu lieu à Edmouston, N.B. ; on y a étudié "La Paroisse, cellule sociale".



LA CATASTROPHE UNIVERSITAIRE

Nos universités québécoises, Laval, Montréal et McGill sont tout près de la catastrophe financière. Chacune d'elles a connu, pour l'année 1953, un déficit considérable et doit en prévoir un plus grave encore pour l'année 1954. Les revenus réguliers du budget, de sorte que ce sont les pouvoirs publics qui doivent en payer le reste.

Sous le fallacieux prétexte de l'autonomie provinciale, Maurice Duplessis a empêché les universités de recevoir des octrois qui sont versés à toutes les universités canadiennes et qui eussent assuré sans inquiétude, l'existence de nos institutions québécoises.

Puisque Maurice Duplessis prétend qu'il s'agit là d'un problème exclusivement provincial, aura-t-il la décence et l'honnêteté de faire fournir par le gouvernement les fonds qui manquent ou compromettre-t-il les progrès de notre enseignement universitaire ?

LE RESPECT DE LA LOI DES LIQUEURS

Le fait que, d'une façon générale, la Loi des Liqueurs a été respectée à Noël et au Jour de l'An, démontre bien que le Procureur Général a en mains tous les pouvoirs nécessaires pour maintenir l'ordre dans la Province.

Espérons qu'en 1954, c'est à tous les jours de l'année que le Procureur Général, Maurice Duplessis, remplira son devoir pour ainsi donner suite aux nombreuses protestations qui lui ont été, à maintes reprises, adressées par les autorités religieuses et par 800,000 citoyens de la Province.

Pour la protection de notre jeunesse, il faut que le régime de corruption et de tolérance prenne fin !

AMBASSADEUR DE LA PAIX

Ce n'est pas par fantaisie ni par goût du voyage que notre Premier Ministre, le Très Honorable Louis Saint-Laurent, entreprendra, prochainement, une tournée diplomatique en Asie.

Le Canada jouit d'un prestige (Suite à la page 6)

Eclaircissement sur l'Assurance-Chômage

Une mauvaise compréhension de la Loi d'Assurance-Chômage, en ce qui a trait aux prestations, semble avoir cours présentement dans notre district. Il appert que les travailleurs croient que si après avoir versé des contributions durant deux années de suite, ils ne présentent pas immédiatement une demande de prestations, ces contributions deviennent nulles, et qu'il leur faut par la suite accumuler un certain nombre de contributions supplémentaires pour se réqualifier en vue des prestations.

Interrogé sur le sujet, M. Sanderson, gérant du bureau local de St-Jérôme, a bien voulu faire la mise au point qui suit et nous donner les renseignements exacts sur cette partie de la Loi.

"La Loi d'Assurance-Chômage, à l'article 29, stipule que pour avoir droit aux prestations, un travailleur doit prouver :

- 1—Qu'il a été en chômage pour chacun des jours pour lesquels il réclame.
- 2—Qu'il est capable de travailler et disponible pour le faire.
- 3—Qu'il est incapable d'obtenir un emploi approprié. Son droit ainsi établi, le travailleur doit de plus prouver (article 30) :

- 1—Qu'un minimum de 180 contributions ont été acquittées à son égard au cours des deux ans qui précèdent sa demande de prestations.
- 2—Que 60 de ces contributions furent versées dans les 52 dernières semaines précédant sa demande.

OU

Que 45 de ces contributions furent versées dans les 26 dernières semaines précédant sa demande.

Un travailleur ayant satisfait à ces exigences, peut retirer des prestations à n'importe quel moment, peu importe qu'il ait travaillé deux ans ou plus. Il est absolument faux de penser qu'après deux années, les contributions deviennent nulles et que le travailleur les perd. Au contraire, ces (Suite à la page 6)

Renseignements concernant le nouveau budget

Les Commissaires d'Ecoles de la Cité de Saint-Jérôme sont heureux de présenter à la population jérômienne, un résumé du budget pour l'année 1953-1954, avec état comparatif avec celui de 1952-1953. Il nous a été fourni par son secrétaire-trésorier, M. Cléophas Viau.

Depuis le début de l'année 1953-1954, de nombreuses dépenses d'agrandissements d'écoles, d'asphalte dans les cours de récréations des écoles Dubois, St-Joseph et Sainte-Paul, de même que terrassement à différentes écoles. Augmentation des salaires et augmentation du nombre des titulaires, etc., etc., ont été faites ; cependant, le taux de la taxe pour 1953-1954 est demeuré le même que l'année dernière, soit \$1.16 x \$100, d'évaluation.

Le nombre de classes, actuellement en opération dans les écoles sous le contrôle de cette Commission Scolaire, est de 108 et le nombre d'enfants qui fréquentent ces classes est de 3,318.

ETAT COMPARATIF DU BUDGET 1952-53 — 1953-54

Déboursés et dépenses :	1952-53	1953-54
Salaires du personnel enseignant	\$188,403.42	\$228,950.00
Salaires Sec.-Trésorier, Vérificateur, Charretier et gardiens des écoles	11,208.58	12,942.92
Service de la dette consolidée	74,287.50	79,888.75
Entretien et chauffage des écoles	10,100.00	18,700.00
Dépenses à compte capital, agrandissements, Terrassement, Clôtures, Asphalte, etc.	16,519.50	18,301.72
Diverses dépenses : Livres classiques, assurances, intérêts emprunt temporaire, taxe d'éducation, etc.	11,518.00	11,867.58
Coupons et fonds de pension	1,852.49	5,835.21
Arriérages probables	30,000.00	30,000.00
Imprévus	22,160.88	20,795.30
	\$366,050.37	\$427,281.48

A DEDUIRE 1952-53 — 1953-54

Recettes & Revenus :	1952-53	1953-54
Caisse	\$13,858.56	\$49,572.71
Rétribution mensuelle étrangers	1,475.00	1,500.00
Octroi	800.00	1,200.00
Intérêts arrér.	1,000.00	1,200.00
Taxe éducation	50,000.00	60,000.00
Octroi sur emp.	42,134.83	42,134.73
Perception arr.	33,000.00	30,000.00
Etds. du capital		10,000.00
	\$142,268.39	\$195,607.44
	\$142,268.39	\$195,607.44
Balance à prélever	\$223,781.98	\$231,674.04

Considérations sur la vie canadienne Chanceux nous sommes de vivre en démocratie (par Eugène L'HEUREUX)

Remercions la Providence de nous avoir fait naître loin de la Russie, où le recul de la civilisation fait disparaître la liberté individuelle, pulvérise la personnalité humaine et déchaîne la plus abominable des passions, celle de dominer son frère et de le tuer ou, au moins, le salir, quand il résiste.

Vous avez lu, dans les journaux que Beria et six de ses collègues ont été fusillés par un peloton d'exécution russe, à la suite d'un procès expéditif, secret, sans appel et conduit à la manière brutale et partielle des procès organisés par les dictateurs.

En réalité, dans ces pays dictatoriaux, le procès n'est qu'une simple formalité. Dès la minute où l'accusé est condamné à subir un procès politique, son sort est fixé : le tribunal, qui est l'instrument judiciaire du dictateur, déclarera l'accusé coupable et le condamnera au maximum de la peine.

Si le dictateur veut se débarrasser d'un rival ou d'un résistant, il n'a qu'à le faire accuser d'un crime punissable de mort. Il trouve sans peine des arrivistes empressés de se faire délateurs même contre un ami, pour gagner les bonnes grâces du chef omnipotent et de ces immondes séides.

Si ça ne marche pas assez vite autrement, le dictateur joue de la rétroactivité ainsi que d'autres procédés diaboliques, par exemple un bon "lavage de cerveau" confié à une équipe de psychologues spécialisés dans l'art d'arracher des aveux aux innocents comme aux coupables.

Quand un dictateur veut se débarrasser d'un homme, il y réussit toujours, à moins que ne soit arrivé le moment, fixé par la Providence, où, en perdant le pouvoir et tout ce qui s'ensuit, le tyran doit expier sa propre turpitude.

Bien entendu, en pays dictatorial, aucun journal ne peut vivre, à moins de chanter les gloires du dictateur et de son régime. Aussi les accusés ne peuvent-ils jamais camper sur la sympathie de la presse, même s'ils la méritent.

Quel régime abominable !

Comme moi sans doute, vous n'éprouvez aucune sympathie pour Beria, fusillé dernièrement avec six autres personnages très haut placés dans la hiérarchie communiste.

Pour bien comprendre les moeurs de ces dictateurs, qui se proclament les libérateurs de l'Humanité, mais ne sont en réalité que les ambitieux les plus cyniques du monde, il est bon de noter que Beria jouissait de la pleine confiance de Staline et collaborait avec Malenkov depuis une trentaine d'années. Au mois de juin, il était encore le Communiste numéro Deux, Malenkov étant le communiste numéro Un.

Or, durant le procès, qui a duré cinq jours et dont le public ignore presque tous les faits, la presse russe, entièrement contrôlée par le gouvernement, a dénoncé en Beria un traître s'efforçant depuis trente-cinq ans de livrer la Russie communiste aux puissances capitalistes.

Comment expliquer que Beria ait pu se conduire en traître aussi longtemps et conserver quand même la confiance des chefs au point de recevoir les décorations les plus élevées, puis de se voir confier presque tous les principaux postes de commande ? (Suite à la page 6)

Fort surplus en 1953. — Fonds de roulement pour 1954. — Réduction de la taxe foncière.

L'année 1954 verra le plus fort budget encore présenté par une administration municipale.

Les recettes ordinaires augmentant de \$55,000.00 sur 1953, pendant que les dépenses totales prévues passent de \$872,651.73 pour 1953 à \$946,945.02 en 1954. En plus de ce dernier montant, le conseil a pu prévoir un fonds de roulement de \$33,557.50 pour pourvoir à toute éventualité dans le cours de la prochaine année.

C'est donc dire que si l'on fait l'analyse de tous ces chiffres, l'on en arrive à découvrir un surplus considérable d'administration pour 1953. Et ce n'est pas tout, la taxe foncière qui était de \$2.10 depuis deux ou trois ans a pu être abaissée à \$1.94 pour 1954, ce qui représente une réduction de \$0.16 par \$100.00 d'évaluation.

En ajoutant les derniers emprunts autorisés, la dette consolidée de la Cité de \$2,103,948.53 en 1953 est maintenant portée à \$2,702,448.53, représentant une dette per capita de \$135.00, approximativement.

Dans le cours de l'année 1954 la Cité aura à rembourser sur la dette obligataire, en capital, \$120,884.23 en intérêts 95,115.91 \$216,000.14

Afin d'éviter toute confusion, il faut ajouter que ces remboursements sur la dette consolidée sont compris dans les dépenses de l'année et sont prévus à l'imposition de \$1.94.

Expansion du Bell à St-Jérôme

La Compagnie Bell du Canada a demandé des soumissions pour les travaux d'expansion du central téléphonique de St-Jérôme, a annoncé cette semaine M. L. W. Ball, gérant régional. Le central actuel de la rue Labelle sera agrandi vers l'arrière. La nouvelle partie, qui comprendra un sous-sol et un étage, mesurera 29 pieds sur 54 et demi. Elle s'harmonisera en tout avec l'édifice actuel, dont on complètera en même temps le deuxième étage.

Collision de deux autos, femme tuée six blessés

ST-JEROME. — Une septuagénaire, Mme Louis Desrosiers, 4100, avenue Marcell, Montréal, a été tuée, à 11 h. du matin le 6 janvier, lorsque l'auto dans laquelle elle se trouvait est entrée en collision de front avec une autre auto, sur la route No 11, à St-Anoine-des-Laurentides, près de St-Jérôme.

Le mari de Mme Desrosiers, âgé de 83 ans, a subi une fracture du bassin et des blessures internes, et il n'avait pas encore repris connaissance plusieurs heures après l'accident.

M. et Mme Desrosiers se trouvaient dans l'auto de M. et Mme Henry Rempel, 5290, avenue King-Edward, à Notre-Dame-de-Grâce ; dans l'autre auto se trouvaient M. Zoticque Bellefleur, 43 ans, de la Minerve, comté de Labelle, sa femme et ses deux fils, Claude, 17 ans, et Michel, 15 ans. Ces six personnes ont été moins gravement blessées dans cet accident, et elles ont pu quitter l'hôpital hier soir et ce matin.

Le lieutenant Antonio Tassé de la sûreté provinciale, a déclaré que M. Rempel se dirigeait vers le nord, lorsqu'il a tenté de doubler un autre véhicule. Sur la chaussée recouverte de neige et de glace, son véhicule a glissé et a heurté de front l'auto de M. Bellefleur.

M. et Mme Desrosiers ont été transportés en ambulance à l'Hôtel-Dieu, de St-Jérôme où Mme Desrosiers est morte après sans avoir repris connaissance.

Mme Rempel (Monique Tailleur) est la fille de M. et Mme L. C. Tailleur, de Saint-Jérôme, et Mme Desrosiers qui a succombé quelques instants après la collision, était la sœur de Mme L. C. Tailleur.

"L'Avenir du Nord" prie les familles éprouvées de bien vouloir accepter ses plus sincères condoléances.

Outillage et accessoires vendus à l'encan

Par le fait que la Cité a maintenant remplacé les chevaux par des machineries, surtout à l'entretien des trottoirs, tout un grémin est devenu inutile, lequel comprend des voitures, des attelages à chevaux et autres accessoires.

Le conseil a donc décidé de se débarrasser de tous ces articles et de vendre le tout à un encan public qui sera fait sur la place de la balance publique, le samedi, 16 janvier prochain. L'on pourra voir dans une autre colonne, de ce journal, un avis à cette fin.

Il semble que jusqu'à maintenant, la Cité a pris une décision favorable en remplaçant les chevaux par des petits tracteurs pour l'entretien d'hiver des trottoirs tant au point de vue du résultat obtenu qu'à celui d'économie. En effet, nos trottoirs sont plus vite et mieux entretenus et il sera facile de constater des résultats plus efficaces dans le cours de l'hiver.

Les lumières de circulation bientôt en opération

Les citoyens de Saint-Jérôme ont pu voir que l'installation du nouveau système de lumières de circulation est pratiquement terminée et à la demande de la compagnie Municipal Signal & Supply, qui a fait cette installation, la Cité demandera à Gâtineau Power Co. de relier son courant pour l'opération de ces lumières aux intersections où l'installation est terminée.

Il existe cependant un endroit où les autorités municipales doutent de l'efficacité de l'installation d'un poteau au centre des rues Labelle et Vaillancourt, cependant sur la recommandation de la compagnie, cette dernière est autorisée à continuer son installation à titre d'essai et si cette installation est considérée dangereuse, elle devra enlever ce poteau pour ensuite installer des lumières suspendues, car on sait qu'à cet endroit, toute la circulation des rues Labelle et St-Georges bifurque. Le conseil craint qu'un poteau à cette intersection soit un danger et une cause d'accident, pendant que la compagnie soutient qu'un tel poteau est nécessaire pour diriger la circulation, lequel poteau d'ailleurs sera amplement éclairé et visible.

Les Rotariens à Lisbourg



Le club Rotary de Saint-Jérôme et son Père Noël se sont transportés de nouveau à l'orphelinat de Lisbourg le dimanche précédent Noël, pour rencontrer les autorités et lesse petits de cette institution. Les membres ont passé la journée avec les petits gars, ont dîné et souper en leur compagnie puis leur ont laissé plus de \$3,000 en cadeaux de toutes sortes, gilets, mitaines, articles de sport, bonbons, friandises, en un mot une quantité inimaginable d'objets utiles qui ont été distribués à Noël même à quelque 200 petits enfants de cet orphelinat. Mentionnons que depuis la fondation du club Rotary de Saint-Jérôme, il y aura dix ans cette année, l'orphelinat de Lisbourg a reçu du club, soit en dons directs ou indirects, près de \$60,000. Cette photo a été prise pendant le repas du midi. On remarque dinant en compagnie du Supérieur de l'institution, le R. F. Héroux, M. L.-N. Castonguay, président du club, le Dr A. Chénier, le député président du Comité de Lisbourg, Me C.-L. de Martigny, c.r., maire de St-Jérôme et ancien président du club, MM. Léo Cadieux, Joseph Fortier, c.r., Marc Fortin, Roger Leblanc, Bert Garvey, Jacques Guyot et Bernard Vincent, autres membres Rotariens.

Nos pompiers répondent à ces appels

En ces jours derniers, nos pompiers ont été appelés à porter secours en deux municipalités. Ce fut tout d'abord à St-Antoine des Laurentides où un incendie s'était déclaré à la résidence de M. Roméo St-Denis et la deuxième à Ste-Monique chez M. Albert Marleau. Dans les deux cas, l'arrivée de nos pompiers a contribué à prévenir l'expansion du désastre.

Les travaux seront continués

A la suite d'un rapport de l'ingénieur de la Cité avisant que la marche des travaux d'aqueduc et d'égout sur les terres Rochon et des Frères avait beaucoup ralenti en ces derniers jours, à la suite de la température peu clémente qui a sévi. Le conseil a néanmoins décidé de parachever la construction des conduites sous les voies du Canadien National et de maintenir les travaux pour une semaine, après quoi il décidera de la position à prendre, car jusqu'à maintenant les travaux ont avancé d'une manière satisfaisante et il se peut que la température froide cesse d'ici quelques jours, alors que les travaux pourront être continués à la satisfaction de tous.

A Cleveland



M. ROGER BINETTE, propriétaire du magasin de peintures Roger Binette Engr., représentant pour St-Jérôme et la région de la compagnie Glidden Paints, est parti pour un voyage d'affaires aux Etats-Unis afin de rencontrer les autorités de cette compagnie et leurs experts afin d'apporier les toutes dernières améliorations du marché de la peinture à son commerce actuel. M. Binette doit visiter Toronto, Cleveland, Philadelphie.



LE VOTE COMMUNISTE A TORONTO

Les élections municipales qui viennent de se dérouler à Toronto n'ont pas été favorables aux communistes qui présentaient un candidat au comité exécutif et huit au conseil. Tous ont été battus. En outre, le nombre de votes qu'ils ont obtenus est moindre que celui de l'an dernier. Ainsi le candidat au comité exécutif a reçu 14,194 contre 19,100 en 1952 ; dans le quartier 5 : 3,305 contre 3,691 ; dans le quartier 4 : 1,507 contre 3,125 ; dans le quartier ouest : 1,742 contre 2,065. Le seul communiste à être élu ce jour-là est un membre du bureau d'éducation, Mlle Edna Ryerson, mais les suffrages qu'elle a obtenus sont tombés de 5,990 en 1952, à 4,161.

MORT DU DOCTEUR SPIECKER

On annonce d'Allemagne la mort d'un homme d'Etat catholique qui avait dû, sous le régime d'Hitler s'exiler au Canada. Le docteur Karl Spiecker était un des chefs du Centre catholique allemand. Directeur de "Germania", le principal journal catholique de l'Allemagne, supprimé par Hitler, il quittait son pays en 1933. Il vécut en France et en Angleterre, puis aux Etats-Unis et au Canada où il donna plusieurs conférences. Retiré dans sa patrie après la guerre, il reprit ses activités politiques. Il était, à sa mort, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Westphalie. Il laisse plusieurs enfants, dont un fils dominicain et une fille religieuse.

SABOTAGE DES PAYSANS EN HONGRIE

Selon des nouvelles dignes de foi, la récolte aurait été bonne en Hongrie. Mais le gouvernement n'en pourra pas tirer parti, du fait de la résistance croissante des paysans au régime. Récolte et battage ont été faits si lentement que la récolte a été en grande partie perdue (ou disparue). Les batteuses, l'une après l'autre, avaient soudain des pannes mécaniques. Il paraît évident que les paysans veulent empêcher le gouvernement de disposer d'une quantité de blé suffisante pour satisfaire à ses obligations de livraisons envers l'U.R.S.S.

LE NOUVEAU PRESIDENT DES PHILIPPINES

Ramon Magsaysay, né le 31 août 1907 d'une famille pauvre, ne (Suite à la page 6)



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ À SAINT-JÉRÔME, Cte Terrebonne

Fondé en 1897

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Ltée" et imprimé aux ateliers de l'imprimerie St-Jérôme Inc., 303, ave Parent, Saint-Jérôme, Qué.

Président : Me J.-Marc Vermette, n.p., directeur politique.
Vice-président : Arthur Gohier, Saint-Jérôme.
Trésorier : Roland Bock, industriel, Montréal.
Secrétaire : Me Gérard Vermette, notaire, St-Jovier.

Directeur : Marc Fortin, St-Jérôme.
Publiciste : J.-Geo. Dunnigan, St-Jérôme.
Comptable : Gérard Cyr.
Chroniqueurs sportifs : J.-Marc Lebeau, Gaston Laporte.

"D'Estoc et de Taille"

IMPOTS ET CHARITÉ

(Par Albin FLAMAND)

A notre âge atomique autant qu'à tous les âges, la charité reste le seul mortier de notre édifice social. Le jour où les hommes, tant gouvernés que gouvernants, oublieront ce précepte consolidant leurs sociétés crouleront comme châteaux de cartes.

Donner à chacun son dû, car la justice en somme n'est que charité, donner aux nécessiteux leur dû, car la charité en somme n'est que justice, excuse les infirmités de nos sociétés, justifie leurs faiblesses, compense leurs torts. Le refus de partager les avantages matériels d'une vie organisée par les hommes, entre tous les hommes, contredit essentiellement la nature et le but même de toute vie sociale. L'accaparement ne sera jamais ni social, ni juste, ni charitable, car il empêche la distribution.

Autrefois, je devrais écrire naguère, l'individu pouvait donner. A pleines mains. Car il pouvait aussi s'enrichir. A pleines mains. Il y eut toujours des mauvais riches. Mais il y eut aussi toujours des bons riches. Les universités, les hôpitaux, les sociétés de philanthropie, les "fondations", les "instituts", les associations d'assistance, nombreux, en sont la preuve irréfutable. Quelques unes de ces œuvres portent encore le nom de leurs mécènes, et d'autres vivent toujours de la fortune qu'un millionnaire leur a laissée. Du temps de mon grand-père, on pouvait économiser pour ses vieux jours et, par surcroît, aider son père, son frère, son ami, son voisin. A tous les échelons de la société, ou presque, on avait les moyens de donner.

D'où vient qu'aujourd'hui nous sommes moins généreux ?

Mais, en fait, les sommes-nous, moins généreux ? Ou n'est-ce pas plutôt que nous ne pouvons plus donner sans... compter ?

Est-il possible, aujourd'hui, pour un vendeur de cigares ou un ven-

deur de journaux, dans les rues, d'édifier une fortune considérable ? L'ère des Rockefeller, des Ford, des Macdonald, pour ne nommer que ceux-là, n'est-elle pas malheureusement terminée ? Pourquoi ?

Pour un tas de raisons, bien entendu ! Mais, à mon avis, pour cette raison surtout que les États ont trop mis leurs mains dans les poches des contribuables. A l'empie de toutes les vieilles royautés et de tous les vieux empires. Pour m'en convaincre, je n'ai qu'à étudier les formules de rapport d'impôt sur le revenu. J'y vois que tous ceux dont le revenu dépasse, au Canada, \$15,000 doivent payer à l'État plus de la moitié de ce revenu. Celui qui gagne \$100,000, doit en payer plus que les trois quarts. Et, paraît-il, ailleurs qu'au Canada, c'est pis encore !

Certes, oui, avec \$7,500 par année, je vis bien. Je ne suis pas à plaindre. Je peux faire des folies. Mais des petites.

Cependant, si j'avais les autres \$7,500 que je donne à l'État, je pourrais multiplier mes folies et donner encore \$5,000 aux pauvres. Et des pauvres pourraient manger. Tandis que l'État, lui, ne donne pas aux pauvres un cinquième seulement de ce que je lui donne.

Examinons le problème sous un autre angle. Il peut fort bien arriver qu'exceptionnellement, pour une année de ma vie, par une chance extraordinaire, je gagne \$100,000 d'un coup. Si je pouvais les garder, j'en ferais le début d'une petite fortune dont les revenus me permettraient, pendant des années, de donner généreusement aux nécessiteux, aux infirmes, aux veuves, aux orphelins. Je pourrais payer le cours classique de deux, trois, quatre étudiants pleins de talent mais incapables de poursuivre l'utilisation de ce talent. Je pourrais payer un lit d'hôpital à deux, trois, quatre malades sans le sou. Je pourrais donner à des col-

lèges, à des œuvres de charité, à des curés, à des religieuses. Je pourrais...

Mais, "adieu, veau, vache, cochon, couvée". L'État me prendra les trois quarts de mon \$100,000 et je ne pourrai jamais édifier cette petite fortune. Ma chance exceptionnelle, c'est le gouvernement qui l'empêche !

N'avons-nous pas un peu le droit de demander à ce même État, municipal, provincial ou fédéral, d'empêcher en même temps nos responsabilités sociales ? S'il accapare, c'est à lui de distribuer.

Cette pensée, je l'écris en tant que citoyen du monde. Non pas seulement en tant que citoyen canadien ou québécois. Car aujourd'hui plus que jamais, je fais partie intégrante de ce monde. Et il sera appelé, demain, à payer à l'échelle internationale.

Quant à nous-mêmes, j'écris sans aucune hésitation que la population canadienne et québécoise, se saigne à blanc dans le domaine de la charité privée. Les Clubs Kiwanis, les Clubs Richelieu, les Fédérations des Œuvres de Charité, la Croix-Rouge, les collectes publiques, récoltent des millions de dollars. Ils en récolteraient des milliards si l'État ne les prenait pas avant même que nous en voyions la couleur.

Quand j'entends certain chef de gouvernement, qui porte nom Duplessis, prêcher la charité privée pour sauver son ministère du poids de certaines œuvres, et râler en même temps des millions de dollars pour le même ministère, avec un commerce étatisé de l'alcool, je me demande si c'est le siècle, l'âge, l'inconscience ou l'hypocrisie qui parle.

Si les États remplacent l'individu dans la charité, ce sera le socialisme ? Mais la pension de vieillesse, qu'est-ce que c'est ? Mais l'assurance-chômage, qu'est-ce que c'est ? Mais le prêt agricole, qu'est-ce que c'est ? Mais l'assistance publique, qu'est-ce que c'est ? Mais les octrois, qu'est-ce que c'est ?

Ne jouons donc plus sur les mots !

Et que les gouvernements, accapareurs, apprennent à partager. A partager notre argent.

ALBIN FLAMAND, avocat.

Montréal, ce 11 janvier 1974.

En glanant au jardin des souhaits

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, plusieurs personnalités religieuses, civiles et sociales ont formulé des souhaits.

Ces vœux étaient accompagnés de constatations optimistes, de regrets, de pronostics, de conseils et d'invitations à l'espérance.

Comme tous les précédents messages de Noël adressés au monde par le grand Pape Pie XII, le dernier est d'un intérêt palpitant.

Sa Sainteté met le monde en garde contre l'illusion que le matérialisme puisse fournir les bases d'une véritable paix : "Aucun matérialisme, dit-il, ne fut jamais un moyen approprié d'établir la paix, parce que la paix est, par-dessus tout, une attitude de l'esprit et, seulement d'une manière secondaire, un équilibre harmonieux des forces extérieures".

"La paix, une attitude de l'esprit", voilà une idée capable de pacifier le monde, s'il était possible de l'inculquer dans tous les esprits.

Entre les membres d'une même famille, entre les classes sociales d'une même nation, entre les races d'un même pays, entre tous les peuples de la terre, on s'entendrait beaucoup plus facilement, même sur les questions d'intérêts les plus controversables, si tous les esprits prenaient d'abord une "attitude de paix".

Il n'y a pas de paix, avouons-le donc, parce que la franchise et la bonne volonté manquent un peu partout. Il suffit de causer avec plusieurs des hommes apparemment les plus opposés à la guerre pour constater en leur esprit un manque lamentable de cette "attitude de paix".

Sans préconiser aucune formule politique ni militaire, le Pape recommande avec insistance l'Union de l'Europe et du monde, en vue d'effacer la misère imméritée, que Léon XIII, il y a soixante ans, dénonçait avec sa magistrale autorité.

De la Nouvelle-Zélande, où l'a conduit un grand voyage, S.M. la reine Elizabeth II adressait, le 26 décembre, à tous les peuples du Commonwealth le message que voici : "Je voudrais démontrer que la Couronne n'est pas seulement un symbole abstrait de notre unité, mais un lien vivant entre vous et moi. Le Commonwealth ne ressemble en rien aux Empires du passé. Il est d'une conception entièrement différente, établie sur les plus hautes qualités spirituelles de l'homme : l'amitié, la loyauté, le désir de la liberté et de la paix. A cette réalisation d'une égalité fraternelle entre les nations et les races, je me consacrerai, corps et âme, tous les jours de ma vie".

Ce langage de notre reine est d'une très noble inspiration. Il réchauffe en chacun de nous les sentiments de solidarité et de fraternité humaines, dont nous avons besoin pour affronter les tâches de l'ordre nouveau, si différentes des tâches d'hier.

S'inspirant du discours papal, dont il voulait prolonger ici les échos, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a enveloppé ses souhaits de pensées nobles et opportunes comme celle-ci : "Les savants ont fait de nouvelles découvertes, la médecine guérit plus de maladies, les machines et les appareils que nous utilisons sont plus perfectionnés. De tout cela, il y a lieu d'être fier. Mais cet avancement des sciences et des techniques est-il accompagné d'un progrès égal dans notre esprit et dans notre cœur ? Hélas ! dans un monde où la science dispense largement la lumière et la puissance, combien d'hommes semblent faibles et aveugles, quand il s'agit du but essentiel de leur existence ?"

Le T. H. Premier Ministre du Canada s'est montré optimiste. Relativement au Canada, M. St-Laurent a dit : "Au cours de mes voyages, j'ai été continuellement émerveillé de la vigueur et de la force de notre nation".

Personne, je crois, ne contredira M. St-Laurent sur ce point.

Puis M. le Premier Ministre jette un regard sur le monde : "La situation internationale peut encore nous laisser espérer que l'humanité jouira, dans l'avenir, de la paix et de la prospérité pour lesquelles nous prions constamment. Les armées des Nations-Unies, de même que les forces canadiennes, qui viennent en troisième place quant au nombre, ont mis en échec l'agression communiste, en Corée. Bien que nos soldats soient toujours là-bas, le feu a cessé".

S. Exc. Gaspard Fautou, lieutenant-gouverneur, affirme que l'avenir se dessine incontestablement plus brillant, plus pacifique et plus ensoleillé.

Il est toujours agréable d'entendre des paroles d'espérance comme celles-là.

L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de notre province, a déclaré : "Une excellente façon d'accomplir son devoir, c'est de travailler consciencieusement dans la sphère où la Providence nous

PLUS CONSIDÉRABLE QUE JAMAIS...

Vente! D'INVENTAIRE

COMMENÇANT

VENDREDI LE 22 JANVIER

à 9 hres A.M.

maison Castonguay

Labelle-Legault

Saint-Jérôme

ECHOS REGIMENTAIRES



Le jour de l'An, les membres du Mess des Officiers ont reçu les sergents, caporaux et hommes de notre Compagnie. Après les souhaits d'usage, des rafraîchissements furent servis. Des allocutions furent prononcées par le Commandant de Compagnie, le Major J.L.S. Brunelle et par le Président du Mess le Capitaine C. A. Michaud. Suit une réception au Mess des Sergents où le président du Mess, le CSM W. Guénet remercia les invités.

N'oublions pas la période d'entraînement qui débutera mercredi 13 janvier, à 8.00 hres. Les sujets pour le premier soir sont : L'organisation de l'Armée Canadienne, Paye, Documentation, Exercices élémentaires sans armes, nettoyage du fusil, description et ajustement des pièces, et organisation du Corps des Signaux.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

"LES KINETTES" A L'HOSPICE

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

Les Soeurs Grises de la Croix, Les Vieillards de l'Hospice.

Le 29, c'est le tour des "Kinettes" qui distribuent avec un plaisir charmant : bonbons, tabac, cigares, cigarettes, à nos vieillards, savons, gilets, bas, chaussettes, bonbons, etc., et nos vieilles dames. En leur disant un franc et reconnaissant merci, chaque figure ridée laisse deviner une joie sincère et profonde. Merci !

</

collegien
Location et Vente
**"Remington
Rand"**
— Réparation —
BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285, rue St-Georges Tél.: 3459



CHENIER
Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant
notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de prospérité
de notre vaillante population ouvrière.



Pour vos réparations
TELEVISIONS — RADIOS
Voyez
DION ELECTRIC ENRG.
EXPERT licencié à votre disposition
Tél. 3952
439a, rue Labelle St-Jérôme, P.Q.

Jeudi, 14 janvier 1954

L'AVENIR DU NORD

Page 3

D'UN JEUDI à l'autre...

OCTAVE DE L'UNITÉ CHRÉTIENNE

C'est demain 18 janvier que débute la semaine consacrée à l'Octave de l'Unité chrétienne; elle se termine le 25 janvier. On répondra au désir pressant de l'Eglise en célébrant partout l'Octave de l'Unité chrétienne dans le but de ramener l'univers à Dieu dans le Christ Jésus. Des programmes ont été tracés pour les paroisses, collèges, couvents et écoles.

Nous sommes en face d'un phénomène nouveau, unique dans l'histoire de la chrétienté: de tous les groupes chrétiens montent, indépendamment, parallèles, d'immenses forces spirituelles d'intercession convergentes toutes sur cette grande détresse qu'est la séparation des chrétiens et sur ce même intense désir: "qu'arrive l'Unité visible du Royaume de Dieu telle que le Christ la veut et par les moyens qu'il voudra!" "Ce désir d'unité rejoint par-dessus les âges la prière que le Christ adressait à son Père à la dernière Cène: "Qu'ils soient un comme nous sommes un, afin que le monde croie." (S. Jean, XVII.)

Il convient donc que tous les chrétiens de l'univers s'unissent dans une prière humble et fervente pour demander que bientôt la charité du Christ réunisse tous les hommes dans l'amour du Père qui est aux cieux. Chaque jour de la semaine, une intention spéciale a été réservée pour chacun des groupes chrétiens dissidents.

Il faut prier; l'Eglise est forte de l'assurance de l'Esprit-Saint qui nous dit, par l'apôtre saint Paul, que le peuple juif se convertira, un jour. "Frère, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne vous élevez dans votre sagesse; cet aveuglement d'une partie d'Israël ne durera que jusqu'à ce que le complément des païens soit entré. Alors Israël tout entier sera sauvé, ainsi qu'il est écrit: le libérateur viendra de Sion, il éloignera de Jacob les impiétés." (Romains, XI, 25.)

L'AUTO COUTE CHER

Il est question plus que jamais de ce temps-ci de l'automobile et un récent article du Reader's Digest nous apprend que les dépenses réelles qu'entraîne une automobile forment un total effarant.

Si vous faites 10,000 milles par an, cela vous revient à plus de 10 cents le mille, soit un peu plus de \$1,000. Le budget automobile dépasse en général de beaucoup ce que l'on croit. Il comprend deux chapitres: frais fixes et dépenses d'utilisation. La dépréciation de votre auto constitue le plus important des frais fixes.

Si votre voiture a moins de deux ans d'âge, déduisez de votre prix d'achat 20% par année: ce pourcentage représente la dépréciation moyenne de la plupart des voitures. Si votre voiture est plus âgée, consultez les pages d'annonces classées de votre journal les prix auxquels on offre des voitures comme la vôtre. Disons que ce prix est de \$1,200. Ce prix est peut-être majoré un peu, affaire de pouvoir transiger. Réduisez-le donc de 10%, ce qui vous laisse \$1,080 — la valeur actuelle de votre voiture. Soustrayez ce chiffre du prix d'achat à l'origine et divisez par le nombre d'années que vous êtes propriétaire de la voiture. Cela vous donne le montant annuel de la dépréciation. Si vous faites plus de 18,000 milles, il faut prévoir, au-dessus de ce montant, une dépréciation supplémentaire de neuf à dix cents par mille.

Ajoutez aux frais fixes le montant de l'assurance, de la licence, du permis de conduire et calculez à 3% l'intérêt que vous auriez retiré au capital investi dans l'achat de votre voiture.

Les dépenses d'utilisation comprennent l'essence, l'huile, les pneus, l'entretien (graissage, lavages et réparations) et les frais divers tels que stationnement, inspection périodique de la voiture, anti-gel, garage, batterie, etc. L'auteur de l'article de Sélection écrit en terminant que, pour sa voiture de \$2,300, il en est arrivé au grand total de \$1,042.28 par année, ou .1042 cents du mille.

ANNEE RECORD A LA B.C.N.

La Banque Canadienne Nationale dont le rapport annuel paraît dans la présente édition de notre journal cette semaine, accuse un record pour sa 79e année. Les chiffres ont atteint des niveaux jamais égalés: c'est le cas pour son actif dont un excédent de plus de trente millions l'a fait passer à \$524,766,230. Ses dépôts dépassent maintenant le demi-milliard, et les opérations de prêts courants et d'escompte ont pris une ampleur que la banque n'avait pas connue jusqu'ici.

Et dans une même proportion, la banque a conservé à son actif une excellente liquidité: ses disponibilités de caisse et ses valeurs de réserve s'établissent à plus de cinquante-six pour cent du passif envers le public.

La Banque Canadienne Nationale possède une succursale à St-Jérôme qui fait honneur à notre ville. Par ses multiples interventions dans le domaine financier qui est de son attribution, elle a concouru à soutenir le mouvement d'expansion et de progrès que connaît la "Reine du Nord" depuis quelques années et à assurer à nos hommes d'affaires des conseils de sûreté et de prudence. Le gérant de St-Jérôme, M. Lionel Fournier s'est acquis une popularité parmi la population malgré son arrivée encore récente dans notre ville, et il jouit de la plus grande confiance d'un grand nombre de nos commerçants, industriels et hommes d'affaires.

La Banque a tout lieu de se féliciter de cette vigueur grandissante que manifestent ses opérations. Elle conserve ainsi la place de choix qu'elle détient parmi les autres institutions bancaires canadiennes.

NOTRE CINQUANTE-HUITIEME ANNEE

Avec le présent numéro, "L'Avenir du Nord" entreprend sa cinquante-huitième année, et nous tenons à souligner cet anniversaire en cette confiance que nous regardons cette nouvelle année. C'est bien aussi notre ferme intention de tenir notre journal au-dessus des banalités et de le garder dans la voie de la saine publicité et de l'information scrupuleusement vérifiée.

Nous désirons toujours donner à toutes les bonnes causes, notre collaboration la plus entière; la religion d'abord afin de faire rayonner la seule vraie vérité, puis aux multiples domaines de l'activité municipale, scolaire, civile, sportive, littéraire et artistique. Nous assurons nos dirigeants d'un appui constant et généreux.

La carrière de journaliste en est une de responsabilités et nous voulons nous servir de son influence pour construire, clarifier et propager les bonnes causes.

Marc Fortin

PAUL BROSEAU, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité
Commissaire de la Cour Supérieure

SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR

COMPTABLE
PUBLIC

270, Labelle — Tél. 3833 — St-Jérôme

Rapports d'Impôts sur le revenu — Service de
comptabilité — Administration générale

Rapport de l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour 1953

Diocèse de Saint-Jérôme

BILAN	
Recettes	
15 paroisses visitées	\$1,599.45
Les prêtres du diocèse, à l'occasion de leur retraite annuelle	446.45
Un groupe de citoyens de Sainte-Thérèse-de-Blainville, par B.C.	409.50
Séminaire de Sainte-Thérèse, par la Ligue Missionnaire des Etudiants	125.00
Pensionnat de Sainte-Thérèse, (C.N.D.) par la Ligue Missionnaire des Etudiantes	57.70
Divers	5.43
Total	\$2,642.08
Dépenses	
Honoraires	\$ 150.00
Dépenses d'administration	14.22
Total	164.22
RECETTES NETTES	\$2,477.86

Liste des paroisses visitées

25 janvier	Saint-Hermas	\$104.89
8 février	Sainte-Monique	93.83
15 février	Saint-Maurice	159.97
22 février	Sainte-Marcelle	202.05
15 mars	Brownburg	127.69
22 mars	Calumet	51.95
29 mars	Lac-des-Seize-Iles	36.30
12 avril	Mont-Rolland	191.37
19 avril	Saint-Benoit	101.51
26 avril	Saint-Hippolyte	76.92
26 septembre	Sainte-Sophie	80.76
8 novembre	Immaculée-Conception (Lachute)	93.99
15 novembre	Saint-Placide	37.53
22 novembre	Saint-Marguerite-du-Lac-Masson	62.43
6 décembre	Saint-Antoine-des-Laurentides	175.26

Rapports sur l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre

- L'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre est une oeuvre missionnaire.
- Le but de cette Oeuvre est d'aider à la formation du clergé indigène des pays de mission. "Avec de faibles aumônes, bâtir des âmes sacerdotales" disaient les fondateurs de l'Oeuvre.
- Cette Oeuvre dépend d'un Conseil central qui est à Rome et qui voit à distribuer les dons suivant les besoins.
- Sa Sainteté le Pape Pie XII, qui patronne l'Oeuvre, a écrit dans son encyclique sur les Missions: "Il est clair que l'Eglise ne peut s'établir convenablement en des nouvelles régions à moins qu'un clergé indigène à la hauteur des besoins n'y soit créé et formé".
- Dans le diocèse de Saint-Jérôme, Son Excellence Mgr E. Frenette a lancé l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre en Octobre, 1952.
- Il a donné les directives suivantes: toutes les paroisses et dessertes permanentes du diocèse seront visitées tous les trois ans et le clergé diocésain sera sollicité à l'occasion de la retraite annuelle.

CHARLES VALOIS, ptre
dir. dioc.
Sém. de Ste-Thérèse.

L'Octave de l'Unité chrétienne sera célébrée du 18 au 25 janvier

L'Union missionnaire du clergé et la Ligue missionnaire des étudiants organisent cette semaine au Canada français. MONTREAL (C.C.C.) — L'Octave de l'Unité chrétienne, qui se célèbre maintenant dans le monde entier, durera cette année du 18 au 25 janvier, soit de la fête de la chaire de saint Pierre à Rome à celle de la conversion de saint Paul. Au Canada français, ce sont l'Union missionnaire du clergé et la Ligue missionnaire des étudiants qui ont été chargées d'organiser cette semaine.

Le but de l'Octave est de convier tous les chrétiens de l'univers à s'unir dans la prière pour demander que bientôt la charité du Christ réunisse tous les hommes dans l'amour d'un même Père. On note d'ailleurs que de tous les groupes chrétiens monte maintenant un même désir d'Unité visible du Royaume de Dieu.

Intentions de chaque jour

- Chaque jour de l'Octave, il y aura une intention spéciale de prières. Voici ces intentions:
- 15 janvier: Union au siège de Pierre de tous les chrétiens qui en sont séparés;
- 19 janvier: Retour des chrétiens dissidents d'Orient à l'Eglise catholique;
- 20 janvier: Retour des anglicans à l'Eglise catholique;
- 21 janvier: Retour des luthériens et autres protestants de l'Europe continentale à l'Eglise catholique;
- 22 janvier: Réunion de tous les chrétiens d'Amérique au vicaire du Christ;
- 23 janvier: Retour des mauvais catholiques à la pratique des sacrements;
- 24 janvier: La conversion des juifs;
- 25 janvier: La conversion des musulmans et de tous les païens.

Dans les écoles

La Ligue missionnaire des étudiants demande particulièrement qu'on célèbre la semaine dans les maisons d'enseignement par les pratiques suivantes: récitation quotidienne de la prière de l'Octave approuvée par Benoît XV, messe et communion aux intentions de l'Octave, développement d'une mentalité de sympathie envers tous les peuples du milieu, affiches appro-

priées, statistiques sur l'intention de chaque jour, bref commentaire sur l'intention en classe, messe spéciale, etc.

On suggère aussi de célébrer la fête de l'Unité chrétienne dans toutes les paroisses et maisons d'éducation.

Le "Club Richelieu" à l'Orphelinat! MERCI

La bienveillante générosité du "Club Richelieu" à renouvelé, cette année encore, le beau geste de l'an dernier, en faveur de nos orphelins: bonbonnières, fruits, liqueurs, chocolats, poupées, jeux assortis, etc., etc. Nos chers enfants, à l'occasion du dépouillement d'un superbe arbre de Noël, si riche pour eux de tous les biens, ont été comblés de cadeaux. Messieurs du Club Richelieu! des heures et des joies inoubliables pour lesquelles ils disent à leurs bienfaiteurs un sincère et reconnaissant merci, avec l'assurance de leurs prières.

Les Soeurs Grises de la Croix,
Les Orphelins de l'Orphelinat
St-Jérôme.

Miss Kinette '54
vaut \$50.00

Cette année, pour la troisième fois, le Club Kinette de St-Jérôme fait tirer une jolie poupée habillée en dollars (\$50.00). Le tirage aura lieu le 12 février 1954 et les billets qui sont de 10c chacun ou 3 pour 25c sont maintenant en vente à la Pharmacie Prud'homme, où la poupée est étalée, chez Marchand & Beaulieu, chez Harry, La Perfection, Juliette Beauvais, Margot Polvin, Georges Cypriot et à la Vitrerie St-Jérôme. Le profit du tirage ira aux œuvres bienfaitrices du Club Kinette.

Chevaliers de Colomb Conseil 1892 St-Jérôme

Dimanche le 3 janvier avait lieu la réunion sociale mixte des membres au local de la rue Laviolette, à l'occasion de la nouvelle année, et les personnes présentes ont grandement apprécié cette rencontre fraternelle et ont en plus goûté le récit d'un récent voyage fait au Brésil, par M. et Mme Joseph Proulx, de Business College Proulx, de St-Jérôme. Ils ont transporté avec grande facilité, dans un intérêt continu, l'esprit de l'auditeur, vers un pays où le climat, les mœurs et habitudes diffèrent des nôtres.

Le conférencier avait été présenté par le Dr Alfred Cherrier M.V. et remercié par M. Lucien Rolland, Président de la Cie de Papier Rolland.

Mme Proulx a ajouté certains détails de son voyage qui intéressaient spécialement les dames présentes. Notre aumônier, M. le Curé Paul Labelle a transmis ses vœux et impressions de la fête.

Etaient présents outre le conférencier et sa dame, M. le Dr Alfred Cherrier et Mme Cherrier, M. et Mme Lucien Rolland, M. Alfred Foisy, M. le Curé Paul Labelle, de St-Lucien, M. Georges Hamel, M. et Mme Philippe Thivierge, M. et Mme Marcel Thivierge, M. et Mme Rolland Corbell, M. et Mme Rolland Demers, de Montréal, M. et Mme François Dagenais, M. et

Mme Armand Corbell, M. et Mme Gérard Paquette, M. et Mme Léopold Lucas, M. et Mme Téléphone Courtemanche, M. et Mme René Cyr, M. et Mme Arthur Cyr, M. et Mme Téléphone Laurin, M. et Mme Germain Lepage, M. et Mme Raoul Cyr, M. et Mme Ernest Charette, M. et Mme Placide Tourangeau, M. et Mme Marcel Thivierge, M. et Mme Henri Boivin, M. et Mme Roger Boivin, M. et Mme Gustave Legault, M. et Mme Aimé Guénette, M. et Mme Cecil H. Lane, M. et Mme Marcel Thivierge, M. et Mme Lionel Fournier, M. et Mme Jean-Paul Bastien, MM. Jacques Prud'homme, Eugène Gosselin, Dr Alfred Duval, Fabien Bastien, Fernand Lauzon, Bruno Aubin, Claude Dufour, M. et Mme R. A. Bellerose, Jeannette et Rita Beljose, M. Léo Blondin, Dr Bruno Rochon, MM. Armand Bernier, Philippe Chartrand, Mlle Gertrude Blondin, Jules Ed. Lapointe, Mlle Thérèse Chartrand, M. Jean Wilsey, Mlle Irène Labelle, M. Réjean Laurin, Mlle Yvonne Foisy.

A l'occasion du prochain social, qui aura lieu le premier dimanche de février, nous aurons le plaisir et l'honneur d'avoir comme invité d'honneur M. Léonard Blanchard, député du comté de Terrebonne à l'Assemblée Législative de Québec.

A. FOISY, G.C.

Distribution de l'annuaire téléphonique

La distribution d'un volume qui sera très populaire dans St-Jérôme a été commencée le 4 Janvier. Il s'agit de la nouvelle édition de l'annuaire téléphonique local.

A cause des 8,392 inscriptions nouvelles et modifiées que contient l'annuaire, M. L.-W. Ball, gérant régional de la Compagnie de téléphone Bell, conseille aux abonnés de comparer leurs listes personnelles de numéros de téléphone et de les corriger au besoin.

"Vérifier le numéro désiré avant d'appeler", a-t-il déclaré, "contribue à diminuer la fréquence des numéros erronés et épargne du temps à la fois pour la personne qui appelle et celle qui est appelée. On devrait recourir à l'information" seulement quand le numéro cherché n'est pas inscrit dans l'annuaire". De plus, l'annuaire fournit un espace réservé pour l'inscription des numéros à appeler en cas d'urgence et contient une liste commode de taux interurbains.

Outre les inscriptions des abonnés locaux, le nouvel annuaire renferme celles des abonnés de Brownburg, Lachute, Morin Heights, Ste-Adèle, Ste-Agathe, St-Jovite, St-Sauveur et des territoires environnants.

Le nombre d'annuaires distribués aux abonnés de notre région témoigne des progrès accomplis au cours des 12 derniers mois. Le total des annuaires envoyés cette année par courrier aux abonnés de la région s'élève à 19,610, comparativement à 17,890 l'an dernier. Pour St-Jérôme seulement, 5,900 annuaires ont été posés, cette année.

L'annuaire local est l'un des 53 que publie la compagnie Bell dans son territoire du Québec et de l'Ontario. Le tirage annuel de tous ces annuaires est de 2,667,000 exemplaires, lesquels renferment plus de deux milliards de pages, soit quelque 2,786 tonnes de papier.

M. Ball conseille aux usagers locaux du téléphone de fournir aussi souvent que possible le numéro de téléphone lorsqu'ils logent des appels interurbains. "Cela accélérera le service, vu que le téléphoniste n'aura pas à demander le numéro au service de l'information de la ville appelée", dit-il.

Le tour à refroidissement sera installé dans le sous-sol du restaurant de l'Aréna.

Installation en cours à l'Aréna

Les travaux sont actuellement en cours pour l'installation à l'Aréna d'un appareil à refroidissement de l'eau afin de diminuer la consommation requise pour le système de réfrigération. Une soumission au prix de \$539.00 présentée par le contracteur Paul Locas, pour certains travaux de tuyauterie, a été acceptée. La nou-

Nouvelles lumières de rues

Pour faire aux demandes, le conseil municipal a autorisé la Compagnie Gagneau Power à installer de nouvelles lampes de rue dans la partie est de l'avenue Latour et sur l'avenue Bélanger à l'ouest de la rue Labelle.

Le tour à refroidissement sera installé dans le sous-sol du restaurant de l'Aréna.

Patron et employés fraternisent



Voici une photo prise mardi soir, 22 décembre, alors que M. Fernand Casavant, propriétaire de la Crèmerie St-Jérôme, recevait la grande famille de ses employés à un plantureux banquet servi à l'Hôtel Maurice. Les employés accompagnés de leur épouse ou de leur amie, participèrent à ces agapes fraternelles avec un entrain et une gaieté dignes d'être cités en exemple de bonne entente et de franche camaraderie. On aperçoit M. Casavant à l'extrême droite, le premier debout.

(Photo "L'AVENIR DU NORD" par Vermette).

JEROMIADES

Jamais mieux que cette année les Jérômiens n'ont décoré leur ville pour la période des fêtes. On a noté partout un souci d'originalité qui se traduit souvent par des inventions les plus charmantes. Des édifices les plus imposants aux plus humbles demeures, l'intention fut la même de faire gai et brillant afin de créer partout la même atmosphère de joie collective durant la grande quinzaine des fêtes religieuses et des réjouissances familiales.

Le thermomètre a plongé à des niveaux jamais atteints depuis au moins trois ans à Saint-Jérôme comme dans presque toutes les régions de la province. A la station du C.N.R. lundi matin, le thermomètre marquait 30 degrés sous zéro à 6 heures. A St-Sauveur-des-Monts, - 36° ! On retrouvait nos "frets" d'autrefois...

On devra éviter de surchauffer nos maisons durant ces périodes glacées; elles ne sont pas non plus l'endroit le plus salubre. Il faut donc aérer; on doit éviter bien entendu, les courants d'air; mais l'air pur et un certain montant d'humidité requis par le système respiratoire humain sont indispensables. Des récipients d'eau placés sur le radiateur ou à côté de la bouche de chaleur aident à maintenir dans l'air, l'humidité indispensable.

Une équipe de Saint-Jérôme choisie par la Chambre de Commerce représentera notre ville à la télévision vendredi soir dans un match inter-cité, sur des questions d'actualité. Me Henri Prévost, M. Forbes Kennedy et Madame Solange Rolland auront à affronter l'équipe de la ville de Saint-Jean. Bonne chance à nos porte-couleurs...

Dès la première heure de la tempête qui s'est abattue samedi sur notre ville, les mesures ont été immédiatement prises pour maintenir la circulation, en libérant les rues et routes de la neige qui s'y accumulait à mesure qu'on tentait de l'enlever. La tâche était énorme, si l'on sait qu'il est tombé 10 pouces de neige, au cours de la journée; mais le département de la Voirie municipale n'a pas failli à la tâche et il mérite des félicitations. Son équipement moderne lui a considérablement allégé la tâche.

On demande la collaboration de tous les automobilistes durant les chutes de neige; on devrait s'abstenir de sortir le moins possible son véhicule ou du moins de le stationner dans un endroit où il pourra nuire le moins aux équipes de déneigement. Si la voiture est placée dans le chemin du chasse-neige, son propriétaire aura probablement la tâche ennuyeuse d'aller la réclamer au garage municipal et d'en payer les frais de déplacement! Il s'agit ici d'une question d'intérêt public et on devra laisser son petit égoïsme de côté.

Les contracteurs en excavation à St-Jérôme méritent d'être encouragés non seulement par nos autorités municipales mais aussi par les industriels, commerçants et particuliers qui veulent entreprendre des travaux de creusage. Ils possèdent tous de l'équipement à peu près identique sauf un dont la pelle mécanique est plus grosse. Nous demandons à nos édiles de leur donner une part égale des travaux municipaux autant qu'ils le peuvent, afin de les aider dans les difficultés financières qu'ils rencontrent assez souvent dans leur métier.

Les planchers de l'hôtel-de-ville ont été sablés et des rugs de caoutchouc ont été posés dans les escaliers. Cette petite amélioration a complètement transformé l'aspect de notre "musée"! Quand aurons-nous un hôtel-de-ville qui fera honneur à St-Jérôme?

L'ingénieur municipal, M. Hubert Murray a proposé au Conseil que la Ville demande à un expert de faire un plan directeur d'ensemble d'urbanisme pour St-Jérôme. C'est une très excellente idée que le Conseil a acceptée d'emblée et pour laquelle nous félicitons M. Murray. Il y a longtemps que l'on aurait dû inviter un urbaniste provincial et nous l'avons rappelé souvent aux Conseils précédents. Il n'en coûte absolument rien si on s'adresse au département d'urbanisme provincial comme nos Conseillers en ont décidé lundi soir. Il est certainement un peu tard pour y penser, mais, au moins, on pourra corriger des défauts et améliorer les quartiers dans lesquels vivront les futurs propriétaires.

La Cité a décidé de continuer ses travaux d'aqueduc et d'égout malgré les gros froids. Ce n'était pas l'idée de M. Chartrand et de ses collègues Desjardins et Pilon qui auraient préféré arrêter les travaux. Espérons que cette nouvelle expérience qu'on tente ne soit pas trop coûteuse. Il serait plus sage à notre avis de s'entreprendre aucun travail du genre durant les journées où la température descend bien au-dessous du point de congélation. D'autres villes ont trouvé l'expérience désastreuse.

Un cheval gisait gravement blessé sur la voie ferrée au Cordon, victime d'un convoi de fret du C.P.R. On demande la Police Provinciale qui accourt sur les lieux. "TONY" sort son revolver pour abattre l'animal, mais seul se fait entendre, le bruit métallique du chien qui se rabat sur la culasse... vide! pas de balle... Un voisin charitable sortit alors son fusil pour mettre fin aux souffrances de la bête.

Le président du Rotary de St-Jérôme a reçu tous les membres du club à un coquetel, au sous-sol de sa magnifique résidence, avant la première réunion de l'année. C'est un geste de courtoisie qui a plu à tous les "boys" et qui fait du "disciple du frère Robert" le gars le plus populaire du club!...

On remarque que dans le nouveau budget, on prévoit l'aménagement d'une piscine dans le domaine Rochon, pour les petits enfants de St-Jérôme.

Le Conseil se montre généreux envers les petits Jérômiens. Lundi dernier, il a payé trois heures par semaine au ski-tow Parent, pour que nos petits fassent du ski quelques heures par semaine sans qu'il leur en coûte. Félicitations à nos conseillers.

Tout n'irait pas très bien dans le camp de l'Union nationale dans Terrebonne, malgré le "party aux amis loyaux"! La rivalité qui existe entre St-Jérôme et Ste-Thérèse au sein même de l'organisation "bleue" commencerait à inquiéter le député provincial. La métropole du Nord veut avoir un député résident tandis que les téréziens ne veulent pas perdre leurs prérogatives. On dit que les "rouges" peuvent trancher la question en prenant leur poulailler à St-Jérôme!...

Dans ses prévisions budgétaires, on remarque que le Conseil municipal est plutôt pessimiste et qu'il prévoit une diminution du travail à St-Jérôme pour 1954. Nous ne sommes pas de son avis. Henry Ford II et C. D. Howe ont prédit une ère de prospérité sans précédent pour le Canada en '54. St-Jérôme aura sa part s'il veut l'être la chercher.

L'année nouvelle nous apporte une avalanche de naissances! Mères, sachez qu'en berçant vos berceaux vous travaillez pour l'avenir du nord!...

CARNET MONDAIN

Naissances

Le 1er janvier a été baptisé Joseph, Marcel, Michel, né à St-Jérôme le même jour, fils de M. et Mme René Pilon, sacristain de Ste-Marcelle, (Orise, Pilon). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Aubin, oncle et tante de l'enfant, de Ste-Marcelle.

Le 2 janvier a été baptisé Joseph, Maurice, Michel, né à St-Jérôme le 31 décembre 1953, fils de M. et Mme Florent Forest, Marie-Jeanne L'Esperance, de St-Jérôme, Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Bertrand, de St-Jérôme.

Le 3 janvier a été baptisé Joseph, François, Fernand, René, né le 2 janvier à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, (le premier à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme), fils de M. et Mme Bruno Poirier, (Gaby Dagenais), de St-Jérôme, Parrain et marraine: M. et Mme François G. Dagenais, (Fabienna Cyr), de St-Jérôme, Porteuse: Mlle Monique Nadon.

Le 6 janvier a été baptisé Marie, Amada, Louise, Diane, née à St-Jérôme le 5 courant, fille de M. et Mme Fernand Pilon, (Claire Sauvé), de St-Jérôme, Parrain et marraine: M. et Mme Almé Pilon, grands-parents de l'enfant, de St-Jérôme.

Le 6 janvier, a été baptisé Joseph, Jean-Guy, Normand, né à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme le 5 janvier, baptisé au même endroit, fils de M. Jacques Tessier et de Hélène Trudeau, de Ste-Marcelle, Parrain: M. Guy Tessier, oncle de l'enfant, de Ste-Marcelle, Marraine: Mlle Pauline Tessier, tante de l'enfant, de Ste-Marcelle également.

Le 6 janvier a été baptisé Joseph, Pierre, Claude, né à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme le 30 décembre 1953, fils de M. et Mme Jean Richer, (Blanche Baillarge), de Ste-Marcelle, Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Zipper, de St-Jérôme.

Le 9 janvier a été baptisé Joseph, René, Normand, Sylvain, né à St-Jérôme le 8, fils de M. et Mme Jacques Labelle, (Laurette Quenneville), de St-Jérôme, Parrain et marraine: M. et Mme René Mallette, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 janvier a été baptisée Marie, Lucienne, Francine, née le 4 janvier, à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, fille de M. et Mme Achille Lévesque, (Andréa Despatie), de Ste-Marcelle, Parrain: M. Aldéric Lévesque, grand-père de l'enfant, de Ste-Marcelle; marraine: Mlle

Lucienne Lévesque, tante de l'enfant, de Ste-Marcelle.

Le 10 janvier a été baptisé Joseph, Claude, Jean, né le 7 à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, fils de M. et Mme Rostand Beauséjour, (Géraldine Bourgoing), de St-Jérôme, Parrain: M. Gilles Beauséjour, marraine: Mlle Rose-Marie Bourgoing, Porteuse: Garde Simard.

Le 10 janvier a été baptisée Marie, Odette, Chantal, fille de M. et Mme Ulysse Roy, (Mariette Hotte), de St-Lucien, née le 6 à St-Lucien, Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Marie Hotte, de Montréal.

Le 10 janvier a été baptisé Joseph, Michel, Mario, né le 7 à Ste-Paule, fils de M. Adrien Paquette et d'Emérance Guindon, Parrain: M. Claude Paquette, frère de l'enfant, marraine: Mlle Yolande Paquette, sœur de l'enfant.

Le 10 janvier a été baptisé Joseph, Ulric, Michel, né le 9, fils de M. et Mme Hector Dupras, (Jeannette Durand), Parrain et marraine: M. et Mme Ulric Chartrand, oncle et tante de l'enfant, Mariages

Le 2 janvier a été béni le mariage de M. Léopold Vigeant, fils de M. et Mme Eugène Vigeant, de Montréal à Mlle Claudette Carrière, fille de M. et Mme Josaphat Carrière, de St-Jérôme.

Le 16 janvier sera béni le mariage de M. Aimé Pilon, veuf de Irène Labelle, de St-Jérôme à Thérèse Dumoulin, veuve de Ephrem Prevost, de Mont-Laurier.

Le 16 janvier sera béni le mariage de M. Maurice Brière, fils de M. et Mme Roald Brière, de St-Jérôme à Mlle Madeleine Bastien, fille de M. et Mme Exalaphat Bastien, de Rivière à Gagnon, où le mariage sera célébré.

Fiançailles
A Noël, M. l'abbé Gaétan LaJeunesse a béni les fiançailles de Mlle Marthe Forget, fille de M. et Mme Wilfrid Forget, de St-Jérôme à M. Gaétan Helms, fils de M. et Mme Arthur Helms, de St-Jérôme également.

Noces d'Or de M. et Mme Alfred St-Denis de St-Philippe d'Argenteuil

Les paroissiens de St-Philippe d'Argenteuil ont été les heureux témoins ces jours derniers d'une belle fête à la fois familiale et paroissiale. En effet la célébration du 50ième anniversaire d'union conjugale de M. et Mme Alfred St-Denis a donné lieu à de touchantes cérémonies religieuses et à une grande réunion de parents, amis et paroissiens. La fête a débuté par une grand-messe solennelle d'action de grâce à 430 heures de l'après-midi par permission spéciale de Son Excellence Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme à l'église paroissiale magnifiquement décorée pour la circonstance.

M. le curé Gaétan Vinet a chanté la grand-messe assisté de MM. les abbés Roméo Raymond de LaChute et de Carmel Corbeil, professeur au Séminaire d'Ottawa et ancien vicaire comme diacre et sous-diacre respectivement. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Corbeil où celui-ci après avoir présenté ses hommages aux jubilaires souligna que la famille de M. et Mme Alfred St-Denis avait servi l'église à titre de sacristains et de chantres paroissiaux au-delà de 40 ans, de père en fils. Au sanctuaire ont assisté MM. les abbés Vitalis Bourchard, curé de la paroisse de Brownsburg et ami de la famille, et Maxime Mayer, curé de Marionville et enfant de la paroisse.

Au sortir de la messe un succulent banquet a été servi aux nombreux parents et amis à la Salle Municipale artistiquement décorée pour la fête. Le souper a été sous la présidence de M. Gérard Trotter, secrétaire-trésorier de la Municipalité et instituteur qui a agi avec grande habileté en maître de cérémonie. A tour de rôle et avec une franche gaieté marquée au coin d'une note véritablement chrétienne, ont porté la parole M. le curé Gaétan Vinet, M. l'abbé Bourchard, M. Alfred St-Denis, fils, M. l'abbé Corbeil, M. Roméo Lemay, Maire de St-Philippe, où tous et chacun ont fait valoir les qualités solides des jubilaires et leur dévouement à l'église. Une adresse savamment composée a été lue par

Décès

Lundi le 4 janvier a eu lieu l'inhumation de Carole Robert, fille de Rosaire Robert et de Thérèse Taillefer, née le 17 décembre et décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme le 3 janvier dernier.

Mardi le 5 janvier a eu lieu l'inhumation de M. Napoléon Beauchamp, veuf de Antoinette Beauchamp, de St-Antoine, décédé le 3 janvier à l'âge de 73 ans.

Vendredi le 8 janvier a eu lieu l'inhumation de Mme Ernest Desjardins, née Lucienne Morand, de Ste-Marcelle, décédée le 5 à l'âge de 46 ans.

Lundi le 11 janvier à 9:30 hres a eu lieu le service de M. Dosithe Gagnon, époux de Irène Ruel, de St-Jérôme, décédé le 7 à l'âge de 53 ans.

Lundi le 11 janvier en l'église St-Lucien a eu lieu le service de M. Gérard Villeneuve, époux de Yvette Boicclair, décédé le 7 janvier à l'âge de 43 ans. Inhumation au cimetière de St-Jérôme.

Almanach de couture chez soi pour 1954

Si vous voulez vraiment faire des économies, projetez maintenant vos travaux de couture pour toute l'année 1954. Voici quelques-unes des choses essentielles que les centres de couture vous suggèrent de faire.

Janvier: Faites un inventaire de vos vêtements et de ceux de toute votre famille, ainsi que de votre ameublement. Achetez de bonne heure aux ventes de coupons pour le raccommodage; profitez des aubaines de tissu, pour du neuf. Vous jetterez moins de choses si vous rattacherez avec votre machine à coudre.

Février: Surveillez les changements apportés à la mode pour le printemps. Projetez et commencez les garde-robes de Pâques. En ce qui concerne la nouvelle ligne princesse, les centres de couture disent que la couture en est plus facile, mais l'ajustement plus compliqué; ils suggèrent l'emploi d'un mannequin pour les essayages.

Mars: Jetez un coup d'oeil aux dessous de lits, tentures et housses. Saviez-vous que beaucoup de débutantes des cours de décoration intérieure considèrent une housse plus facile à faire qu'une robe? Vous épargnez aussi une somme surprenante en faisant vos housses vous-même.

Avril: Joignez-vous à la parade de Pâques avec votre nouvelle toilette exécutée de façon ravissante. Commencez à projeter les vêtements d'été. Les nouveaux tissus synthétiques faciles à laver et ne demandant pas de repassage sont plus faciles à piquer sur les nouvelles machines à coudre, surtout sur un modèle à aiguille oblique qui vous permet de mieux voir ce que vous faites.

Mai: La plupart d'entre nous avons, durant ce mois, une mariée, un bébé ou une élève qui reçoit ses diplômes. Avez-vous jamais essayé de broder à la machine à coudre? Les points mode sont basés sur une technique lancée par Singer et donnent un aspect plus coquet à la toilette d'une mariée.

Les costumes de bain sont également faciles à coudre.

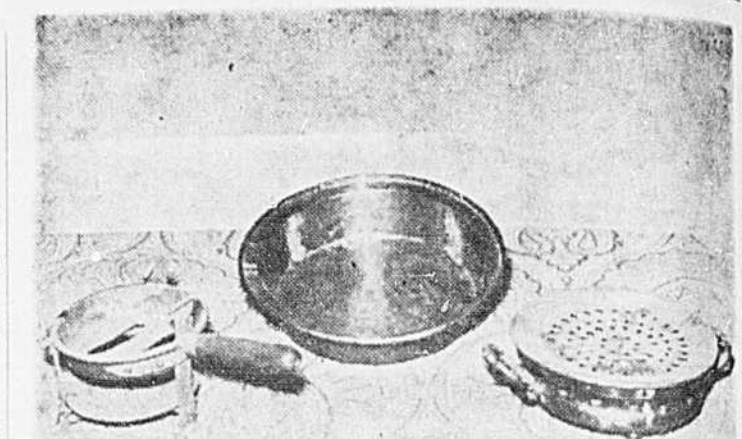
Juin: C'est alors que vient le tour de papa avec des chemises de sport ou un peignoir de bains pour la plage. Faites, pour votre fille, une robe légère et fraîche qu'elle pourra porter quand elle ira danser cet été. Ou, encore mieux, donnez-lui un Livre de Couture Singer, et laissez-la faire sa robe elle-même quand l'école sera finie.

Juillet: Emportez votre machine portative et légère au cottage. Elle sera pratique pour réparer les sautoirées de votre petit garçon, pour faire en un clin d'oeil des vêtements en coton pour vous et pour bébé. L'été est la saison parfaite pour confectionner les dons que vous ferez au bazar de charité, à l'église, ou comme prix de bridge, ou encore comme cadeaux de fêtes.

Août: Nouveaux vêtements pour l'école. Nouvelles robes d'après-midi ou de dîner, pour vous.

Septembre: Une robe de chambre pour regarder la Télévision. Des blazers pour l'école, des vêtements de sport pour l'automne et l'hiver.

Octobre: De nouveau, les tentures et les housses. Mais, cette fois, en tissu épais pour l'hiver.



L'équipement des hôpitaux n'a pas toujours été aussi moderne qu'il l'est aujourd'hui. Ainsi, au temps de Jeanne Mance, on se servait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, du bassin pour malades et du réchaud illustrés ci-dessus. On conserve précieusement ces objets à l'Hôtel-Dieu, dont la fondatrice fut Jeanne Mance. Le Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne attire l'attention de façon particulière cette année, sur cette première infirmière laïque et co-fondatrice de Ville-Marie. (C.C.C.)

Avez-vous déjà essayé de faire une housse pour l'auto de Papa? Brodez de satinette la couverture effrangée. Il est temps que vous ayez une nouvelle robe du soir.

Novembre: Songez aux cadeaux de Noël, commencez ce que vous ferez à la machine. Vérifiez votre propre équipement de couture. Papa rêve peut-être de vous avoir épargnés.

RECULEZ-VOUS ...

Ou ...

ECONOMISEZ-VOUS?

Rester immobile est impossible quand il s'agit d'argent.

Vous reculez ... ou vous avancez.

Faites donc un coup d'oeil sur l'an dernier.

Votre épargne a-t-elle augmenté ou diminué?

Et maintenant la nouvelle année.

Prenez la ferme décision de mettre à la banque une somme régulière à chaque paye.

Vous en éprouverez une telle sérénité d'esprit que vous aurez toute l'année un visage souriant.

Vous aimerez épargner à "MA BANQUE" en 1954

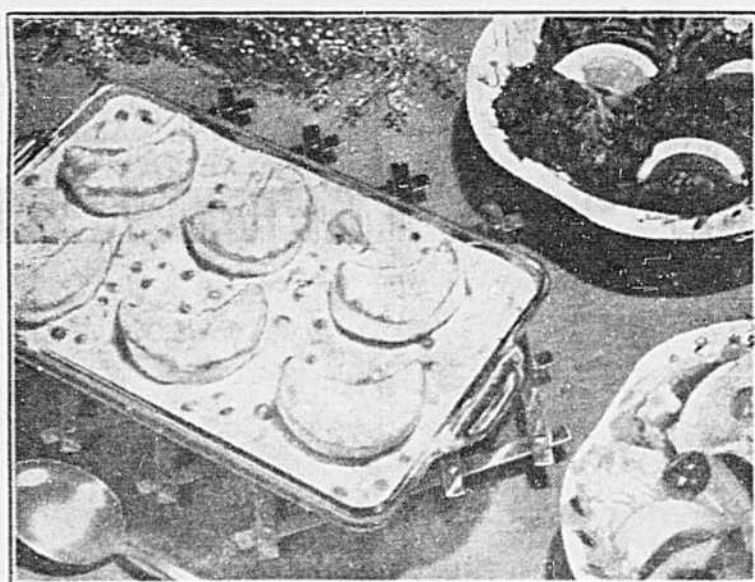
BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

SUCCURSALES à votre service dans les LAURENTIDES
Succursale Principale de St-Jérôme, 225 rue Labelle, WALTER LEBEVRE, gérant
Succursale de St-Jérôme-Nord, 574 rue St-Georges, DONALD DIONNE, gérant
Succursale de LaSalle, DONALD HAY, gérant
Succursale de Ste-Adèle, CHARLES GARNON, gérant
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts, ALLAN N. BIGGAR, gérant
Succursale de Ste-Thérèse, GASTON MONGEAU, gérant
Succursale de St-Louis, ROLAND SAVARIA, gérant
Mont Tremblant (sous-agence): Ouvert mardi de 10 h.m. à midi et vendredi de 1 p.m. à 3 p.m.

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE DEPUIS 1817

Un Pâté de Poulet est un Mets Raffiné



UN pâté de poulet servi bien chaud — pouvez-vous trouver une meilleure façon d'accommoder les restes de votre volaille de Noël —, que ce soit du poulet ou de la dinde?

Toute la bonne saveur d'autant de mets se retrouve dans une recette toute nouvelle. Mais, ce qui lui donne son caractère moderne est l'emploi d'une soupe condensée crémeuse pour faire la sauce. Et que pourrait-il y avoir de plus parfait dans un pâté de poulet que de la soupe crème de champignons ou de poulet? Mélangez simplement cette sauce délicate avec de gros morceaux de poulet cuit, de l'oignon, des pois et du piment vert. Mettez cela dans un plat-casseroles, recouvrez de biscuits légers et mettez au four. Donnez aux biscuits des formes variées en les coupant en croissants, en losanges ou en "beignes". Ou bien, coupez-les avec des coupe-pâte ayant la forme d'animaux — si des enfants sont conviés à déguster votre pâté de poulet.

Pour accompagner ce pâté, servez une salade de fruits aux couleurs vives et du brocoli chaud avec une sauce au beurre de citron. Voici la recette moderne de ce pâté:

Pâté de Poulet Raffiné

4 petites oignons blancs coupés en tranches fines
1 cuillerée à soupe de piment vert haché
2 cuillerées à soupe de vinaigrette
1 boîte (1 1/2 tasse) de soupe crème de champignons ou de poulet condensée
1/2 tasse de lait ou de crème légère
1/2 tasse de poulet cuit, coupé en cubes
1 tasse de carottes cuites, coupées en dés ou de petits pois cuits
1 tasse de mélange pour biscuits

Faites cuire l'oignon et le piment vert dans du shortening, dans un poêlon où dans un plat peu profond allant au four, jusqu'à ce qu'ils soient ramollis. Mélangez-les avec la soupe, 1/4 tasse de lait, le poulet et les carottes; versez le tout dans un moule à tarte de 8 pouces ou dans un plat peu profond allant au four. Ajoutez le 1/4 tasse de lait qui reste au mélange pour biscuits; abaissez la pâte au rouleau jusqu'à environ 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez les biscuits. Placez-les sur le mélange au poulet; garnissez le bord. Faites cuire 15 minutes à four chaud (450° F.). 4 portions.

BOLS DE SOUPE

Faites mijoter des Côtélettes dans une Riche Sauce Brune. La riche sauce au bœuf qui est vendue en boîtes, va délicieusement bien avec des côtélettes de porc farcies. Prenez 4 côtélettes (environ 1 livre). Pour la farce, mélangez 2 tasses de pain coupé en cubes avec 2 cuillerées à soupe d'oignon haché, 1/4 cuillerée à thé d'assaisonnement pour volaille, 2 cuill. à soupe de beurre fondu et 2 cuill. à soupe d'eau. Faites revenir les côtélettes des deux côtés, dans un poêlon; faites également dorer quelques morceaux de pomme autour des côtélettes. Placez ensuite en las environ 1/2 tasse de farce sur chaque côtélette et mettez les morceaux de pomme autour de la farce. Versez par-dessus 1 boîte (1-1/2 tasse) de sauce au bœuf, et couvrez. Laissez mijoter 1 1/2 heure ou jusqu'à ce que les côtélettes soient bien cuites. Ce mets fait un dîner copieux, avec du brocoli ou des haricots verts au beurre.

Décès et funérailles de Mme Ernest Desjardins

A St-Jérôme, le 5 janvier 1954, est décédée subitement à l'âge de 46 ans, Mme Ernest Desjardins, née (Lucienne Morand).

Elle laisse pour pleurer sa petite: son époux, M. Ernest Desjardins; sa fille, Mlle Estelle Desjardins; son père et sa mère, M. et Mme Ludger Morand de St-Canut; ses frères, MM. Lucien, Charles, Jacques et Alfred Morand; ses sœurs, Mme Ludger Brière (Alice), Mme Edmond Gascon (Yvonne), Mme Jean Desjardins (Antoinette), et Mlle Marguerite Morand. Ses beaux-frères, MM. Roland Desjardins, Bernard Desjardins, Léo Desjardins, Achille Boulais, Oscar Réaume, Paul Charette. Ses belles-sœurs, Mme Roland Desjardins (Agnès), Mme Bernard Desjardins (Yvette), Mme Léo Desjardins (Yvette), Mme Achille Boulais (Laura), Mme Oscar Réaume (Eva), Mme Paul Charette (Anita).

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 8 janvier à 10 heures. Le convoi funéraire partit des Salons Mortuaires Hervé Trudel pour se rendre à l'église Ste-Marcelle où le service devait avoir lieu.

En tête du cortège on remarquait une délégation des Dames de Ste-Anne, le landau de fleurs,

les six porteuses d'honneur: Mmes Marcel Aubin, Aldéric Lauzon, Arthur Boisvenu, Raoul Brunet, Charles-Auguste Lafrance, Raoul Pilon. Conduisaient le deuil: MM. Ernest Desjardins, Bernard Desjardins, Paul Charette, Ludger Morand, Léo Desjardins, Achille Boulais, Jacques Morand, Charles Morand, Alfred Morand, Alfred Gascon, Marc Gascon, Jean-Guy Gascon et John Réaume. Dans le cortège on remarquait également: MM. Albert Labonté, Raymond Lauzon, Wilfred Plamondon, Albert Alarie, Téléphore Fournelle, Emile Beaulieu, Alcide Paquin, Jean-Paul Lapointe, Lucien Coursol, Eugène Martin, Ernest Corbeil et Reynald Cyr.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Joseph Matte, curé de Ste-Marcelle. Le service a été célébré par M. l'abbé Joseph Matte assisté de M. l'abbé Roland Létourneau, vicaire à Ste-Marcelle, sous-diacre. Dans le chœur était présent, M. l'abbé Antonin Campeau, curé de St-Canut. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Jérôme.

A M. Ernest Desjardins, à Mlle Estelle Desjardins ainsi qu'à la famille, L'AVENIR DU NORD offre ses plus sincères condoléances.

VENTE

DE RENOVATION!!!

OUVERTURE
VENDREDI le 15
JANVIER 1954

Abondance d'aubaines

Solde de Fabricant de Chapeaux
Réduit à \$1.00 et plus

• Grand choix • Modèles exclusifs

Les meilleurs prix en Ville

33 1/3 de réduction
sur
SACS à main, GANTS
Etc.

Vous êtes tous invités chez

Tel.

3904

EVA MERINEAU

303, rue De Villemure

St-Jérôme, P.Q.

TOUJOURS LA MEILLEURE!



POUR MEILLEURES VALEURS EN LITERIE, RECHERCHEZ

ce gage d'une vie meilleure partout au Canada...

Tex-made
T.M. REGD.

draps ...
couvertures ...
taies d'oreillers
faits ici
même en
Canada

Les articles durables de luxe sont en vedette cet hiver! C'est le gros apport de Tex-made à votre budget! Voyez la beauté des Tex-made, actuellement en vente chez votre marchand. Constatez-en le confort — et achetez — partout où se voit l'enseigne Tex-made.

Les Canadiens vivent mieux ... avec Tex-made!

LES SCIENCES NATURELLES A RADIO-COLLEGE

"Dans la Poussière des Vieux Herbiers" (Lundi, le 18 janvier à 4 h. 30)

A compter de la semaine prochaine, Radio-College présentera deux nouvelles séries d'émissions, l'une traitant de botanique et l'autre de zoologie.

Sous le titre général "Dans la Poussière des Vieux Herbiers", le directeur du Jardin botanique de Montréal, M. Jacques Rousseau et ses deux collaborateurs, MM. James Kucyniak et Marcel Raymond, essaieront de tracer une histoire générale de la botanique au Canada.

Voici comment le programme-horaire de Radio-College nous introduit à cette série.

Le visiteur qui consulte de vieux herbiers comme ceux de Paris, de Londres ou de Genève, tombe souvent en arrêt sur de vieux spécimens en provenance du Canada. La date indiquée, la nature du papier, les procédés de préparation, tout indique qu'il est devant une relique, une véritable pièce de musée.

Dès l'époque des découvertes, Champlain s'était intéressé à nos arbres et à quelques-unes de nos plantes les plus caractéristiques, qu'il rapporta en France pour qu'on les cultive et les décrive.

Plus tard, Michel Sarrazin et Jean-François Gauthier auront pour les plantes une attention spéciale. Le grand Linné enverra au Canada un disciple qui lui rapportera la documentation nécessaire pour que la Canada figure en bonne place dans son ouvrage de 1753: La Carte de la Botanique comme Science. Au siècle suivant, Hoo-

ker, la grande figure de la botanique anglaise, entretiendra au Canada de nombreux correspondants qui lui enverront des plantes en vue de sa flore de l'Amérique boréale. Entre temps, la recherche du passage du Nord-Ouest vaudra aux herbiers européens les premières plantes arctiques canadiennes.

Sans viser à être complète, la présente série de causeries essaie de rendre populaires un certain nombre de figures importantes de la botanique qui sont aussi bien des personnages de l'histoire canadienne.

M. CLAUDE MELANCON, l'un des titulaires de la rubrique Le Monde animal, à Radio-College, donnera, à compter du 18 janvier, une série de dix entretiens sur Les Animaux du Canada, les lundis, de 4 h. 45 à 5 h., au réseau Français de Radio-Canada.

Dans sa première causerie, lundi à 4 h. 30, M. Rousseau nous expliquera comment les noms sont donnés aux plantes en faisant ressortir l'immense travail de classification auquel Linné a voué sa vie.

"Les Animaux du Canada" (Lundi le 18 janvier à 4 h. 45)

Pour faire suite à la série de causeries prononcées par M. Louis-Philippe Audet sur les animaux exotiques, Radio-College a confié à M. Claude Melancon le soin de donner aux auditeurs une série de dix entretiens sur les animaux du Canada. En effet, M. Melancon s'est toujours intéressé à la faune canadienne, et les ouvrages qu'il a publiés sur elle font aujourd'hui autorité.

La faune de chaque continent comporte des espèces qui lui sont particulières. Pour ne citer que quelques exemples, le lion est d'Afrique, le tigre d'Asie, le lama et le jaguar, d'Amérique, le chevreuil et le sanglier, d'Europe.

L'Amérique du Nord ne fait pas exception à la règle et les dix dernières causeries de notre série Le Monde animal seront consacrées à des mammifères, qui, à l'état de nature, se rencontrent exclusivement dans notre pays où y constituent une espèce distincte, offrant ainsi, dans les deux cas, un intérêt spécial.

Dans sa première causerie, lundi prochain à 4 h. 45, M. Melancon étudiera l'ovibos ou le bœuf musqué, genre de mammifères ruminants paraissant tenir à la fois du bœuf et du mouton et dont l'espèce unique est propre à l'Amérique boréale.



Un message aux "Amis de l'Art" Les Amis de l'Art

Copie d'un message adressé par voie de la radio, par Mme Hector Perrier, à l'occasion de la nouvelle Année. (de 2 janvier) émissions des Amis de l'Art CKAC-CBF

En ce début de l'An nouveau, il me fait plaisir de présenter au nom de notre Société, mes meilleurs vœux aux milliers de membres et aux dévoués collaborateurs qui forment la grande famille des Amis de l'Art. Je souhaite que la joie des Fêtes continue de rayonner l'année durant; nous en avons tellement besoin. A plusieurs égards, nous sommes comblés, mais nous n'en prenons pas toute la joie qu'il faudrait. Au lieu de nous arrêter à ce qui nous manque, ne serait-il pas temps de retirer un réconfort de ce que nous possédons?

Le début d'une année est propice aux bonnes résolutions. Je me permets donc d'inviter les jeunes, oserais-je inviter aussi leurs aînés, à cultiver la joie, pour eux-mêmes d'abord, à l'irradier ensuite, autour d'eux.

De la joie... autour de soi... Quel beau thème à noter pour toute l'année 1954. On brode sur un thème, on parle, on chante, on écrit sur un thème. Quel bien pourrait s'accomplir si tous les artistes dont l'influence est si grande, prenaient la joie pour thème. Oh, sans doute, elle est difficile à atteindre, en un temps où il en manque. Mais c'est justement pour cette raison qu'il faut insister.

Vous avez remarqué comme au sortir d'une soirée d'opérette, les assistants encore remplis du spectacle, fredonnent les airs entraînants. Ils se sont emparés de la gaieté de la chanson, et cette gaieté continue d'agir... ils l'extériorisent, ils se sentent plus vivants. Et alors, que font-ils? Ils sèment autour d'eux, cette joie de vivre. Oui, qu'on nous donne des chansons gaies, qu'on nous serve de la musique gaie. La vie a du bon, elle a du beau. Pourquoi toujours verser dans le noir, dans les pièces noires, dans le roman noir, dans les chansons grises. Où cela nous mène-t-il?

Redevenons un peu comme ces tout petits qui chantent et qui ont le cœur gai. "Ah, si tous les enfants du monde voulaient se donner la main pour danser une ronde..." vous connaissez cette ritournelle. Si tous les écrivains, les chansonniers, les poètes, les artistes voulaient soutenir ce thème... de la joie autour de soi... Pourquoi ne pas revivre tous les jours, la grande joie de Noël? Oui, qu'elle circule, qu'elle vole de cœur en cœur et s'étende à toute notre grande famille. Que tous les Amis de l'Art se donnent entièrement à cet art incomparable de semer la Joie. De la Joie autour de soi, voilà ce qu'il faudrait trouver, voilà mon souhait le plus cher pour l'année 1954.

Les Fêtes au Village

Comme de bien entendu, dans chaque famille de Saint-Vivien, on a échangé des vœux, on a temps des fêtes, les familles se sont réunies et on a festoyé joyeusement. Cette année, la neige qui est tombée en abondance sur le pays a rappelé le souvenir des Noël d'autrefois où il fallait chauffer les raquettes pour sortir des maisons. Mais en plus des vœux échangés et des nombreuses réunions de famille, on a pu voir que dans le temps des fêtes on en profite pour effacer certains maux qui ont empoisonné l'esprit ou le cœur de certains paroissiens pendant de longs mois. Ainsi, à Saint-Vivien, cette année, le maire du village a eu la joie d'avoir à sa table M. le Curé, qui l'an dernier, n'avait pas pu assister au Réveillon. Le temps des Fêtes est une époque de l'année où le bonheur devrait régner en maître dans chacun des foyers.

Le Curé de Village est un programme diffusé sur les postes du réseau français de Radio-Canada chaque jeudi soir à 8 h. et commandité par la Canadian Industries Limited.

Un nouveau Programme!

"L'HEURE du COKE"

Comédie! Musique! Chant!

mettant en vedette:

MURIEL MILLARD
La chanteuse la plus dynamique que sur nos ondes qui vous plaira également dans son rôle d'actrice. Elle était l'étoile de "La Pause Qui Rafraichit".

JEAN COUTU
Grand comédien et l'un des meilleurs acteurs au Canada qui jouait le rôle d'animateur sur le programme Coca-Cola "La Pause Qui Rafraichit", et UN ARTISTE INVITÉ SPÉCIAL

TOUS LES MERCREDIS CKVL à 9 hres.

BUVEZ Coca-Cola

"Coke" est une Marque Déposée

Seagram's V.O.

Seagram's Crown Royal

Seagram's Special Blend

Seagram's "83"

Seagram's

Service Seagram en toute confiance

"COMMENT SE FAIRE AIMER"

Par Marlene Dietrich

dans le Ladies' Home Journal de janvier

Voici d'excellentes nouvelles pour les maris, s'il est vrai, comme on le prétend, que le sexe faible les rudie et les tyrannise. Et c'est d'un côté tout à fait inattendu que surviennent secours et réconfort. Dans le numéro de janvier de Ladies' Home Journal, la charmante Marlene Dietrich prie les femmes d'adoucir leur autorité.

D'après Marlene Dietrich, le rôle de maître de la maison ne convient pas aux femmes. Ce rôle leur coûte leur meilleur atout — la féminité.

Elle affirme ceci: "Pour être complètement femme, vous avez besoin d'un maître, d'un guide. Il faut un homme à admirer et à respecter."

"Rendre un homme heureux constitue une occupation en elle-même. Ce qui laisse peu de temps à l'épouse pour la névrose", ajoute-t-elle. Bien plus, une femme devrait orienter son instinct vers la découverte des désirs quotidiens de son compagnon. Elle saurait ainsi quand se taire et quand parler; elle devinerait le moment où, fatigué, il préfère rester à la maison.

Les maris aimeront ce mot d'ordre aux épouses: "N'exigez pas qu'il fasse telle et telle chose, laissez-le décider lui-même du moment d'agir".

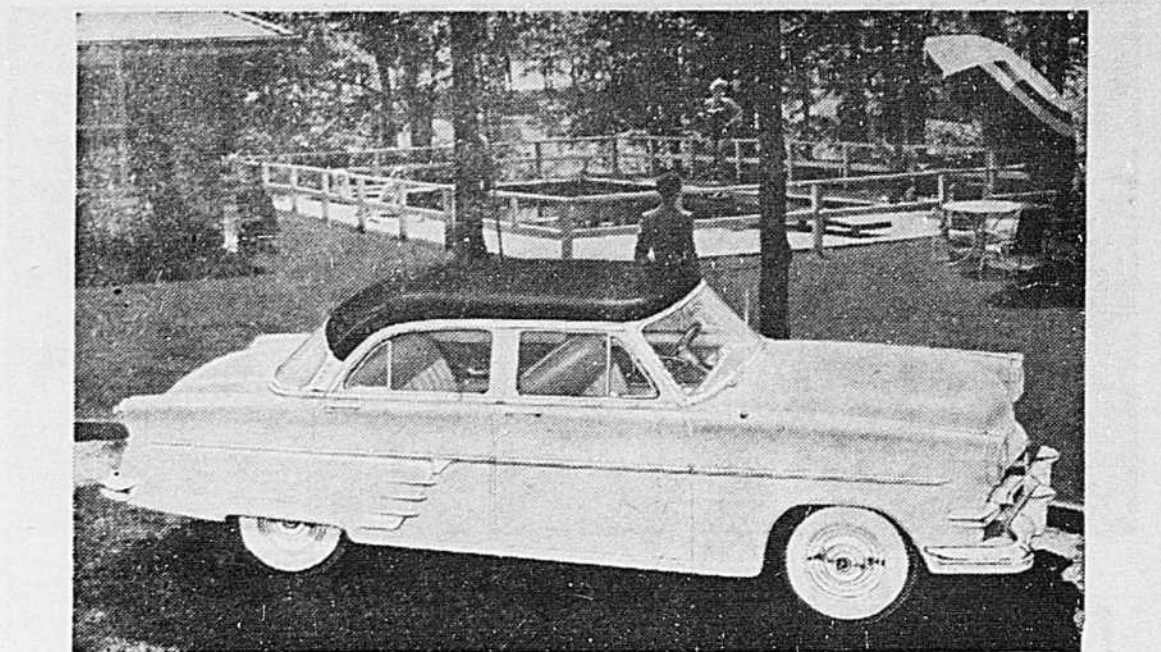
Les plaintes de la femme sont aussi à éviter. "Un homme aime mieux trouver à son foyer un lit mal fait et une femme de bonne humeur plutôt qu'un lit bien fait et une femme en colère", soutient Marlene Dietrich. Mais elle précise qu'il faut faire le lit et être de bonne humeur.

Les loups chassent la nuit

C'est une chasse aux espions, entreprise à Trieste par deux agents du 2ième bureau français. Cyril, le plus jeune, devient amoureux d'une chanteuse de cabaret, dont l'autre veut se servir pour appâter le chef de la bande, Miguel. Mais Cyril, dont l'amour est sincère, refuse de mêler celle qu'il aime à cette histoire policière. Cependant, son chef ne l'entend pas ainsi, et à son insu il obtient de Catherine, la chanteuse qu'elle cherchera à retenir Miguel pendant trois heures pendant qu'on fouillera sa demeure pour découvrir des listes de complices. Le coup réussit. Mais Cyril a grand peine à persuader Catherine qu'il

avait refusé de l'employer à une besogne aussi scabreuse. Il faut que ce soit son chef qui prouve à la jeune femme que Cyril l'aime sincèrement. C'est un drame d'action et un documentaire sur la police qui opérait dans toutes les villes internationales comme Trieste pendant et tout de suite après la guerre. En vedette: Denise St-Pierre et Jean-Paul Dugas.

Cette pièce sera à l'affiche du Théâtre Ford le jeudi soir 21 janvier, à 8 h. 30. Le Théâtre Ford est diffusé par les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Société Ford du Canada.



Le sedan Meteor Rideau, représenté ci-dessus, est un des 11 modèles 1954 qui seront en montre chez tous les vendeurs autorisés Mercury-Lincoln-Meteor durant la semaine du 11 janvier. Les deux séries Meteor Rideau et Meteor Niagara sont dotées d'un moteur V-8 de 125 chevaux-vapeur. La série Rideau, entièrement nouvelle cette année, comprend également le modèle Skyliner, une luxueuse automobile à deux portières de superbe élégance, avec toit transparent en "plexiglass" vert et de nouveaux agencements harmonieux de capitonnages. Les Meteor 1954 vous offrent une grande variété de mécanismes spéciaux qui sont soit inclus dans l'équipement ou disponibles moyennant supplément, y compris servo-direction, servo-freins et siège à quatre réglages automatiques.

Une belle revue

Nous venons de recevoir le numéro de janvier 1954 de la revue "L'Oratoire". Le Père Emile Legault, c.s.c., l'ancien directeur des Compagnons, est en train de faire de cette revue, la plus intéressante magazine religieux de langue française. La revue, très abondamment illustrée, est maintenant imprimée en deux couleurs. En couverture du présent numéro, un magnifique portrait de Sa Sainteté Pie XII, par le célèbre photographe d'Ot-

tawa, M. Karsh. Portrait imprimé en sépia avec large encadrement rouge.

Parmi les collaborateurs du présent numéro on retrouve plusieurs écrivains bien connus du monde des lettres. Le chanoine Thellier de Poncheville, Ernest Pallacio-Morin, Léon Gray, Françoise Gaudet-Smet, etc. Le Père Legault lui-même dans un long éditorial nous prouve qu'une croisade s'impose pour le rajeunissement de saint Joseph. Dans un article intitulé: "Le saint Joseph que j'ai

voulé...", il nous explique pourquoi il s'est mis en tête de composer un jeu dramatique pour le spectacle inaugural de sa nouvelle troupe: Les Jongleurs de la Montagne. On sait que cette troupe donnera un spectacle sur la Nativité, intitulé: Premiers Gestes", les samedis et dimanches, 9-10-16 et 17 janvier à 9.15 hrs. p.m., à l'entresol de la basilique. On a accès à cette salle par les escaliers roulants qui sont en arrière de la crypte actuelle.

ELLE VIENT D'ARRIVER!

la nouvelle Meteor "54"

Venez la voir! EN MONTRE DÈS AUJOURD'HUI!



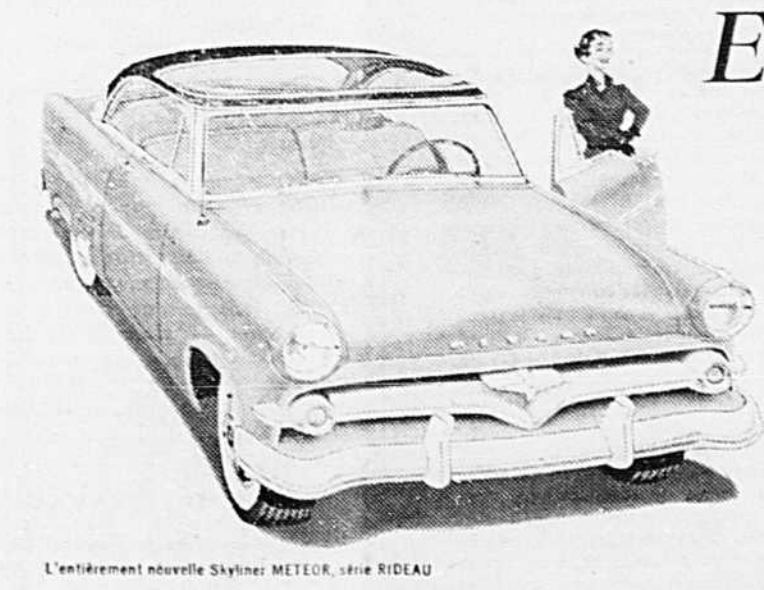
Nouveau V-8 de 125 CV

moteur

Le plus puissant moteur V-8 de la catégorie des prix modérés!

Encore plus belle — LA SÉRIE Rideau

Une série entièrement nouvelle, composée de modèles d'une élégance sans pareille



L'entièrement nouvelle Skyliner METEOR, série RIDEAU

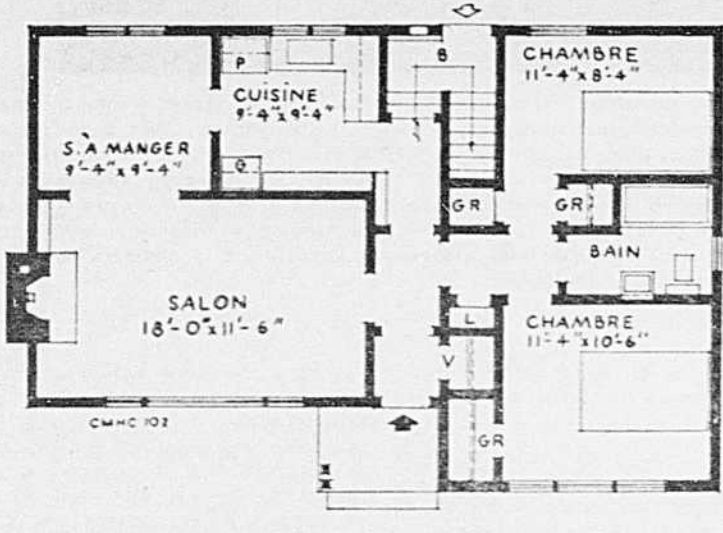
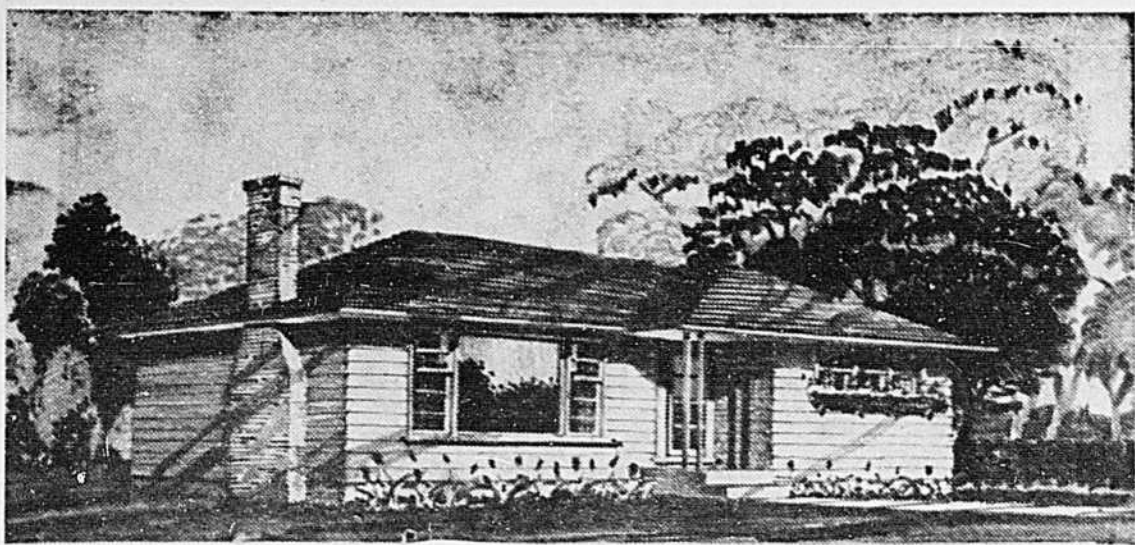
Au premier rang des trois superbes séries Meteor "54" se trouvent les magnifiques modèles Rideau créés par les plus célèbres dessinateurs de l'industrie automobile: l'entièrement nouvelle Skyliner à toit transparent en Plexiglas (une création exclusive de Ford-Canada) ... un sedan-4 portières entièrement nouveau ... un magnifique coupé Victoria ... et une superbe décapotable Sunliner. Chacun de ces modèles est une merveille d'élégance, tant au dehors qu'à l'intérieur! Chacun est pourvu d'un moteur encore plus puissant — le V-8 de 125 CV — construit, pour la Meteor, par le plus grand fabricant de moteurs V-8 au monde! Les modèles de la série Rideau sont en outre dotés de la servo-direction Master-Guide, d'un appareil de radio, d'une réchauffeuse, d'indicateurs de virages, d'un lave-pare-bruie, de bavolets, d'anneaux-garniture de roues et de pneus à paroi blanche. Jamais auparavant une voiture à prix modéré n'a offert autant de précieux accessoires!

Pour faciliter le freinage et assurer une sécurité totale en toutes circonstances, la Meteor offre à l'automobiliste les nouveaux servo-freins (facultatifs moyennant supplément). L'acheteur peut aussi choisir entre la commande Merc-O-Matic, une transmission automatique qui supprime les changements de vitesses manuels ... la surmultiplication Touch-O-Matic, qui épargne l'essence (toutes deux facultatives, moyennant supplément) ... ou encore la boîte standard, ultrasilencieuse, à vitesses synchronisées. Ces trois transmissions, de même que les dispositifs automatiques, sont également offerts, moyennant supplément, dans les modèles de la série Niagara qui, eux aussi, sont pourvus du moteur V-8 de 125 CV. Avant de fixer votre choix, ne manquez pas de voir et de faire l'essai de la Meteor "54" — car ce n'est vraiment qu'après l'avoir vous-même conduite que vous saurez comme le roulement de la Meteor est ouaté, comme il est silencieux ... comme la Meteor est agréable à conduire!

La plus-que-moderne

AVANT DE DECIDER... FAITES L'ESSAI DU "ROULEMENT OUATÉ" DE LA METEOR

Meteor



LA MAISON D'AUJOURD'HUI—Ce plan de bungalow de deux chambres à coucher, conçu par l'architecte M. G. Dixon, d'Ottawa, saura sûrement plaire à tous ceux qui ont une petite famille. Il a l'avantage d'offrir un extérieur agréable et une disposition intérieure des pièces très efficace, grâce à une séparation complète des chambres à coucher du reste de la maison.

Le foyer faisant face à l'entrée du salon procure un centre d'attrait pour la disposition des meubles, tandis que la très grande fenêtre à l'avant assure amplement de lumière pour en faire une pièce très gaie.

La cuisine est bien disposée et communique directement avec la salle à manger. L'accès à l'entrée de service et au sous-sol est facile et pratique.

La maison a une superficie de 904 pieds carrés et ses dimensions extérieures sont de 37 pieds 8 pouces par 27 pieds. Elle contient 17,395 pieds cubes. Il est possible d'obtenir les épreuves de cette maison, modèle numéro 102, à un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

CONCOURS D'HISTOIRE MARIALE DU CANADA

Sous le haut patronage de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise et de la Société canadienne d'Etudes mariales, en collaboration avec des universités catholiques du pays (Québec, Montréal, Ottawa), le Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap lance un Concours d'histoire mariale du Canada. Nous applaudissons. Pour plusieurs raisons, qu'on trouve dans le dépliant destiné à faire connaître le concours.

Excellent moyen de stimuler la recherche historique et de raviver, chez les professeurs et les élèves de nos institutions, l'estime de nos origines religieuses toutes russellantes des bénédictions mariales. Le concours intéresse, en effet, deux classes de candidats :

recherche en histoire (puisqu'on est loin d'avoir, ne disons pas épuisé, mais même convenablement exploré notre fonds d'usages et de documents relatifs au culte de la Vierge) ; puis, les jeunes à qui les compositions littéraires en prose ou en vers (ode, récit, conte, saynète ou sketch) fournissent un moyen de manifester leur talent et leur piété mariale.

Les prix offerts aux auteurs des meilleurs travaux devraient attirer un grand nombre de concurrents des deux langues. Pour les premiers travaux de recherche, l'un en français, l'autre en anglais ; deux voyages en Europe, ou l'équivalent en argent ; en outre, un second prix de \$100. Pour les autres

les adultes capables de travaux de compositions : deux prix (\$100 et \$50) à gagner par les concurrents des écoles supérieures (au-dessus de la septième année) et des collèges : deux prix (\$25 et \$10) à gagner par les concurrents des écoles primaires (septième année et au-dessous).

Il est normal qu'on engage tout le peuple catholique, les jeunes en particulier, à travailler pour le succès de l'Année Mariale. Le concours d'histoire formule très appropriée à cette fin, présente encore l'occasion d'approfondir le sens du patriotisme canadien. Que ce soient les Pères Oblats de Marie-Immaculée qui en aient pris l'initiative, nul ne s'en étonnera : avec le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, ils fêteront le cinquantième du couronnement de la Madone nationale (1904) par le bienheureux pape Pie X.

M.-J. D'A. S.J.

STE-SCHOLASTIQUE...

(suite de la page 12)
ceux qui désirent participer à cette souscription et essayer leur chance, correspondent directement avec le Comité au Pensionnat Ste-Anne.

Les Anciens élèves, en union avec le Conseil de la Chambre de Commerce et le cercle des Fermières de Ste-Scholastique, organisent aussi deux soirées spéciales, les 30 et 31 janvier prochain. Des attractions diverses, des jeux, des numéros surprises permettront à tous de se divertir et d'aider en même temps une oeuvre qui doit prospérer.

Bienvenue donc aux Anciens, et aux amis du Collège Ste-Anne.

Concours de Noël au Collège

9e année :	
Clément Sévigny	83.3%
Gilles Leclair	83.4
Jean Provencier	81.8
8e année :	
Luc Mayer	67.1%
Guy Chaput	65.6
7e année :	
Claude Casavant	77.5%
Yvon Perron	72.9
Michel Bélanger	71.9
6e année :	
Pierre Carrière	86.6%
Gilles Chaput	82.6
Bernard Lemieux	80.5
5e année :	
Serge Lanthier	76.2%
Paul Blais	76.2
Guy Baron	74.
4e année :	
Gilles Chalifoux	88. %
Mario Campeau	85.
Jean-Yves Lalonde	83
3e année :	
Charles Lalonde	79 %
Guy Nepveu	78
François Fortier	78
2e année :	
Jean-Guy Lalonde	94 %
Robert Thérault	86
Jacques Quintin	85
1ère année :	
Michel Desjardins	92 %
Marc Fortier	91
René Girardet	90

COLPORTEURS...

(Suite de la page 12)

En février 1951, un complot semblable avait été déclaré et on se rappelle qu'à cette date là, la Corporation des Maîtres-Horlogers-Bijoutiers faisait une mise en garde à ce sujet. Cette dernière fait une deuxième mise en garde que de ces colporteurs emploient une tactique de plus, en contrefaisant des garantis des horlogers-bijoutiers responsables pour inspirer plus de confiance aux personnes à qui elles adressent leurs revendications.

ECLAIRCISSEMENT...

(Suite de la première page)

contributions s'accumulent pendant cinq ans, et elles permettront, au réclamant de pouvoir jouir plus longtemps des bénéfices prévus par la Loi.

Pour expliquer cette affirmation, M. Sanderson, ajoute qu'un réclamant peut, dans sa première année de prestations, retirer des bénéfices pour le cinquième du nombre de jours qu'il a contribué. Si donc, il n'a contribué que 180 jours, il ne pourra retirer que pendant 36 jours. Si, au contraire, il a contribué pendant 1800 jours, il pourra retirer pendant 360 jours. L'on voit donc que le travailleur qui retire sans nécessité ses prestations aussitôt qu'il a versé le minimum de contributions requises par la Loi, soit 180, se joue un tour à lui-même advenant le fait d'un chômage prolongé.

"Prenez bien note toutefois, nous signale M. Sanderson que le calcul des contributions en vue d'établir la période des prestations ne va pas plus loin que les cinq dernières années de contributions".

Nous remercions M. Sanderson, pour cette mise au point et nous souhaitons que tous les employeurs gardent copie de celle-ci afin de renseigner leurs employés. Pour plus amples renseignements sur la Loi d'Assurance-chômage, nos lecteurs peuvent se procurer au bureau local de St-Jérôme, la "Brochure sur l'Assurance-Chômage".

A TRAVERS...

(Suite de la première page)

lit que des études modestes. Après avoir obtenu un diplôme commercial en 1932, il travailla comme mécanicien dans une Compagnie d'autobus dont il devint directeur-général lorsque la guerre éclata.

Un des premiers organisateurs de guerillas antijaponaises dans l'île de Luçon, il fut bientôt désigné par le chef de l'armée américaine commandant du district militaire de Zambales" dont il fut nommé gouverneur militaire à la libération en 1945. L'année suivante, sa province l'envoya siéger au Congrès philippin. En 1950, lorsque les "Huks" sous le commandement de Luis Taruc, étaient partout à l'offensive contre une armée philippine désorganisée et corrompue, le président Quirino nomma Magsaysay secrétaire à la Défense nationale. Sa popularité et ses idées de réformes portèrent cependant ombrage au président, très jaloux de ses prérogatives et Magsaysay démissionna le 26 février pour commencer la lutte contre son ancien chef pour la présidence. Simple, direct et honnête, cet homme d'action captive l'imagination du peuple philippin, notamment du menu peuple, où sa popularité atteint parfois des limites du fanatisme. D'une force physique peu commune, il a parcouru toutes les Philippines au cours d'une campagne électorale sans précédent. Sa victoire fut un triomphe. Catholique fervent, le nouveau président des Philippines est marié et père de trois enfants.

UN PROGRAMME DE LOGEMENTS AUX E.U.

Un organisme national qui comprendrait de chefs religieux et viserait à prendre des mesures vigoureuses pour la suppression des taudis a été recommandé par le président Eisenhower, à titre de partie intégrante du programme de logement préconisé par son gouvernement.

La besogne de cet organisme consisterait à éveiller l'intérêt de la collectivité dans l'amélioration du logement, à "lancer des enquêtes sur la propriété et l'exploitation des taudis, sur les cas où les villes négligent de se conformer au code d'hygiène et de logement".

Le Canada trouverait certes un profit inappréciable en suivant l'exemple de nos voisins du sud dans l'assainissement des logements et la disparition de la plaie des grandes et des villes moyennes, les taudis.

POTINS...

(Suite de la première page)

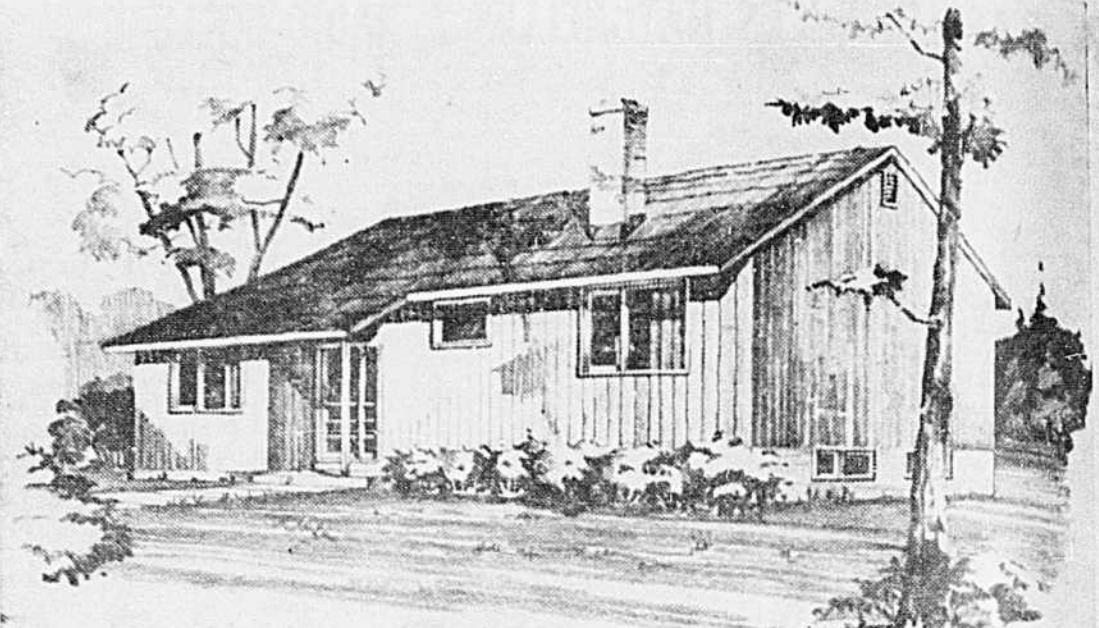
exceptionnel dans tout l'univers et aucun pays du monde ne peut lui prêter des désirs de conquête territoriale ni l'ambition exagérée dans le domaine économique.

Il est évident que c'est avec l'autorisation — sinon à la demande — des grands hommes d'Etat du monde que le Très Honorable Louis Saint-Laurent entreprend ce voyage à titre d'ambassadeur de la paix.

LE CODE DU TRAVAIL

Depuis deux ans, le Conseil Supérieur du Travail, composé de représentants des patrons, des unions ouvrières et de certains économistes, a consciencieusement travaillé à élaborer "un code du travail".

Le Conseil Supérieur a déposé son rapport entre les mains de Maurice Duplessis, il y a déjà plus d'un mois; il importe que ce rapport soit distribué au plus tôt à tous les membres de l'Assemblée Législative et communiqué à tous les journaux pour que le public puisse en prendre connaissance et

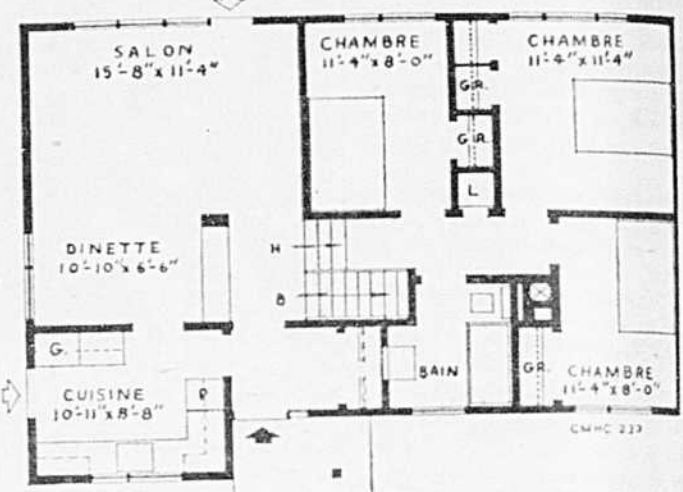


LA MAISON D'AUJOURD'HUI—Il ne faut pas toujours se laisser confondre par les croquis des modèles de maisons surtout lorsqu'il s'agit d'un plan ayant la cuisine à l'avant et le salon à l'arrière. C'est le cas de ce modèle de maison de trois chambres à coucher conçu par l'architecte Henry Fliess, de Toronto.

Cette disposition des pièces a l'avantage de ne pas utiliser le salon comme passage. Il faut remarquer l'excellent éclairage procuré par les trois grandes fenêtres du salon et les deux autres fenêtres donnant sur la section utilisée pour la salle à dîner. La cuisine, située à l'avant de la maison, offre beaucoup d'avantages à la ménagère qui désire ménager ses pas. La porte d'entrée principale, l'entrée de service et la salle à dîner sont faciles d'accès de la cuisine. Les chambres à coucher de cette maison sont à un niveau différent, élevé de quatre marches. Il est difficile, dans un bungalow, d'obtenir une séparation plus complète des chambres à coucher du reste de la maison.

La superficie de plancher de cette maison est de 960 pieds carrés et elle contient 17,035 pieds cubes. Les dimensions extérieures sont de 38 pieds 10 pouces par 27 pieds 6 pouces.

Il est possible d'obtenir les épreuves de cette maison, modèle numéro 222, à un prix minimum, de tout bureau de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



CONSIDERATIONS SUR...

(Suite de la première page)

Si le gouvernement russe avait accusé Beria de cruauté insupportable, nombre d'observateurs l'eussent approuvé, parce que Beria porte la responsabilité d'un grand nombre d'assassinats. Mais de conspiration contre l'Etat, en complicité avec les gouvernements capitalistes, qu'on accuse Beria, lui qui a joué si longtemps la plus entière confiance de tous les chefs communistes, sans exception Staline et Malenkov.

Comment pouvons-nous prendre au sérieux une histoire si fantastique ? N'est-il pas cent fois plus vraisemblable que le dictateur actuel de la Russie ait voulu se débarrasser d'un rival, comme on se pratique dans tous les Etats totalitaires de notre époque et que cela s'est vu tant de fois, dans l'histoire des pays gouvernés par des potentats descendant de famille royale ou d'extraction plébéienne ?

En régime autocratique, le pays, le peuple, les institutions et les lois, tout cela est considéré comme autant de choses appartenant à l'oligarchie, soit au monarque absolu, soit au dictateur. Et les oligocrates pensent avoir sur ces "choses" — même sur la personne du maître — un droit de propriété illimité : "jus utendi, fruendi, abutendi et vindicandi", c'est-à-dire, "le droit d'user, de détruire, d'exploiter et de revendiquer".

Remercions Dieu de ce que, chez nous, en Amérique du Nord, aspirations à la dictature ne servent jamais leur homme très longtemps, nos peuples étant trop fiers et trop évolués pour abdiquer la liberté et leur personnalité entre les mains d'un dictateur qui ne peut jamais être suffisamment humble pour gouverner avec sagesse, honnêteté et justice.

Et pour tirer de la démocratie un parti toujours meilleur, nous devons nous procurer à tous les citoyens une formation civique proportionnée aux lourdes responsabilités que même les plus modestes d'entre nous sont appelés à porter dans un Etat démocratique.

Tel est le vœu que je formule, au seuil de cette nouvelle année pour mes chers concitoyens et pour l'humanité tout entière.

tive en ce domaine doit venir des plus hautes autorités, qui en l'occurrence sont les autorités provinciales. L'initiative privée ne possède à cet égard ni les pouvoirs législatifs ni les fonds nécessaires.

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

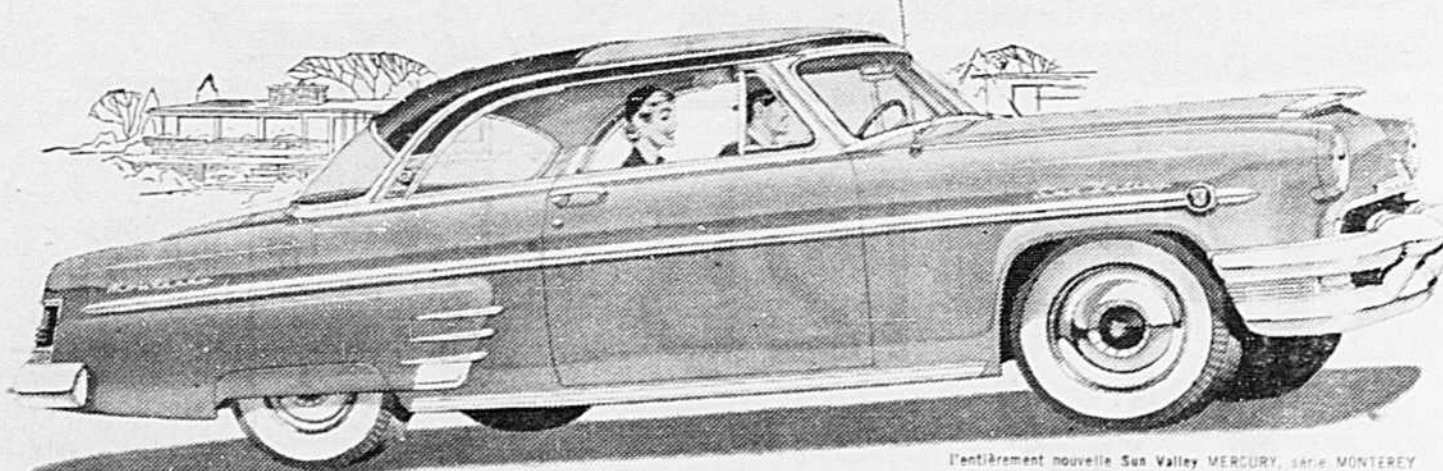
Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

Abonnez-vous à "L'Avenir du Nord"

puissance nouvelle! 161 CV V-8

à soupapes en tête

Le plus nouveau de tous les V-8 au Canada... produit du fabricant qui a construit plus de V-8 que tous les autres manufacturiers réunis.



Entièrement nouvelle Sun Valley MERCURY, série MONTEREY

roulement plus doux!

L'extraordinaire suspension AV à rotules augmente votre sécurité et votre confort.

Merveilleuse tenue de route de la Mercury dans les courbes et les virages... Combinée à des ressorts AV plus longs et des amortisseurs ultra-efficaces, la suspension avant à rotules — entièrement nouvelle — confère à la Mercury une stabilité extraordinaire. Elle roule avec plus de sûreté, à grande vitesse, sur les routes tortueuses. La Mercury prend les courbes et les tournants avec aisance et grâce, elle "aplanit" la route, elle est plus facile à conduire et elle est incroyablement silencieuse. Le roulement est tellement silencieux que le conducteur peut causer, sans élever la voix, avec les passagers assis sur le siège arrière.

Dispositifs automatiques qui suppriment tout effort

Servo-direction*, servo-freins*, siège à ajustage automatique*, commande Merc-O-Matic* (ou surmultiplication Touch-O-Matic, au choix).

*Standard dans les modèles de la série Monterey (facultatifs, moyennant supplément, dans les modèles de la série grand luxe).

Un moteur plus puissant, plus docile, plus silencieux, plus efficace, qui assure un contrôle de sécurité et d'économie et qui permet de grimper les côtes plus facilement.

La nouvelle Mercury "54" offre à l'automobiliste un moteur V-8 entièrement nouveau. La performance extraordinaire de ce moteur justifie merveilleusement l'impression de vitesse et de puissance que créent les lignes longues et sobres de cette voiture superbe. Les 161 CV nettement à votre disposition ont un surcroît de puissance et de docilité qui procure une plus grande sécurité en toutes circonstances. La Mercury "tire" mieux dans la boue et la neige, elle grimpe les côtes avec une aisance exceptionnelle, elle permet des accélérations plus rapides. Le moteur V-8 de 161 CV de la Mercury "54" est un chef-d'œuvre de technique ultra-moderne, il résulte de l'expérience acquise par le plus important de tous les fabricants de V-8.

La Mercury offre cette année un choix encore plus vaste de modèles. La série Monterey comprend quatre magnifiques modèles, tous dotés des merveilleux dispositifs automatiques Mercury*, d'un appareil de radio, d'une réchauffeuse, et de bien d'autres précieux "extras".

la MERCURY "54"

AVANT DE FIXER VOTRE CHOIX, FAITES L'ESSAI DE LA MERCURY "54"

L'AVENIR DU NORD

Chaque mot 02
Minuterie 06
Assurance spéciale, ligne agée 08
Vignette, le ponce carré 08
4 insertions consécutives, moins 10%
13 insertions consécutives, moins 13%
10 insertions consécutives, moins 20%
25 insertions consécutives, moins 25%
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le mardi à 5 h. p.m.

Bene Perreault, prop., manufacturier de réfrigérateurs, vous offre l'occasion de faire réparer vos réfrigérateurs et meubles rembourrés aux prix les plus modiques. Livraison gratuite. — Ouvrage garanti. 65, Rte. St-Jérôme. Tél. 4744. (Ind.)

VOTRE REFRIGERATEUR FAIT DEFAUT?

Appelez 5206

St. Jerome Refrigeration
J. V. Desloges, prop.

AVICULTEURS

Savez-vous d'avoir un bon troupeau de poules saines pour la prochaine saison. De bons poulets signifient de bonnes poules et plus d'œufs. Placez votre commande immédiatement et vous aurez l'avantage de commander des premières commandes. Toutes les couveuses sont vérifiées par des experts et approuvées par le gouvernement. Satisfaction garantie. Ecrivez vite pour le catalogue et les prix de 1954 et pour le prospectus de 40 pages intitulé: "Comment avoir une meilleure volaille". Montclair Poultry Farms, Montclair, Ont. (14-21-28)

A VENDRE

Pour draps, oreillers, nappes, etc., nous avons le "Hemstich". S'adresser à: Centre de Couture PFAFF, 251, rue St-Jérôme. Tél. 4750. (Ind.)

ATTENTION

Pour balais, balais, évier, la-taille, réservoirs à eau chaude, etc., les plus bas prix à St-Jérôme. S'adresser à: Perronnette St-Jérôme, 39, rue St-Jérôme. Tél. 4748. (Ind.)

A VENDRE OU A LOUER

2 couveuses à 1 pièce, deux chambres à coucher, living-room, cuisine, cave en ciment, système à eau chaude. S'adresser à: 1351 et demander M. Aubin ou 3396. (Ind.)

HOMMES DEMANDES

Si vous êtes ambitieux et désirez réaliser des bénéfices de \$50. à \$75. par semaine, demandez agent. J. H. L. de la ville de St-Jérôme. Nos 222 produits connus et garantis comprennent: articles de toilette, médailles, bijoux, domestiques, the, café, etc. se vendent facilement de porte en porte. Spéciaux chaque mois. Commission avantageuse. Succès assuré. 418, rue St-Jérôme, 5130 St-Hubert, Montréal. (14-21-28-4)

AVIS PUBLIC

Déblaiement et enlèvement de la neige

Le Conseil municipal sollicite la coopération des propriétaires de véhicules automobiles en les priant de bien vouloir ne pas laisser stationner leurs véhicules dans les rues de la Cité lors de tempêtes afin de faciliter les travaux de déblaiement de la neige avec les charrettes et l'enlèvement de la neige avec la souffleuse.

Cette demande est faite conformément au règlement de circulation qui permet à la Cité de faire remorquer à un garage public, aux frais du propriétaire, tous véhicules qui pourraient nuire aux travaux de déblaiement et d'enlèvement de la neige.

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUBAINES

Les Immeubles Laurentiens Enrg.

Frs. Pelletier, prop.

Membre de la Bourse d'Immeuble de Montréal

FX-517 Restaurant avec logement de 9 pièces, accepterait échange. Situé NOMINQUE.

PX-482 Bungalow 3 pièces, cuisine PLYWOOD, cave 5 pieds, terrain 40 x 90. Situé STE-THERÈSE.

PX-481 BUNGALOW 7 pièces, construction bois, bardaux d'amiant. Situé MONT-ROLLAND, peut être opéré comme maison de chambres pour skieurs.

304-A, rue St-Georges

Tél. 4712 St-Jérôme

REVUE ANNUELLE DE...

(Suite de la page 8)

son programme d'expansion. La nouvelle usine de montage d'Oakville, le plus vaste bâtiment industriel au Canada, fait le montage des automobiles Ford et Meteor à deux relais de huit heures par jour et fera le montage de tous les véhicules Ford-Canada d'ici la fin de 1954. Le programme d'expansion à Windsor, au coût prévu de \$32,500,000 progresse rapidement.

RELATIONS

Sommaire

Janvier 1954

EDITORIAUX

Pierre dans les chaînes.

Les bills 19 et 20

ARTICLES

LA STERILISATION PREVENTIVE SERAIT-ELLE DEVENUE LICITE ?

Julius Paquin

AIDE FEDERALE A L'EDUCATION ET MINORITES

Albert Plante

LE TEMISCAMINGUE ET SES PROBLEMES — II

Alexandre Dugré

LA LEGISLATURE DISCUTE D'ALCOOL

Paul-Emile Gingras

CORRESPONDANCE

Humanités ou humanisme ?

COMMENTAIRES

L'esprit du capitalisme. — Le Saint-Siège et l'immigration. — Une venue de l'Inde. — Le problème des loirs.

AU FIL DU MOIS

Concours d'histoire mariale. — Le "Forum catholique". — L'Université Pontificale Grégorienne. — 1913-1953. — Un apôtre laïque.

ARTICLES

L'EGYPTE ET L'AFRIQUE DU NORD FRANÇAISE

Gabriel Enkiri

NOTRE APOSTOLAT AUPRES DES PROTESTANTS.

Jean-Dominique Brosseau

SOLSTICE CHRETIEN

Luigi d'Apollonia

HORIZON INTERNATIONAL

Joseph-H. Ledit

LES LIVRES

En 50 ans, les usines de Windsor ont produit environ 2,900,000 automobiles et camions, ce qui surpasse de beaucoup la production de toute autre compagnie canadienne d'automobiles. Les salaires et gages que la compagnie a payés à ses employés à Windsor seulement se sont chiffrés à plus de \$700,000,000 depuis sa fondation en 1904.

Les ventes à l'exportation continuent d'être toujours très limitées à cause des réglemens sévères sur le change étranger et sur les importations dans les territoires d'outre-mer où la compagnie possède des filiales. Des réglemens semblables limitent également l'importation de véhicules Ford anglais aux marchés importants d'outre-mer. Néanmoins, dans les pays d'outre-mer où la compagnie possède des filiales, elle a atteint en 1953 le plus grand volume de ventes de tous les temps.

M. Sales ajouta que la compagnie est à préparer un important programme pour cette année, pour marquer son jubilé d'or.

Le Mystère de l'Unité et du divin retour. — De Hedwige Andegavenski, regina Poloniat.

The Case of Cardinal Aloysius Stepinac. — Christianisme et Liberté. — Médecine et Morale. — Guide pratique de l'enquête sociale. — La Connaissance de la vie. — Le Théâtre contemporain. — Canadian Writer. — Traductions. Histoire de la province de Québec. — La Grande Faim. — Sur les chemins de ma vie. — Le Secret de l'Espérance.

"RELATIONS", 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal-14 — VE. 25-41.

Abonnement : \$3.00 par année; le numéro : \$0.25.

QUELQUES LIGNES DE LA GATINEAU

LES REALISATIONS DE 1953

La Gatineau a continué d'améliorer et d'étendre son réseau de distribution, il prouve : 115 milles de ligne de construit, portant à 1,746 milles la longueur des lignes érigées au cours des huit dernières années.

La Gatineau dessert maintenant 8,676 fermes.

La puissance de 17 sous-stations de distribution fut accrue de 13,700 kva.

Le bilan de la transmission s'établit ainsi : Deux nouvelles sous-stations de transmission de 15,000 kva mises en service, l'une à Dorion, l'autre à Farmers près de Chelsea.

Un régulateur de voltage de 10,000 kva installé à St-Jérôme.

La tension de la ligne St-Jovite - Labelle montée de 13,200 à 26,400 volts.

Erigé 19 milles de la nouvelle ligne à 26,400 volts reliant Dorion à St-Polycarpe.

Construit 12 milles de ligne à 26,400 volts le long de la nouvelle route entre Low et Kazabazua.

Complète la ligne de transmission à 110,000 volts de 32 milles le long entre Lachute et les Cédres, reliant ainsi les réseaux d'énergie de l'Hydro-Québec et de la Gatineau.

GATINEAU POWER COMPANY

79ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le gérant général, M. Ulric Roberge, soumet le rapport annuel accusant que l'actif, les dépôts, les prêts et les bénéfices ont atteint de nouveaux sommets.

Le président, M. Charles St-Pierre, fait un bref exposé de la situation économique

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 30 novembre 1953, déclare le gérant général, fait ressortir les résultats les plus favorables que la Banque ait enregistrés dans son histoire.

Les bénéfices, en augmentation de \$517,797 sur l'année précédente, s'établissent à \$1,364,848, après déduction du versement au Fonds de pension du personnel, des affectations aux réserves latentes, de l'amortissement des immeubles sociaux, soit \$381,017, à comparer avec \$349,178 l'an dernier, et de la provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$1,219,919, à rapprocher de \$803,813. Ils se répartissent à \$1.95 par action, au regard de \$1.21 en 1952. Une somme de \$810,000 a été versée en dividendes, au lieu de \$700,000 en 1952. Comme vous le savez, au début de l'exercice, le taux du dividende a été porté de 8 à 10 pour cent et, comme l'an passé, un dividende supplémentaire de 2 pour cent a été payé au mois de décembre dernier. Un montant de \$500,000 ayant été de nouveau porté au Fonds de réserve, le solde du Compte des Profits et Pertes ressort à \$425,940, en comparaison de \$401,092 au 29 novembre 1952.

Les dépôts, en augmentation de \$31,204,515, atteignent le total sans précédent de \$507,833,962. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$121,732,470 à \$135,509,188 et la somme des dépôts portant intérêt, de \$341,528,334 à \$345,694,383.

L'actif total de la Banque, s'élevant à \$31,549,540 en un an, s'élève au chiffre record de \$524,766,230. Il présente une plus grande liquidité que l'année précédente. Les disponibilités de caisse, accusant une augmentation de \$11,819,029, se chiffrent par \$89,476,679, soit 17.62 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de 16.29 en 1952. L'actif rapidement réalisable est de \$288,255,361, à rapprocher de \$299,598,053. Il est l'équivalent de 56.76 pour cent du passif envers le public. Les prêts et escomptes courants, en progression de \$41,174,481 depuis un an, forment le plus fort total qu'ils aient jamais atteint, soit \$211,370,706. Cette importante augmentation a eu pour contre-partie une réduction de \$23,481,337 dans le portefeuille de titres dont la valeur s'établit à \$195,788,085.

Le Conseil d'administration a rendu un témoignage de satisfaction au personnel "à qui la Banque doit en grande partie les remarquables progrès qu'elle a réalisés au cours de l'exercice".

Dans son exposé de la situation générale, le président a fait observer que l'essor qu'a pris l'économie canadienne au lendemain de la dernière guerre s'est poursuivi au cours de l'année écoulée, mais que nous devons envisager aujourd'hui de sérieux problèmes.

Au fur et à mesure que notre pays étend l'exploitation de ses richesses nationales et développe ses moyens de production, il devrait élargir ses débouchés extérieurs. Cependant, loin d'atteindre cet objectif, il a vu ses exportations diminuer.

La Bible vous parle

(15 janvier)

J'ai contre toi que tu es relâché de ton premier amour. (Apoc. 2, 4)

(16 janvier)

D'amour fraternel chérissiez-vous les uns les autres, mettez dans votre estime les autres au-dessus de vous. (Rom. 12, 10. Epître du 11e Dim. après l'Epiphanie).

LE CONSEIL MUNICIPAL

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la proposition de L. ROBERT PARENT Entrepreneur général Ste-Agathe-des-Monts

AVIS est par les présentes donné que Louis Robert Parent, entrepreneur général, de la ville de Ste-Agathe-des-Monts, dans la province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, en vertu de la loi 1949 sur la faillite.

Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur, à mon bureau, No 7, rue St-Vincent, en la ville de Ste-Agathe-des-Monts, le 30ème jour de janvier 1954, à onze heures de l'avant-midi.

Daté de Ste-Agathe-des-Monts, ce 12ème jour de janvier 1954

Bureau de

J.-Denis Martin, C.A.
7, rue St-Vincent
Ste-Agathe-des-Monts
J.-DENIS MARTIN, Syndic

H. J. O'CONNELL Limited

TRAVAUX D'EXCAVATION
CONSTRUCTION DE ROUTES
PAVAGE DE TOUTES SORTES
VENTE DE GRAVIER

Nos ingénieurs sont en mesure de résoudre les problèmes relatifs à l'exécution de travaux de toutes envergures.

Tél. Ste-Thérèse 4135
Bureau : Ste-Thérèse. Côte Nord

chés qui sont aussi indispensables à l'un qu'à l'autre.

On convient en général, a conclu M. St-Pierre, que la période de développement sans exemple que nous traversons ne peut pas se prolonger indéfiniment. Toutefois, même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera du reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjutor Amyot, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Dailly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été élu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Charles Laurendeau et l'hon. Jacob Nicol ont été élus vice-présidents.

ENCAN PUBLIC

La Cité de Saint-Jérôme vendra à l'encan public, le samedi 16 janvier 1954 à 11 heures de l'avant-midi les articles suivants :

"Attelages simples et doubles; sleighs simples et doubles; wagons simples et doubles; tombereaux; grattoirs et charrettes à neige pour trottoirs; couvertes à chevaux; crèches à eau et avoine en fonte; etc.

"Cet encan aura lieu sur la place de la Balance Publique (ancienne place du Marché) à l'arrière du Poste de Police et de Feu.

"Les prix adjugés plus les taxes de vente (provinciale, municipale et d'éducation - 5%) seront payables strictement comptant.

"Pour informations, s'adresser à monsieur Napoléon Bastien, tél. : 3460, Saint-Jérôme."

Vermette & Vermette

NOTAIRES — COMMISSAIRES

Edifice Themis, Chambre 904 — 10, rue St-Jacques

Tél. : LA. 7268 — MONTREAL

Robillard, Jetté, Baudouin

ARCHITECTES

5, rue Castonguay

Tél. 3414

ON DEMANDE

On demande bonne pour maison privée. Bon salaire. Excellentes conditions. S'adresser à L'Avenir du Nord, C. P. 160 ou Téléphone 4350.

Cartes Professionnelles

Tél. : Bureau 3301

Tél. : Rés. 4237

LOUIS NICOLAS

Architecte

Bureau : 298 RUE LABELLE — Suite 5

Résidence : 420, MELANÇON, ST-JEROME, Qué.

Le jour : 4515

Le soir : 6256

GONTRAN LATOUR

Courtier en assurances générales

230, RUE ST-GEORGES, SAINT-JEROME

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS et PROCUREURS

L. L. Legault, C.R. — 295 Rue MAIN — FERNAND LEGAULT, C.R. — LACHUTE

Tél. 60 — 3, rue Préfontaine

Guy Legault, B.A., LL.B., 10, rue St-Jacques, Montréal Tél. : MA 3866

GIBEAULT & GELINAS

AVOCATS

Gaston Gibeault, C.R. — Paul Gélinas, B.A., LL.L., L.S.P.

Tél. 60 — 3, rue Préfontaine

LOUIS MIGNAULT

ARPENTEUR - GEOMETRE

533, AVENUE PARENT. — TEL : 3366 — SAINT-JEROME

Tél. 3412

VIE, FEU, VOL, AUTOMOBILE, ETC

BELANGER & VIAU

Assurances générales

COIN ST-GEORGES ET LATOUR, SAINT-JEROME

J.-M. Vermette, B.A., LL. L. — Gérard Vermette, B.A., LL. L. — Comité de Terrebonne

Résidence : ST-JANVIER — TEL. 4356

Vermette & Vermette

NOTAIRES — COMMISSAIRES

Edifice Themis, Chambre 904 — 10, rue St-Jacques

Tél. : LA. 7268 — MONTREAL

Signalez 3961

Bois - Charbon - Huile à chauffage

CAMILLE GOHIER

583, rue Labelle

St-Jérôme

Armand Parent

A. P. A.

Comptable-Vérificateur Autorisé de la Commission Municipale de Québec

Classe "A"

Bureau : 244 Avenue Parent

Rés. 389, boulevard Melançon

Tél. 3671 — Rés. 3692

SAINT-JEROME, Qué.

Nouvelle adresse !

Lorenzo Dubreuil

Tél. 3377

St-Antoine des Laurentides

Représentant des machines agricoles "MASSEY-HARRIS"

Accessoires de fermes et appareils électriques "BEATTY"

— Vente et service —

Transport général

Matériaux de construction

CHARBON — Peintures "CHATEAU"

BEURRE ET CREME GLACEE

● Produit de haute qualité.

● Encourageons les nôtres.

● Surveillez nos annonces.

Athanase COMTOIS, prop.

TERREBONNE, P.Q.

Crèmerie de Terrebonne

Tél. : 603 R-3-1

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

79ème assemblée générale annuelle

Le rapport du Conseil d'administration, présenté par le gérant général, M. Ulric Roberge, révèle que l'actif, les dépôts, les prêts et les bénéfices sont plus élevés que jamais.

Le président, M. Charles St-Pierre, après un bref exposé de la situation générale, conclut en disant que, même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera du reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 12 janvier, à son siège social, à Montréal, la 79ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 30 novembre 1953 fait ressortir les résultats les plus favorables que votre Banque ait enregistrés dans son histoire.

Les bénéfices, en augmentation de \$517,797 sur l'année précédente, s'établissent à \$1,364,848, après déduction du versement au Fonds de pension du personnel, des affectations aux réserves latentes, de l'amortissement des immeubles sociaux, soit \$381,017, à comparer avec \$349,178 l'an dernier, et de la provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$1,219,919 à rapprocher de \$803,813. Ils se répartissent à \$1,95 par action, au regard de \$1,21 en 1952. Une somme de \$840,000 a été versée en dividendes, au lieu de \$700,000 en 1952. Comme vous le savez, au début de l'exercice, le taux du dividende a été porté de 8 à 10 pour cent et, comme l'an passé, un dividende supplémentaire de 2 pour cent a été payé au mois de décembre dernier. Un montant de \$500,000 ayant été de nouveau porté au Fonds de réserve, le solde du Compte des Profits et Pertes ressort à \$425,940, en comparaison de \$401,092 au 29 novembre 1952.

Les dépôts, en augmentation de \$31,204,515, atteignent le total sans précédent de \$507,833,962. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$121,732,470 à \$135,509,188 et la somme des dépôts portant intérêt, de \$341,528,334 à \$345,694,383.

L'actif total de la Banque, s'élevant à \$31,549,540 en un an, s'élève au chiffre record de \$524,766,230. Il présente une plus grande liquidité que l'année précédente. Les disponibilités de caisse, accusant une augmentation de \$11,819,029, se chiffrent par \$89,476,679, soit 17,62 pour cent du passif envers le public, à rapprocher de 16,29 en 1952. L'actif rapidement réalisable est de \$288,255,361, à rapprocher de \$299,598,053. Il est l'équivalent de 56,76 pour cent du passif envers le public. Les prêts et escomptes courants, en progression de \$41,174,481 depuis un an, forment le plus fort total qu'ils aient jamais atteint, soit \$211,370,706. Cette importante augmentation a eu pour contre-partie une réduction de \$23,481,337 dans le portefeuille de titres dont la valeur s'établit à \$195,788,085.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert sept bureaux et en a fermé un.

Il est agréable au Conseil d'administration de rendre un témoignage de satisfaction au personnel à qui la Banque doit en grande partie les remarquables progrès qu'elle a réalisés au cours de l'exercice. Il convient de louer la diligence, le dévouement et l'esprit de coopération que chacun n'a cessé d'apporter à l'exercice de ses fonctions.

REMARQUES DU PRÉSIDENT
Notre pays a connu de nouveau, en 1953, une année de grande activité économique. On prévoit que la valeur de la production nationale aura dépassé 24 milliards de dollars. Cette somme représenterait, malgré la baisse des prix des produits de la ferme, une légère progression par rapport à l'année précédente.

La dernière saison agricole a été très favorable. La statistique officielle évalue la moisson de blé à 614 millions de boisseaux, soit seulement 74 millions de moins que le chiffre record de 1952. La moyenne des trois dernières années s'établit à quelque 600 millions de boisseaux, à rapprocher de 370 millions pendant la décennie 1940-50.

L'écoulement de nos stocks de blé pose un problème d'autant plus ardu que les disponibilités sont considérables aussi, non seulement aux Etats-Unis, mais encore dans les deux autres grands pays exportateurs, l'Australie et l'Argentine. L'Angleterre, notre grand marché traditionnel, n'ayant pas renouvelé son adhésion à l'Entente internationale sur le blé, s'approvisionnera, naturellement, dans les pays où elle obtiendra les plus bas prix. Il est certain cependant que les réserves de blé du Canada répondront un jour à des besoins impérieux. Le rendement du sol est très variable d'année en année

et trois bonnes moissons de suite sont un fait exceptionnel.

L'essor qu'a pris l'économie canadienne au lendemain de la dernière guerre s'est poursuivi au cours de l'année écoulée. Les capitaux de placement continuent d'affluer, accélérant la mise en valeur des richesses potentielles du pays, contribuant à l'établissement ou à l'agrandissement d'usines et de fabriques. De vastes entreprises en voie d'exécution, notamment dans la province de Québec et en Colombie britannique, augmentent considérablement, d'ici quelques années, la puissance des installations de forces hydrauliques. L'industrie minière, malgré le rapide développement des puits de pétrole et de gaz naturel de l'Ouest, n'aura peut-être pas établi un nouveau record l'an passé, mais le rendement en sera considérablement accru dès que commencera l'exploitation du minerai de fer de l'Ungava, des mines de cuivre de la Gaspésie et de divers autres gisements. Les opérations forestières trouvent un puissant stimulant dans la demande croissante des fabriques de pâtes et papiers et de l'industrie du bâtiment. La production des manufactures a été, dans l'ensemble, un peu plus importante qu'en 1952. L'emploi a subi toutefois, pendant le dernier trimestre de l'année, un recul d'un caractère saisonnier, mais qui était plus important que de coutume. Les salaires, dans l'industrie et les transports, sont plus élevés que jamais.

La province de Québec prend une large part à l'essor du Canada. Elle évolue rapidement vers l'industrialisation que favorisent ses immenses richesses forestières et minières et ses puissantes sources hydrauliques. En 1952, dernière année pour laquelle des relevés complets aient été établis, la valeur nette de la production, qui s'élevait à 3,395 millions de dollars, se répartissait ainsi, en pourcentage : manufactures, 61,85 ; construction, 12,50 ; agriculture, 9,52 ; forêts, 6,19 ; mines, 3,74 ; énergie hydro-électrique, 4,06. Plus de 40 pour cent des nouvelles industries que compte le Canada depuis 1946 se sont établies dans la province de Québec. Plusieurs se sont fixées, non pas dans les grandes villes, mais dans des centres de moindre importance. Elles contribuent ainsi à la décentralisation de l'industrie et à l'élargissement de débouchés pour les produits agricoles de diverses régions.

La valeur nette des produits de la ferme et de l'élevage était, en 1952, d'environ 223,2 millions de dollars. On croit qu'elle n'aura pas été moins élevée en 1953, malgré la baisse des prix.

LE COMMERCE EXTERIEUR
Le commerce d'exportation du Canada contribue au revenu national à concurrence d'environ 24 pour cent. Au fur et à mesure que notre pays étend l'exploitation de ses richesses naturelles et développe ses moyens de production, il devrait élargir ses débouchés extérieurs. Cependant, loin d'atteindre cet objectif, il a vu ses exportations fléchir sensiblement l'année dernière.

Des relevés préliminaires indiquent que, pendant les dix premiers mois de 1953, le commerce extérieur du Canada, en augmentation de 265 millions par rapport à la période correspondante de 1952, s'est chiffré par 7,157 millions de dollars. Cette somme considérable place notre pays au troisième rang des grandes nations commerçantes du monde. Mais ce progrès dépend uniquement de l'accroissement de nos importations, qui ont augmenté de 379 millions, alors que nos exportations diminuaient de 114 millions. Ainsi, d'une année à l'autre, une balance favorable du commerce de 248 millions a fait place à une balance défavorable de 245 millions.

L'augmentation de nos importations tient à la grande activité industrielle qui règne dans notre pays et qui exige de gros achats de matériaux, d'outillage et de combustibles aux Etats-Unis, ainsi qu'à l'importance du revenu national.

La statistique constate une diminution de nos ventes dans tous les pays, sauf les Etats-Unis, le Japon, la Hollande et la Suisse, diminution qui atteint 97 millions de dollars dans le Commonwealth britannique, dont 74 millions dans le Royaume-Uni, 82 millions dans l'ensemble de l'Europe continentale et 65 millions dans l'Amérique latine. Si nos expéditions d'animaux et de produits dérivés, de minéraux non métalliques et de pro-

duits chimiques accusent quelque progrès, il y a eu régression dans tous les autres groupes, soit les denrées agricoles, les fibres et textiles, les bois et papiers, les produits du fer et les métaux non ferreux. Les causes de la contraction de nos exportations sont multiples.

La pénurie de dollars continue de restreindre les moyens d'achat de plusieurs nations, particulièrement de celles qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'exportation de matières premières dont les cours ont fléchi.

Depuis la fin de la guerre, la politique d'assistance de Washington, à l'exclusion de l'aide militaire, finance environ 10 pour cent du commerce international. Notre pays en profite largement. Il ressort de statistiques officielles des Etats-Unis qu'entre avril 1948 et avril 1953, le tiers de nos exportations totales consistaient en produits qu'achetait le gouvernement américain en vue de les distribuer gratuitement à l'étranger. La restriction graduelle qu'apportent les Etats-Unis à leur politique d'assistance n'est probablement pas la moindre cause du ralentissement de notre commerce d'exportation.

Le Canada et les Etats-Unis sont les deux pays du monde qui font les échanges les plus considérables. On peut donc espérer que la commission mixte qui vient d'être constituée en vue d'étudier les problèmes d'intérêt commun réussira à surmonter des difficultés qui ne peuvent qu'être préjudiciables à l'un et à l'autre.

Pendant les années d'après-guerre, le tourisme apportait à nos comptes internationaux un élément d'actif appréciable. Il a même donné, en 1948, un revenu net de 154 millions de dollars. Mais cette balance favorable n'a pas cessé de décroître au cours des trois années suivantes, parce que les Canadiens dépensent davantage à l'étranger. Elle faisait place, en 1952, à une balance défavorable d'une soixantaine de millions. En 1953, bien que les dépenses des touristes américains aient été en augmentation sur l'année précédente, on prévoit que les relevés complets feront ressortir de nouveau un déficit, qui sera toutefois moins grand qu'en 1952.

LES PRIX

Le progrès et même le maintien du commerce d'exportation du Canada dépendent avant tout de la question des prix. Chacun cherche le meilleur marché possible. Nos produits ne se vendront que dans la mesure où nous les offrirons à des prix que les acheteurs éventuels puissent et veuillent bien payer. Or les prix de nombreux produits canadiens, denrées agricoles aussi bien qu'objets fabriqués, excèdent ceux de producteurs étrangers dont nous ne pouvons soutenir la concurrence sur les marchés du monde et parfois même sur notre propre marché.

On pouvait espérer que les progrès techniques, qui accélèrent la production, compenseraient l'augmentation des salaires et le raccourcissement de la durée du travail. Toutefois, le président d'une grande société industrielle déclarait récemment que son entreprise, malgré les sommes considérables qu'elle a dépensées en vue de perfectionner son outillage et ses procédés, n'a pas réalisé l'économie prévue parce que l'accroissement de la productivité n'a pas suffi pour contre-balancer le relèvement des salaires. Par ailleurs, il a été établi que, de 1946 à 1952, les salaires industriels ont augmenté, en moyenne, de plus de 8 pour cent par année, tandis que la progression moyenne du rendement par homme-heure n'a été que de 2 à 2,5 pour cent.

La question des prix intéresse, tout autant que le chef d'entreprise, l'ouvrier lui-même, qui vit de la vente des produits de son travail. Leur intérêt mutuel leur commande donc de collaborer afin de conserver et d'étendre, sur le marché national comme sur les marchés extérieurs, des débouchés qui sont aussi indispensables à l'un qu'à l'autre.

Les impôts constituent aussi un important élément des prix de revient. Pour apprécier le poids du fardeau dont le fisc charge l'industrie, il suffit de savoir qu'une enquête de l'Association des manufacturiers canadiens fait ressortir qu'en 1952 les impôts et les taxes ont absorbé 8,7 pour cent du produit des ventes des principales entreprises.

LES PERSPECTIVES

On convient en général que la période de développement sans exemple que nous traversons ne peut pas se prolonger indéfiniment. La durée et l'ampleur mêmes du mouvement accéléré de l'activité économique ne font-elles pas pressentir que la cadence commencera, tôt ou tard, à ralentir. Déjà, quelques indices nous en avertissent. Le ministère du Travail, expliquant la diminution qu'a constatée l'automne dernier la statistique de l'emploi, exposait que divers travaux d'aménagement, pour le compte de la Défense nationale ou concernant l'exploitation de ri-

chesse naturelles, étaient terminés et qu'en outre plusieurs industries manufacturières, qui avaient pris une grande extension l'année précédente, n'embauchaient pas d'autres ouvriers. Une dizaine de mille manufactures petites et grandes, se sont établies au Canada depuis la fin de la guerre. Il paraît évident qu'on ne peut compter beaucoup plus longtemps sur un tel concours de promoteurs d'industrialisation, du reste. On estime que les entreprises, Le nombre en a déjà les industries qui se sont fondées et celles qui se sont agrandies en 1953 ont fourni 19,000 emplois nouveaux, en comparaison de 34,000 l'année précédente. Il ne faut pas oublier que le Canada est tenu d'exporter quelque 25 pour cent de sa production et qu'il est, de ce fait, très sensible aux influences extérieures.

Même s'il y a lieu de prévoir un certain ralentissement de l'activité économique — dont on atténuera du reste les effets en s'y préparant — nous croyons que nous sommes justifiables d'envisager avec confiance l'année qui vient de commencer.

Les actionnaires ont réuni le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. L.-J. Adjuvot Amyot, l'hon. F. Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. Georges A. Daly, M. Auguste Désilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre. A une séance du Conseil d'ad-

Revue annuelle du président de Ford

Nouveau sommet des ventes en 1953 ; excellentes perspectives pour 1954.

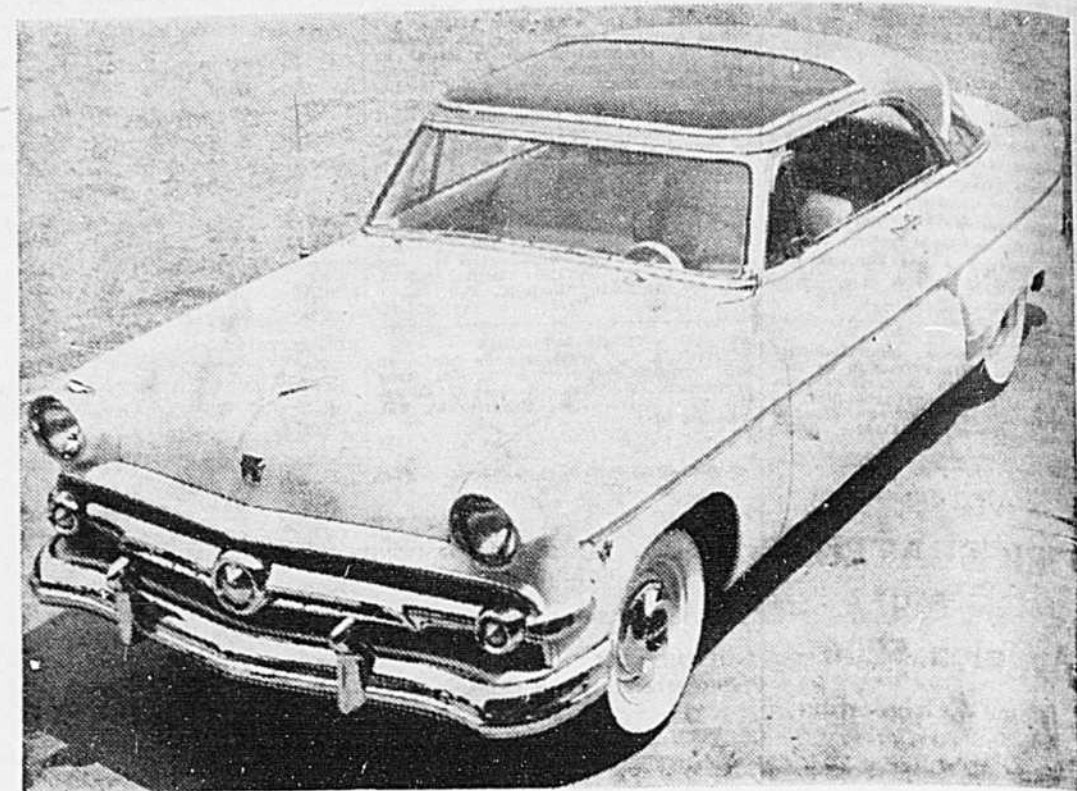
Windsor, Ont., 4. — Ford Motor Company of Canada, Limited, a connu la meilleure année de son histoire et s'attend à une continuation de progrès durant l'année 1954.

M. Rhys M. Sale, président, a souligné dans sa revue de fin d'année que la production et les ventes de la compagnie en 1953 ont surpassé de beaucoup celles de l'année précédente, accusant une augmentation de 68 pour cent sur celle de 1952.

"Le programme d'expansion et de modernisation au coût total d'environ \$70,000,000 fut entrepris sur la fermeté de notre foi en la croissance continue de notre commerce et au développement soutenu de l'économie nationale", dit M. Sale.

"Ce que la compagnie a accompli en 1953 fait plus que justifier notre confiance. Le facteur le plus significatif fut une augmentation de 25 pour cent dans la part que la compagnie Ford obtient de tout

le marché d'automobiles au Canada. Lorsque tous les chiffres seront connus, ils révéleront qu'en 1953 les Canadiens auront acheté plus de 450,000 automobiles et ca-

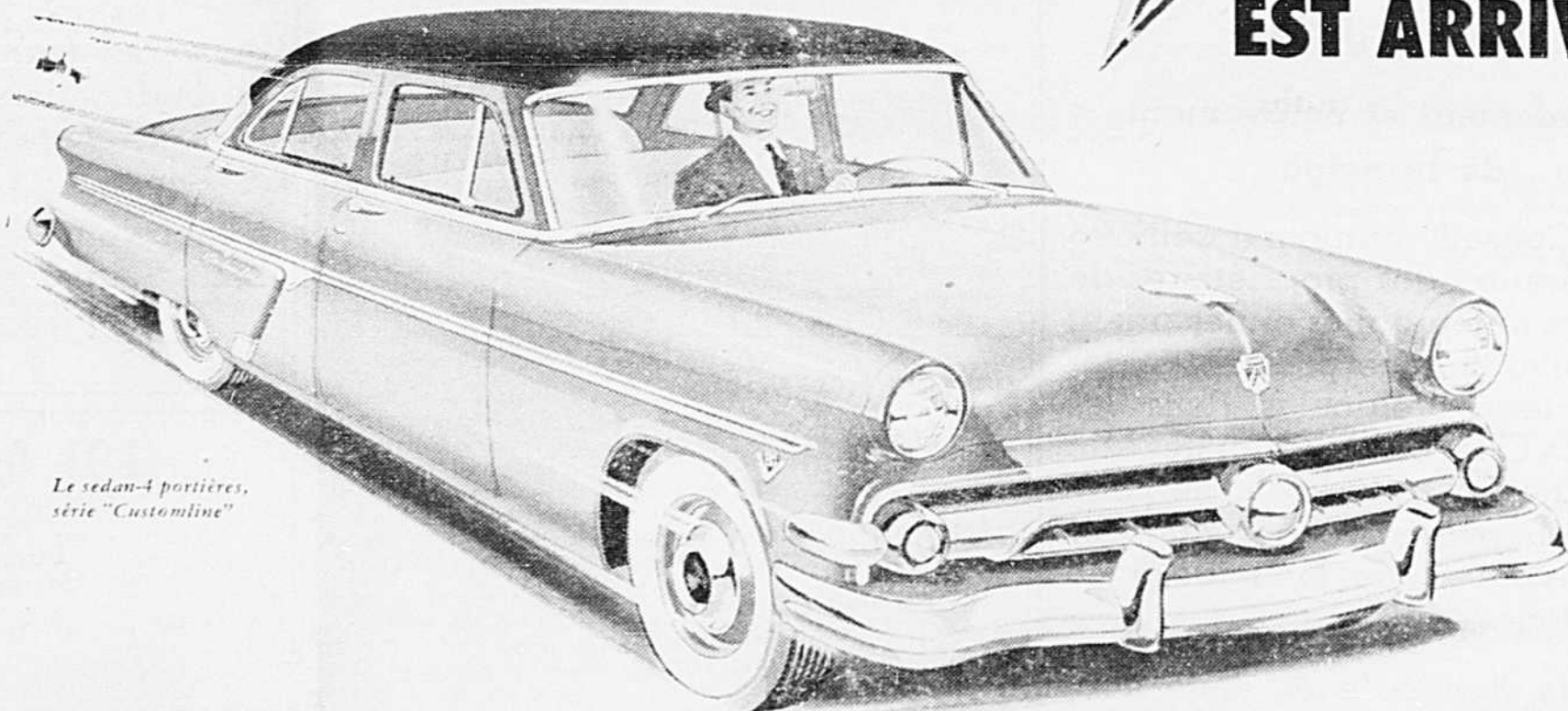


Les automobiles Ford 1954, qui seront présentées au public chez tous les vendeurs autorisés Ford, Monarch d'un bout à l'autre du Canada durant la setomaine et Crestline est muni également d'un "glass" vert, représenté ci-dessus, fait partie d'une nouvelle série Crestline. Chaque modèle des séries Crestline et Crestline est muni également d'un moteur V-8 plus puissant, de 120 chevaux-vapeur, tableau de bord entièrement nouveau ainsi qu'une variété de couleurs et de capitonnages sont des caractéristiques qui parachèvent leur élégance.

Le marché d'automobiles au Canada. Lorsque tous les chiffres seront connus, ils révéleront qu'en 1953 les Canadiens auront acheté plus de 450,000 automobiles et ca-

ENCORE PLUS AVANTAGEUSE EN 1954

La nouvelle FORD EST ARRIVÉE!



Le sedan-4 portières, série "Customline"

EN MONTRE MAINTENANT! Venez la voir!

ENCORE PLUS PUISSANTE

Accélérations plus rapides, roulement plus doux et sécurité encore accrue!
Nouveau moteur V-8 plus puissant
magnifique résultat de plus de 20 ans d'expérience.

ENCORE PLUS ÉLÉGANTE

Un choix encore plus vaste de ravissants modèles en 3 admirables séries

ENCORE PLUS FACILE À CONDUIRE

La Ford "54" offre la servo-direction*, les servo-freins*, la commande Fordomatic* et bon nombre d'autres dispositifs ultra-modernes.

La voici!... la splendide Ford V-8 de 1954... avec ses lignes nouvelles, son élégance racée. Elle présente un moteur V-8 plus puissant encore et de nouveaux dispositifs automatiques qui suppriment tout effort... Ses avantages lui confèrent, en 1954, une valeur encore plus grande!

Le nouveau moteur V-8 de 120 CV des modèles "Customline" et "Crestline" est le meilleur moteur V-8 jamais créé par Ford. Plus puissant que jamais auparavant, il est plus souple, permet des accélérations plus rapides, assure un roulement meilleur et une sécurité accrue. Le moteur V-8 Strato-Star des modèles "Mainline" est renommé aux points

de vue puissance et économie. Ces deux moteurs sont le brillant résultat de l'expérience acquise par le manufacturier qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis!

Les tout nouveaux modèles de la série "Crestline" — la Skyliner, au toit en Plexiglas transparent, et le luxueux sedan-4 portières — mettent en vedette les dernières innovations de l'industrie automobile.

La Ford "54" offre de nouveaux dispositifs automatiques — tels que : servo-direction Master-Guide, servo-freins* et, naturellement, la commande entièrement automatique Fordomatic* — qui combinent l'aise l'automobiliste le plus exigeant.

VOICI 2 MODÈLES "Crestline" NOUVEAUX ET SENSATIONNELS



Le sedan-4 portières "Crestline"

... son élégance ultra-moderne le classe dans une catégorie à part. Il fera l'admiration de tous ceux qui recherchent les voitures de grand luxe.



La Skyliner de la série "Crestline"

... modèle entièrement nouveau différent de tout autre. Son toit transparent en Plexiglas laisse pleinement du siège avant) permet de jouir de soleil, tout en atténuant l'éclat des rayons trop violents.



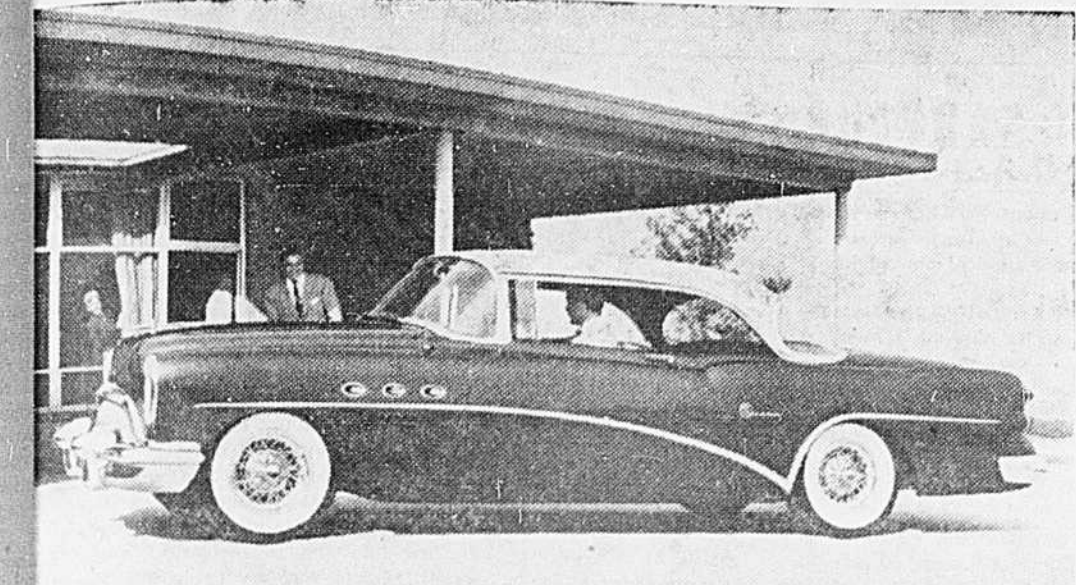
LE VENDEUR AUTORISÉ FORD VOUS INVITE À ESSAYER LA FORD V-8

SIMARD AUTOMOBILE INC.

MONTEE MONTIGNY

Tél. 3583

ST-JEROME



Le style crâne de voiture sport du sedan deux portières Riviera Super ne manquera pas de faire de cette Buick une vedette de beauté en 1954. Modélisée sur la voiture sport Skylark de Buick, elle présente le nouveau pare-brise panoramique, une ligne de ceinture abaissée, pleine ouverture de roue dans les

BUICK POUR 1954

Buick a présenté aujourd'hui un assortiment complètement nouveau d'automobiles pour 1954; on y trouve les changements de style les plus révolutionnaires depuis l'introduction du profilage.

Les nouvelles Buick sont offertes en quatre séries, avec carrosseries nouvelles, plus spacieuses, nouveau style extérieur et intérieur, empattements plus longs, pare-brise panoramiques donnant jusqu'à 19 pour cent plus de visibilité, et des moteurs V8 plus puissants et plus efficaces.

La série Special fait ses débuts dans la classe des V8, en 1954, avec un moteur de 150 CV tout à fait nouveau, modelé sur le V8 à soupapes en tête introduit l'an dernier dans les séries Roadmaster et Super.

La puissance en chevaux de la Roadmaster a été accrue de 188 à 200 et celle de la Super de 170 à 182.

L'assortiment Buick pour 1954 présente aussi la nouvelle série Century qui est conçue pour se vendre entre les prix de la Special et de la Super. La Century, qui présente un moteur Roadmaster de 200 CV monté sur un châssis de la série Special, possède un très grand rapport puissance-poids et sa performance est remarquable.

Les voitures "estate wagon" tout acier s'obtiennent cette année, pour la première fois, dans les séries Century et Special.

Parmi les remarquables caractéristiques de style, il y a le pare-brise panoramique, les grandes ouvertures de roues dans les ailes arrière et la ligne penchée des portières dans tous les Riviera deux portières et les transformables, la visière à même et les pare-pluie des sedans quatre portières Roadmaster et Super, les nouvelles ailes avant élevées permettant au conducteur de voir l'aile droite en tout temps, et puis le nouveau tableau de bord.

On constate, dans tout l'assortiment 1954, un usage plus artistique et plus agréable du chrome. La moulure en forme de lance, si caractéristique des Buick, a été ramenée dans le goût des lignes de la Skylark transformable de l'an dernier.

Le style de la grille a aussi été amélioré; il y a maintenant 49 barres minces dans le cadre de la grille chromée. L'emblème tradi-

Des "Maisons de culture"

Si vous ne connaissez pas la Lettonie, vous êtes bien excusable. Car Lettonie est un de ces nombreux pays bouffés par l'U.R.S.S. Et s'il faut en croire le journal communiste "Sovetskaya Latvija", tout va bien mal en Lettonie à commencer par les salles de cinéma qu'on nomme là-bas des "maisons de culture".

D'après notre confrère soviétique, il vaut mieux ne pas fréquenter les salles de cinéma de la Lettonie parce que les opérateurs, souvent ivres-morts, présentent les films à l'envers ou en commençant par la fin. Et quand ils n'aiment pas une "séquence", ils la coupent, la suppriment, la remplacent par une suite d'un autre film.

Le journal cite un cinéma où l'on ne vend les billets que dix minutes avant le début de la représentation, ce qui occasionne une poussée générale. Il parle d'un autre que l'on ne nettoie jamais. Enfin le gérant d'une salle de cinéma de Lestaja vend les meilleurs sièges à ses amis.

Bon, ces critiques...

On va au cinéma pour se délasser, n'est-ce pas? De quoi se plaindre-t-on conséquemment, si l'on nous oblige à regarder un mauvais exercice physique... Quant à les dérouler en commençant par la fin, quel mal y a-t-il à cela? Nous connaissons plusieurs films qui ont autant de sens vus ainsi.

Quand l'opérateur fait des coupures, il remplit le rôle de censeur, mais il peut aussi manifester beaucoup d'imagination.

En pays soviétique, l'égalité est censée régner. Par conséquent, il n'y a pas de mal à faire courir

CONSEIL DU FILM DE ST-JEROME

Les associations et les groupements membres du Conseil du Film de St-Jérôme pourront bénéficier de ce programme mensuel ci-dessous décrit, jusqu'au 31 janvier courant, en s'adressant à M. Armand Raymond, prés., 248, rue Lebeau, Tél. 5043.

COUP D'OEIL No 40: Trois sujets de grande actualité: le bled l'Ouest, les précautions que l'on prendra quand on subira une opération, et enfin, un exemple à suivre si vous désirez vous construire une maison. C'est la méthode habituelle des films de la série Coup d'oeil, soit un reportage en trois tableaux. 1. Tout d'abord, voici une image de l'activité fébrile de l'Ouest au temps de la moisson: on mobilise des milliers de wagons pour transporter les millions et les millions de boi-

maladie nommée glaucome. Lorsqu'il est traité dès les premiers symptômes de la glaucome, le malade peut guérir assez facilement.

ATTENTION A LA FOURNAISE: Si vous ne voulez pas vous réveiller mort un beau matin, comme on dit dans ce film, vous ferez mieux, si vous chauffez au charbon, de suivre les conseils de prudence élémentaire qui vous sont donnés ici. Le gaz carbonique qui s'échappe des fournaies mal entretenues et mal chauffées peut causer la mort. L'hiver, les journaux rapportent souvent des cas d'empoisonnement par gaz carbonique. Alors, attention à la fournaise.

L'HOMME AUX OISEAUX: Dans la ville de Québec, vit un homme qui aime les oiseaux. Il les aime même passionnément. A tel point qu'il est souvent en retard au travail et qu'un beau matin, le patron, fatigué de cette négligence, congédie Jos Demontigny, l'homme aux oiseaux. Bien embêté, ne voulant pas apprendre à sa femme la nouvelle de son congédiement de la manufacture de chaussures, il erre à travers Québec en quête d'un emploi. Mais toutes sortes de rumeurs, qui, en roulant de bouche en bouche, prennent des proportions toujours plus considérables, circulent sur le compte de Jos. Il aurait frappé le patron et serait maintenant en prison. Les commères se dépêchent évidemment de tout rapporter à la femme de Jos, ne manquant pas d'ajouter des détails sur la présumée bataille et sur l'arrestation du pauvre mari. Affolée, l'épouse part à la recherche de son mari qui, lui, tente toujours de décrocher un emploi. Mais... pour savoir la fin il faut voir le film.

Ce conte pittoresque de Roger Lemelin nous permet une magnifique promenade dans la ville de Québec.

Les critiques du système de la libre économie appellent que l'on a déjà brûlé du café, jeté du sucre à l'eau, arraché des vignes, interdit certaines cultures, etc. Ils n'oublient qu'une chose: ces décisions n'avaient pas été prises par des "capitalistes", mais par des Etats qui craignent ou le chômage ou la baisse des prix. Le capitalisme, lui, a toujours voulu accroître la production, non la réduire.

Des pseudo-économistes qui sont, au mieux, des amuseurs inconscients, enseignent qu'il est possible de répartir également les richesses de ce monde au moyen de "bons de consommation" ou de papier-monnaie imprimé à volonté et distribué à tous. Mais alors, quel mobile encouragerait quelqu'un à produire? Qui travaillerait si tout nous était servi tout cuit?

Il y a des gens chanceux qui pour gagner leur vie font exactement ce qu'ils aiment, mais tous les métiers et toutes les professions ne sont pas agréables, ne procurent pas tous la renommée ou la gloire. Dans les pays où l'on a voulu supprimer le profit, en Russie par exemple, le gouvernement est obligé d'exercer une pression constante sur les ouvriers pour les astreindre à produire sans cesse et toujours davantage.

Pourquoi demander aux hommes de produire? Pour satisfaire leurs besoins, pour qu'ils s'enrichissent et enrichissent leur pays. Il ne s'agit pas d'une conception matérialiste de l'existence, bien au contraire. Comme l'écrit un économiste français, "lorsque l'homme est menacé quotidiennement par des soucis majeurs... lorsque l'incertitude du lendemain le ronge, il ne peut s'élever intellectuellement ni moralement".

Laissez à eux-mêmes, les ouvriers manifestent un remarquable bon sens. C'est sur eux que l'on peut compter le plus pour délivrer le monde du cauchemar communiste. Ils aiment surtout la tranquillité, la paix, un travail stable, des conditions de vie dignes d'un être humain. Ils n'acceptent pas d'être considérés comme des animaux ou des machines; mais ils n'aiment pas non plus servir d'instruments à des meneurs. En France, au Canada et en Angleterre notamment, les ouvriers ont donné en ces derniers temps de vigoureux coups de barre du côté du gros bon sens.

Au Canada comme aux Etats-Unis, des unions endossent parfois des nouvelles idéologies à la demande de certains dirigeants qui, n'étant pas eux-mêmes ouvriers, ne craignent pas les luttes de classe. Mais, heureusement, jusqu'à présent ces alliances n'ont jamais modifié beaucoup le résultat d'une élection, car les ouvriers votent comme ils l'entendent. Souhaitons pour la paix sociale qu'il en soit toujours ainsi.



Quand de meilleures automobiles seront construites, Buick les construira

La BUICK '54 l'a-

Le grand changement que vous espériez !

Du moment que vous apercevrez ces Buick 1954, vous saurez qu'il s'est produit quelque chose de sensationnel dans le style de l'automobile.

Il y a ici beaucoup plus que le changement habituel de modèle. Il y a beaucoup plus que ce qu'il aurait été possible d'accomplir en "réchauffant" tout simplement ce que Buick avait déjà présenté. Ce qui a été accompli dépasse de beaucoup les cadres de la ridection.

Voici cette rareté des raretés—un assortiment complètement nouveau d'automobiles.

Mais Buick ne s'en est pas tenu à la beauté plus hardie, plus fraîche et plus souple que vous voyez dans la ligne relevée et prolongée des ailes—dans le vaste pare-brise enveloppant—dans la ligne plus basse du toit—dans toutes les autres caractéristiques ravissantes de la modernité extérieure.

On a accru toutes les puissances en CV à des sommets sans précédents pour ces voitures.

On a construit un nouveau V8 pour la SPECIAL à bas prix—de sorte que maintenant tout l'assortiment Buick possède le célèbre moteur V8 de Buick—et, ce faisant, on a produit les nouveaux pistons "Power-Head" qui augmentent le rendement de l'essence dans tous les moteurs.

LORRAIN AUTOMOBILE LTEE
813, rue St-Georges
SAINT-JEROME
Tél. 3551

Pour bâtir la Cité ouvrière

Service de préparation au mariage

Tel qu'annoncé déjà ces cours seront donnés dans notre diocèse de St-Jérôme aux endroits suivants:

St-Jérôme: à l'Institut des Rév. Soeurs du Bon Conseil, tous les dimanches soirs, à 8 hres, le 1er cours sera le 17 janvier.

Responsables:

Mlle Thérèse Beauchamp, Tél. 9-3993;

M. René Martin;

Aumônier: M. l'abbé C. E. Léveillé, tél.: 3323.

St-Lucien au sous-sol de l'église, tous les jeudis, 1er cours le 22 janvier.

Les noms des responsables seront donnés la semaine prochaine.

St-Thérèse de Blainville à la salle paroissiale.

Responsables:

Mlle Jacqueline Corriveau;

M. Jacques Maisonneuve;

Aumônier: Rév. Père Koëns.

Autres détails donnés la semaine prochaine.

St-Adèle à l'école No 1 Ste-Adèle en haut.

Responsables:

Mlle Jeannine Gagnon, tél.: 9-3661.

Mlle Liliane Aubert, tél.: 9-3565.

M. J. G. Deslongchamps.

Aumônier: M. l'abbé René Gagnon, tél.: 9-9821.

Lachute, dans la paroisse de Ste-Anastasia.

Responsable: Mlle Fernande Marchand, tél. 400.

Aumônier: M. l'abbé P.-E. Peron, tél. 239.

A part les informations que nous vous donnons, les responsables se feront un plaisir de vous transmettre tous les renseignements que vous leur demanderez.

Au comité diocésain

A Noël, Mlle Thérèse Beauchamp, trésorière et responsable du S. P. M. pour notre diocèse de St-Jérôme, s'est fiancée à M. René Martin de Montréal, ex-responsable national de S.P.M. et ex-trésorier national de la J.O.C. également.

Félicitations et meilleurs vœux pour un avenir des plus heureux de la part du comité diocésain et de vos amis.

"Les jeunes d'a c't'heure"

Ti-Vieux: Je te dis que les jeunes d'a c't'heure... essaye pas de leur en montrer.

Copain: Dans quelle branche?

T: Dans toutes les branches? Tu prends sur le mariage...

C: Tu trouves pas, toi, que dans ce domaine-là ils en connaissent un peu trop? Il y a un temps pour tout. J'en connais qui ont reçu leur diplôme un peu jeunes.

T: Sais-tu, moi, je ne leur reproche pas de trop connaître, mais de connaître mal. Du temps de notre grand-mère, on était pas mal peureux sur la question des "sauvages".

C: Et maintenant, les jeunes peuvent en montrer à leur grand-mère!

T: La connaissance n'est pas un mal, loin de là. Mais les jeunes ne savent pas toujours s'instruire; surtout ils choisissent mal leur professeur. S'ils apprennent dans la rue ou dans les livres mal-propres, ils se faussent le cerveau et se nourrissent le coeur. Ah! mon vieux, si les parents voulaient...

C: Je t'avoue que je n'ai jamais parlé de "ca" à mon gars de 15 ans.

T: Tu es en retard mon vieux.

C: Je le sais. Mais rien qu'à penser quoi lui dire, ça me gêne.

T: Il y a de vrais bons petits livres là-dessus. C'est exprès pour les parents "gênés". Mais au fait, pourquoi es-tu gêné?

C: Je me le demande.

T: Bien sûr, mon vieux, je vais te le dire. Si tu étais plus gâté avec les gars à l'ouvrage, tu serais plus à l'aise avec ton fiston. Vois-tu, tu parles toujours du mariage comme si c'était une chose honteuse, un objet de farces plutôt grasses et parfois dégoûtantes.

C: Choque-toi pas, je suis pas pire que les autres!

T: C'est bien ce qui est désolant. Vous êtes tous pareils! Résultat: quand il s'agit de parler sérieusement du mariage, on recule. As-tu honte de ta femme? As-tu honte de ton amour pour elle? L'amour conjugal n'est pourtant pas un vice!

C: Non, mais, tu sais, on commet tellement de péchés contre cet amour, on dit tellement de bêtises contre lui, même à la radio.

T: Cela ne change rien à la beauté de cet amour sorti tout pur du coeur du DIEU-PERE. Tâche de lire un de ces livres pour les parents gênés. Puis parle à ton gars, clairement et proprement. Tous les prêtres peuvent te passer de ces livres où tu apprendras "quoi dire et comment le dire". Et plus tard, le Service de Préparation au Mariage complètera son instruction.

C: Pourquoi pas tout dire la première fois?

T: On ne parle pas à un adolescent comme à un fiancé. Depuis le péché originel, le choc de certaines révélations est dangereux. Mais il faut parler à ton gars. Pour trop de jeunes chrétiens, la découverte de l'amour se fait dans la boue. Comme nos jeunes marcheraient tous la tête haute et l'oeil clair, s'ils comprenaient que leur amour va les associer à Dieu le Père, très fécond et très pur!

C: Tu parles comme un beau livre, Ti-Vieux.

T: C'est parce que j'en ai lu. Qui t'empêche d'en lire?



Quand de meilleures automobiles seront construites, Buick les construira

La BUICK '54 l'a-

Le grand changement que vous espériez !

On a mis sur le marché une brillante nouvelle venue qui porte un nom célèbre, la Buick CENTURY—une voiture possédant une puissance phénoménale pour son poids et son prix—une voiture offrant plus de pure joie par dollar que toute Buick jamais construite.

Et l'on a accompli tout cela sans affecter la structure de prix qui, depuis des années, fait de la Buick la voiture la plus populaire du monde dans sa catégorie de prix.

Nous vous invitons à venir inspecter ces belles voitures, à constater leur excellente performance, à vous rendre compte de leur splendide valeur. Vous comprendrez alors ce qui fait dire à ceux qui ont eu l'avantage d'une avant-première: "Buick est la belle valeur."

Quand de meilleures automobiles seront construites, Buick les construira

BUICK -- la belle valeur

4 grandes séries—Special, Century, Super et Roadmaster

LORRAIN AUTOMOBILE LTEE
813, rue St-Georges
SAINT-JEROME
Tél. 3551

(Par Jean-Marc LEBEAU)

Claude Perreault est satisfait du rendement de ses joueurs et compte bien surpasser le Ste-Marcelle d'ici quelques joutes. Yvon Desjardins est la recrue qui impressionne le plus dans le circuit actuellement. Yvon est le frère de Georges et J-Jacques Desjardins qui tous deux s'alignent pour le même club soit le J. P. Soumia. Le jeune Yvon vient de la ligue juvénile. A l'heure actuelle, il a accumulé un total de 20 points soit 15 buts et 5 assistances pour se voir en seconde position des compteurs. Claude Perreault, le pilote du club a 24 points à son actif pour dominer le classement. J-Marie Paquette le gardien de but accomplit un travail digne d'éloges et est bien secondé par Maurice Groux, Racine et Piché à la ligne bleue.

Woody Dumart, le vétéran des Bruins de Boston, est le seul joueur régulier dans la ligue Nationale de hockey qui n'a pas encore mérité une punition cette saison. Quelques autres joueurs n'ont pas encore reçu leur première punition cette saison, mais ces joueurs ont tous manqué la plupart des parties de leur club à la suite de blessures. Dumart n'a manqué qu'une seule jouée jusqu'ici.

(Par GUIZOUT)

Il avait eu la chance de jouer trois fois aux quilles durant ses vacances des fêtes roulant des parties de 196-184-208. «J'vous dis que j' suis en forme pour vendre», en parlant de la semaine dernière. Son capitaine Marcel St- Pierre avait été mis au courant que Guy avait roulé fort sur les différents bowling de Montréal. Alors il ne tarda pas à se mettre en communication avec Guy pour lui rappeler qu'il y avait du bowling vendredi soir. Notre ami Guy s'est rendu à l'appel pis il a joué deux grosses parties de 84-

Si les patinoires contribuent pour beaucoup à l'amusement des enfants, l'on peut s'attendre à une affluence à ce nouvel endroit.

(Par C.H. SABOURIN)

Lauzon 519, M. Thibodeau 516, Rémi Lauzon 515, Jérôme Robert 510, René Martin 510, Jean Lascelles 502, Rémi Lauzon 501.

(PAR C. H. SABOURIN)

ARRIERE-GRAND-PERE BOW

Lauzon 519, M. Thibodeau 516, Rémi Lauzon 515, Jérôme Robert 510, René Martin 510, Jean Lascelles 502, Rémi Lauzon 501.

Lauzon 519, M. Thibodeau 516, Rémi Lauzon 515, Jérôme Robert 510, René Martin 510, Jean Lascelles 502, Rémi Lauzon 501.

Si les patinoires contribuent pour beaucoup à l'amusement des enfants, l'on peut s'attendre à une affluence à ce nouvel endroit.

ARRIERE-GRAND-PERE DE

100



VOTRE TIRELIRE SONNE-T-ELLE?

Avez-vous économisé autant que vous le prévoyiez durant la dernière année? Combien avez-vous économisé durant les dix dernières années? Si vous n'avez pas économisé, il vous manque un moyen systématique — quelque chose comme une POLICE-DOTATION de la SUN LIFE. C'est un moyen sûr! Commencez dès aujourd'hui.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

RAYMOND MARTEL
Représentant

Téléphones
St-Jérôme 4710
Shawb. 40-w

Son premier but est encore à venir

Henry Wolt, joueur de défense des Red Wings de Détroit est le seul joueur dans la L.N.H. qui a participé à toutes les parties de son club cette saison et qui n'a pas encore réussi à compter un but. A venir au 31 décembre, il avait participé à chacune des 35 parties jouées à date par le Détroit.

SKI-TOW PARENT
(chalet Parent St-Jérôme)
Ouvert lundi, mercredi et jeudi soir de 8 h. à 10 h.
Samedi et dimanche de 2 h. à 5 h.
INFORMATIONS TELEPHONES
5117 - 4714

vente ANNIVERSAIRE

HABITS GRANDS

\$49.50 Régulier \$65.00

\$55.00 Régulier \$70.00

PALETOTS \$54.95
Régulier \$70.00

FAITS SUR MESURES et coupe adaptée à votre personnalité

Michel / amilia
TAILLEUR FASHIONABLE

20% DE REDUCTION SUR TOUTE LA MERCERIE

11, Rue LEGAULT, ST-JEROME

GRAND SPECIAL A L'ARENA MARDI PROCHAIN

(Par R.O. DESJARDINS)

La situation des Alouettes de St-Jérôme n'est pas des plus enviables, mais n'est pas désespérée toutefois. Il suffirait aux nôtres de connaître quelques victoires consécutives pour quitter le bas du classement et se hisser en deuxième position et peut-être rejoindre les Castors en première place. Les hommes de Raymond Lagacé forment présentement le club à battre dans la Ligue Provinciale et nous doutons fort qu'ils soient délogés de leur position présente.

Quant aux nôtres, nous avons toujours espéré de les voir triompher un peu plus régulièrement. La bête noire des Alouettes cette saison a été plus particulièrement le club piloté par Arthur Lessard, quoique les Lions de St-Hyacinthe ne nous aient pas aidés non plus.

Dimanche soir prochain, nous recevrons la visite des Castors après avoir été jouer à Ste-Thérèse samedi soir. Les résultats combinés des parties jouées cette saison entre ces deux adversaires donnent un avantage de 8 victoires contre trois défaites aux Castors, même si ceux-ci n'ont obtenu en moyenne par partie que 1.54 buts de plus que les Alouettes, alors que six parties ont eu lieu à Ste-Thérèse et cinq seulement à St-Jérôme.

Pour l'information de nos lecteurs, voici les scores de ces parties:

Parties à St-Jérôme:

- (x) 1er nov. Ste-Thérèse 5 - St-Jérôme 4
- 16 nov. Ste-Thérèse 7 - St-Jérôme 1
- 17 nov. Ste-Thérèse 1 - St-Jérôme 2
- 20 déc. Ste-Thérèse 2 - St-Jérôme 3
- 5 janv.

Parties à Ste-Thérèse:

- 31 oct. St-Jérôme 3 - Ste-Thérèse 5
- 18 nov. St-Jérôme 2 - Ste-Thérèse 4
- 29 nov. St-Jérôme 5 - Ste-Thérèse 3
- 16 déc. St-Jérôme 1 - Ste-Thérèse 3
- 22 déc. St-Jérôme 1 - Ste-Thérèse 3
- 6 janv. St-Jérôme 1 - Ste-Thérèse 5

(x) Partie gagnée en supplémentaire.

Tirage spécial mardi

Depuis quelque temps, la Direction du Club St-Jérôme organise des tirages de genres différents à toutes les parties locales des Alouettes, mais voici que pour mardi le 19 janvier, alors que nous recevrons la visite des Colts de Cornwall, on désire récompenser la population pour l'encouragement soutenu fourni au club local et en conséquence on fera à l'Arena le tirage d'une magnifique lessiveuse de luxe de marque John Inglis d'une valeur de \$229.

Cette annonce est authentique et ne voulant pas décevoir personne, la Direction du club a placé la lessiveuse en question en montre à l'Arena. Les intéressés pourront également voir un modèle absolument identique au magasin L. Leroux Engr, à 349 rue St-Georges à St-Jérôme.

Il nous fait énormément plaisir de remercier de notre nom, et au nom des propriétaires des Alouettes, la direction de la maison L. Leroux Engr, qui dans un geste généreux et sportif offre ce magnifique appareil dont le tirage aura lieu mardi soir le 19 janvier.

Nos porte-couleurs sont ceux qui ont donné le plus de trouble aux Colts cette saison en triomphant cinq fois du club de la province voisine et en ne subissant que six échecs. De plus, les nôtres ont été le premier club à vaincre les Colts à Cornwall cette saison lorsqu'ils avaient triomphé au compte de 4 à 2 le 19 novembre dernier.

Parties jouées à Cornwall:

- 22 oct. Alouettes 3 - Colts 9
- 5 nov. Alouettes 2 - Colts 3
- 19 nov. Alouettes 4 - Colts 2
- (x) 3 déc. Alouettes 2 - Colts 1
- 17 déc. Alouettes 1 - Colts 10
- 10 janv. Alouettes 3 - Colts 5
- (x) Parties gagnées en supplémentaire.

Parties jouées à St-Jérôme:

- 20 oct. Colts 2 - Alouettes 3
- 3 nov. Colts 3 - Alouettes 2
- (x) 24 nov. Colts 3 - Alouettes 4
- 15 déc. Colts 2 - Alouettes 6
- 9 janv. Colts 2 - Alouettes 5

Les Alouettes et les Colts divisent

"Les Alouettes triomphent 5 à 2 samedi et perdent 5 à 3 dimanche. — Les Castors avaient triomphé des nôtres à deux reprises au début de la semaine. — Renaud et Caduc ont fait des progrès chez les compteurs. — Léthargie de certains de nos joueurs".

(Par R.O. DESJARDINS)

Les Alouettes de St-Jérôme ont remporté leur première victoire en 1954 en triomphant des Colts de Cornwall à St-Jérôme samedi dernier devant une faible assistance. On attribue ce fait aux nombreuses réunions de famille durant la période des Fêtes, car la population de St-Jérôme se rend tous les jours en assez grand nombre aux parties locales.

Jean Guy Renaud qui a obtenu deux buts et une assistance a dirigé l'offensive des siens et par ce fait s'est hissé en deuxième position chez les compteurs des Alouettes, à un point en arrière de Généreux.

Aucun point ne fut compté dans la première période, mais les Alouettes n'y allèrent pas de main morte durant le deuxième engagement, alors que Caduc, Borwick, Ouellette et Renaud comptèrent successivement. Nos adversaires réussirent un but après 1.55 seulement dans la dernière reprise et une punition à Butt vers le milieu de cette période permit aux Colts de porter le compte à quatre à deux. Vers la fin de la partie, la deuxième punition de la soirée, infligée celle-là à Savard du Cornwall, enleva toutes les espérances aux Colts, car Renaud en profita pour compter son deuxième but de la soirée et ainsi mit un terme au compte. Le score final, St-Jérôme 5, Cornwall 2.

A Cornwall dimanche, les Alouettes semblaient bien sur le chemin d'une autre victoire, ayant pris une avance de trois à un dès le premier engagement. Nos adversaires ouvrirent le pointage vers le milieu de cette période, mais immédiatement après, Caduc compta deux buts rapides pour donner l'avantage à son club. Avec trois minutes à jouer dans cette période, Long fut puni et la mise au jeu fut faite près des filets de Cornwall et permit aux jérômiens d'augmenter leur avance lorsque Butt déjoua le cerbere adversaire.

Les Colts réussirent toutefois à égaliser le pointage dans la période médiane et s'assurèrent d'une victoire au début de l'engagement final. Dans la dernière minute de jeu, alors que le compte était de 4 à 3 pour les Colts, Bleu regagna l'ordre de se retirer et alors qu'il approchait du banc des joueurs, un adversaire intercepta une passe, traversa la glace à toute allure et compta le 5e but des Colts dans un fillet désert.

Plus tôt, la semaine dernière, les Castors ont eu raison des Alouettes à deux reprises en l'emportant au compte de 3 à 2 à St-Jérôme et de 5 à 1 à Ste-Thérèse.

Jean-Guy Renaud et Danny Caduc sont ceux qui ont fait le plus de progrès dans la liste des compteurs et évidemment sont ceux qui ont connu la meilleure semaine en participant à 5 buts chacun. Marion et Campeau ont pris part à trois et deux buts respectivement. Chose surprenante, Frank Porteous qui est un des meilleurs joueurs à évoluer dans la Ligue Provinciale, n'a pas compté ni reçu d'assistance au cours des parties de la semaine dernière. Gilles Généreux semble également connaître une léthargie, tandis que Danny Porteous et James ne semblent pas s'améliorer. Nous n'entretenons pas de doute sur les capacités de Danny Porteous, car il a prouvé dans le passé qu'il possède autant d'effort que n'importe lequel joueur de la Ligue, mais il semble bien qu'il ne sera pas utile à grand chose avant les éliminatoires. Il ne fournit un effort complet que dans les parties de grande importance, semble-t-il. Quant à James, il n'est pas le même que nous avions connu avant qu'il subisse un accident l'année dernière. Il n'a réussi que 6 buts en trente et une parties et ce n'est certes pas suffisant pour un joueur régulier. Nous espérons que Borwick et Callaghan commenceront à produire sous peu. Quant à Marion, il a changé du tout au tout depuis qu'il est passé aux mains des Alouettes et sa tenue a été des plus satisfaisantes.

LES SPORTS EN REVUE
(par Gaston Laporte)

UNE SEULE VICTOIRE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE POUR LES ALOUETTES

La situation où se trouvent les Alouettes de St-Jérôme présente n'est pas très encourageante pour les fervents du hockey puisque le club local n'a remporté qu'une seule victoire depuis le commencement de l'année 1954. Les Alouettes d'Yves Nadon ont perdu les honneurs d'un programme double contre les Castors de Ste-Thérèse puis ont perdu ensuite contre les Lions de St-Hyacinthe et enfin dimanche dernier ils perdaient une joute contestée contre les Colts de Cornwall au pointage de 5 à 3. La vieille équipe jérômiennne avait disposée des Colts au compte de 5 à 2 devant une faible assistance, cependant la mauvaise température a été certes la cause de ce peu d'assistance. Les Alouettes sont toujours en dernière place du classement et aucun miracle ne peut s'opérer d'ici la fin de la cédule régulière pour que notre équipe décroche la première position.

Il y a certainement une raison à tout cela et la plupart des amateurs de hockey en savent quelque chose. Il faut produire plus de points pour triompher et c'est présentement ce qui manque à nos Alouettes. Combien de parties notre équipe a-t-elle perdues par la faible marge d'un point? Combien de joutes avons-nous perdues dans les dernières minutes de jeu alors que les Alouettes devançaient l'adversaire dans le pointage? Voilà autant de questions auxquelles nous pouvons répondre.

Danny Porteous et Georges James n'ont rien fait qui vaille la peine d'être souligné depuis le commencement de la saison et je crois qu'il est présentement trop tard pour que les dirigeants de l'équipe voient à les remplacer. Il ne reste plus qu'à espérer que ces deux joueurs sortent de leur léthargie d'ici la fin de la cédule régulière qui prendra fin le 16 février prochain.

ELIMINATOIRES FIXES AU 18 FEVRIER PROCHAIN

C'est la première fois que nous verrons des séries éliminatoires commencer si tôt. En effet lors d'une récente assemblée des dirigeants de la Ligue de Hockey Provinciale il a été décidé que les séries de détail commenceront le 18 février. Il a de plus été décidé que les séries semi-finales et finales seront de 4 de 7. Pour les éliminatoires l'on procédera comme suit. Le premier club affrontera le dernier club et le club qui aura terminé en deuxième place du classement affrontera le troisième club et les gagnants de ces deux séries se feront face ensuite dans une série finale de 4 de 7 qui décidera du club champion. L'on prévoit que les éliminatoires attireront un record d'assistance cette année du fait que les quatre clubs qui forment le circuit Alphonse Thérien sont des mieux balancés qui fournissent une lutte des plus contestées.

AUCUN JOUEUR NE POURRA ETRE EMBAUCHE APRES LE 15 JANVIER

Il ne reste plus que quelques jours aux propriétaires d'équipe pour s'assurer les services de nouveaux joueurs. En effet vendredi le 15 janvier est la date déterminée par les dirigeants du circuit pour empêcher les clubs du circuit de s'adjointre de nouveaux joueurs à leur équipe. Comme on le sait, depuis un mois beaucoup de changements sont survenus à la suite du retrait des Rapides de Lachine et presque tous les clubs du circuit en ont bénéficié, c'est ce qui nous laisse croire que tous les clubs sont au grand complet et qu'il n'y aura pas de nouvelles figures sur l'alignement de certaines équipes. Pour ce qui regarde le club St-Jérôme, les supporters de l'équipe jérômiennne sont d'avis que les dirigeants de l'équipe pourraient profiter au cours de cette semaine de ce court délai pour trouver deux autres bons joueurs qui amélioreraient grandement la cause du club local. Dans certains milieux, on persiste à croire que le club St-Jérôme n'ira pas très loin dans les éliminatoires si le club local ne reçoit pas de renfort. C'est présentement le grand sujet de conversation un peu partout. Mais on ne manque pas aussi d'apprécier le magnifique travail des nouveaux propriétaires du club Alouettes, M.M. Camille Lacasse et Yvon Leduc, qui n'ont pas hésité un seul instant à s'assurer les services de trois nouveaux joueurs. Il y a eu en effet Marion qui depuis son arrivée avec l'équipe jérômiennne a accompli de la bonne besogne à la ligne bleue; ensuite il y a Borwick qui a été lent au début mais qui commence à produire plus régulièrement et enfin il y a également Callaghan un autre nouveau venu qui a été obligé de demeurer inactif pour 4 ou 5 parties à cause d'une blessure à la jambe. Il est revenu au jeu la semaine dernière et je puis vous assurer qu'il rendra de précieux services à l'équipe jérômiennne. Ces trois nouvelles figures sur l'alignement du club local n'ont certainement pas nui et les amateurs de hockey en font l'éloge. Ce geste de la part des nouveaux propriétaires a été hautement apprécié et je crois que c'est pour cette raison que l'on prétend qu'à la dernière minute l'on verra d'autres joueurs endosser l'uniforme des Alouettes. M.M. Lacasse et Leduc ne demanderaient pas mieux que de se rendre aux désirs des nombreux supporters de l'équipe mais n'allez pas croire que c'est chose facile à cette période de l'année que de trouver de bons joueurs.

3 AUTRES CIRCUITS ONT REPRIS LEURS ACTIVITES

Comme on le sait, il existe à St-Jérôme et dans les Laurentides trois autres circuits de hockey qui avaient suspendu leurs activités durant la période des fêtes. A présent que les petites réunions de famille sont terminées, il faut penser à reprendre les activités et c'est en effet lundi soir de cette semaine que la Ligue de Hockey Dépression présentait un autre intéressant programme double à l'arena local. Il en sera de même de la Ligue de Hockey Commerciale qui reprendra elle aussi ses activités. Pour ce qui est de la Ligue de Hockey du Nord, eh bien! depuis deux semaines ce circuit est en marche. Le club Mont-Rolland est toujours en première place suivi de St-Jovite, Ste-Agathe et enfin Ste-Adèle.

LE CLUB DE SKI EPERVIER

Les membres du Club de Ski Epervier de St-Jérôme, en compagnie de ceux de plusieurs Clubs de Ski de Montréal assisteront à une messe et à la bénédiction de leurs skis dimanche dernier en la cathédrale de St-Jérôme.

Le nombre de skieurs qui y assisteront donna à cette cérémonie un cachet de force spirituelle et sportive, qui concordait parfaitement à une maxime chère à tous les sportifs: "Une âme saine dans un corps sain".

Après la cérémonie, les Eperviers dirigèrent leurs efforts vers les magnifiques pentes du Mont-Gabriel, où nous vîmes l'Epervier Lucien Foisy descendre les pentes en bolide! Essayait-il ce jour-là d'enfoncer le mur du son? Yvon Quenneville, très galant, donna des instructions de ski, tout spécialement, aux demoiselles! Le Club se comporta en très bonne forme durant toute la journée, défiant ouvertement le mercure qui se tenait sous le zéro obstinément. "BRAVO! LES EPERVIERS!"

Nous vous communiquons que la messe et la bénédiction de ski de dimanche dernier seront télévisées le 29 janvier prochain à 7.45 hres p.m. par votre réseau local.

Dimanche prochain, le 17 janvier, le Club de Ski Epervier visitera Ste-Agathe des Monts, surnommée le Saint-Mont du Canada. Donc, les Eperviers devront être au Terminus de la Cie de Transport Provincial pour 9.45 hres et le départ se fera à 10.00 hres. Ne manquez pas cette excursion!

Tous ceux qui aimeraient devenir membre et suivre les activités du Club de Ski Epervier peuvent se renseigner aux adresses suivantes: 530 rue Labelle et au 236a rue St-Georges, St-Jérôme.

Lucien BANSEPT.

Etre en première Les compteurs des Alouettes

(Par R.O. DESJARDINS)

	B.	A.	T.	Pun.
Généreux	9	21	30	4
Renaud	13	16	29	6
Porteous, F.	11	18	29	16
Caduc	12	12	24	2
Campeau	15	8	23	10
Ouellette	5	11	16	12
Butt	2	11	13	31
Porteous, D.	3	8	11	21
Bennett	3	7	10	33
James	6	3	9	6
Drury	2	3	5	38
Marion	1	4	5	2
Borwick	1	2	3	7
Pridham	0	1	1	0
Callaghan	0	1	1	0

Classement Ligue provinciale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Thér.	29	16	10	3	98	80	35
Cornwall	28	14	11	3	113	86	31
St-Hyacin.	28	14	0	95	102	28	
St-Jérôme	31	11	20	0	87	125	22

Une autre patinoire pour les enfants

A sa dernière séance, le conseil municipal a accepté la demande de M. Charles E. Laporte et un tracteur de la Cité sera envoyé pour aider M. Laporte à agrandir une patinoire qu'il a organisée sur son terrain privé. M. Laporte avait fait une patinoire pour les enfants, mais le nombre est tel que cette patinoire est trop exigüe, c'est pourquoi il a demandé à la Cité de l'aider afin de permettre à tous les enfants de cette partie de la Cité de pouvoir s'amuser. M. Laporte continuera à entretenir lui-même cette patinoire à ses propres frais et à admettre les enfants gratuitement.

"En plein de mon goût!"

"Il y a longtemps que j'ai adopté Kingsbeer. J'aime une bière à la fois légère et rafraîchissante, et Kingsbeer est en plein de mon goût! Pour moi, il n'y en a pas pour la concurrence!"

M. Eugène Leclair, 1838 rue Parthenais, Montréal, P.Q.

KINGSBEER

LA BIÈRE DE RIZ AU GOÛT DES CANADIENS

"Le Père Noël dans les Laurentides"

Fidèle à ses traditions, le Père Noël s'est arrêté au local de la Légion Canadienne de St-Jérôme lors de la période des fêtes.

Plusieurs de ses rennes étant épuisés du grand nombre de cadeaux qu'il transportait dans son grand traineau, et à la rareté de neige cette année, le Père Noël se servit d'originaux des pays d'en haut afin de poursuivre son voyage vers le Sud. Cette information digne de fait nous vient directement du bureau d'information du Père Noël à Moose Head Village.

Malheureusement pour les enfants, les imposants attelages du Père Noël durent s'arrêter aux limites de la ville, à cause de nos lois municipales d'aujourd'hui qui défendent la circulation de son traineau et de ses bêtes dans notre belle ville du Nord parce qu'il existe trop de trafic. Finis les beaux jours où les enfants suivaient par centaines les rennes et le grand traineau du Père Noël débordant de cadeaux.

Avant soigné ses originaux et bien remis son traineau, le Père Noël prit congé, et vint ensuite nous visiter.

C'est donc le 27 décembre à 3.00 hres p.m. que plus de 200 petits enfants recevaient le Père Noël. L'expression de joie et de bonheur qui se reflétait sur les figures et au dedans de ces petits êtres est indescriptible et incon-

cevable à nos yeux. A cet âge, c'est sûrement le plus beau jour de la vie.

Aussi, le Père Noël dans sa sagesse le comprit-il et c'est pourquoi qu'il leur dit comment se conserver jeunes et bons "Ecoutez bien vos parents et réécoutez vos prières matin et soir" leur dit-il. Puis après les avoir embrassés bien fort, il leur distribua de jolis cadeaux. Le Père Noël demeura longtemps avec les petits enfants pour repartir bien tard, enchanté de son voyage et promettant de revenir l'an prochain.

Les vétérans se joignent à leurs enfants pour remercier le Père Noël de sa belle visite qui a su réchauffer tant de petits cœurs, de même que de gros.

De toute dernière heure, nous recevions une communication du Moose Head Village dans lequel le Père Noël remercie chaleureusement les organisateurs de la fête pour leur hospitalité et les généreux donateurs qui ont permis cette réalisation tant appréciée des membres de la Légion Canadienne et de leurs enfants.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier les journaux locaux qui nous ont été d'une grande assistance quand il s'agit d'entrer en communication avec Moose Head Village.

Le Publiciste.

Ecole St-Joseph

Excellences aux examens de décembre 1953

1ère année No 1 :

Ginette Dufour, Gisèle Fugère, Alain Cadieux, Claudette Richard, Lise Legault.

1ère année No 2 :

Robert Filion, Nicole Piché, Marcelle Lauzon, Gilles Girard, Paul-André Raymond.

1ère année No 3 :

Richard Aubry, Claudine Charbon, Diane Brière, Denise Dégagné, Robert Gagnon.

2e année No 4 :

Lorraine Locas, Francine Wilsey, Robert Labonté, Suzanne Bourbonnais, Yvan Valliquette.

2e année No 5 :

Ghislaine Thérèse, Marie Valois, Lise Cadieux, Ghislaine Bélie, Richard Mathe.

3e année No 6 :

Yolande Pellerin, Lise Brunet, André Grenier, André Thomas, Micheline Giroux.

3e année No 7 :

Huguette Chaumont, Monique Cloutier, Robert Levert, René Piché, Gaétane Lambert.

3e année No 8 :

Claude Malette, Ginette Roch, Louis Grenier, Claude Charron, Gilles Gagnon.

4e année No 9 :

Richard Locas, André-Jean Bourbonnais, Robert Locas, Maurice Dupras, Ghislain Levert.

5e année No 10 :

Fernand Labelle, Yvon Charbonneau, Gilles Côté, Lionel Desjardins, Alain Giroux.

5e année No 11 :

Laurent Pellerin, Normand Corbeil, Normand Gauthier, Jean-Claude Légaré, Réjean Giroux.

5e année No 12 :

Jean-Guy Forget, Robert Latendresse, Gilles Reaves, Gérard Campbell, Normand Ratelle.

6e année No 13 :

Raymond Levert, Jacques Brière, André Richard, Jean-Claude Thérèse, Noël Malette.

6e année No 14 :

Gilles Forget, Roger Bastien, Carol Gauthier, Jacques Leroux, Michel Carrière.

7e année No 15 :

Paul Leclair, Léonard Pellerin, Denis Labelle, Serge Chartrand, Robert Bélanger.

7e année No 16 :

Jacques Lanthier, Jacques L'Ecluy, André Mathe, Rosaire Papineau, Maurice Martel.

7e année No 17 :

"Je suis fier de ma langue... Est-elle fière de moi ?"

Assez souvent, on juge l'homme à son habit. De même, on juge un individu ou un groupe national à son langage, qui est le vêtement de la pensée. Bien parler, c'est bien paraître. On peut même dire que la langue soignée, c'est la politesse de la pensée; s'exprimer correctement, c'est manifester de la courtoisie à l'égard de ses auditeurs.

Bien parler c'est bien paraître. Langage soigné : politesse de la pensée.

Réunion générale de tous les membres et amis de la Société S.J.B.

Jeudi soir prochain le 21 janvier à 8 heures précises à la salle du marché, se tiendra la réunion annuelle de la S.S.J.B. Tout le public jérômien est invité à venir prendre contact avec le Bureau de direction et les membres de la Société. Vous y apprendrez les réalisations et les projets en cours.

La Société de Saint-Jérôme, quoique très jeune, fait sa marque dans les organisations jérômiennes : parade du 24 juin, drapeau aux écoles, caisses scolaires, crèches extérieures, etc... enfin elle a des projets qui seront dignes de réalisation. Cependant nous déplorons l'indifférence du public puisque seulement deux cents membres environ font partie officiellement. Pourtant c'est mille, mille deux mille membres qu'il faudrait et à ce moment-là nous aurions une Société digne de notre ville et de notre fondation.

Pour permettre à ses invités de passer une soirée agréable, la Société a préparé un programme intéressant tout en étant instructif. La soirée débutera à 8 heures par le film de la parade de S.J.B. du 24 juin '52, avec courts sujets éducatifs choisis par monsieur Luc Forest, directeur dans la Société et représentant de l'Office National du Film à St-Jérôme. Suivra un résumé des activités annuelles et un court exposé sur le "Club des Philanthropes". Pour connaître la clef de ce club, il faut venir à la réunion. Un grand film français clôturera cette assemblée. Soyez donc des nôtres, jeudi soir le 21 janvier. Tout est gratuit et à votre service.

Hervé ALARY, dir.-pub.

Colporteurs de montres aux Assises Criminelles

Au Palais de Justice à Québec comparaisaient ces jours derniers les trois frères Cloutier, Robert de Montréal, Amable et Jean-Paul de St-Alban, et de Portneuf sous les seize accusations de fraude et de tentative de fraude logées contre eux depuis le début de décembre.

En marge de ce colportage de montres, la police provinciale a exprimé l'avis que le public devrait être sur ses gardes quand se présentent des gens qui, sous prétexte qu'ils sont cassés, offrent en vente "leur" montre. L'enquête au sujet des trois frères ci-dessus nommés, déclare la police, a révélé que ces derniers avaient acheté en un mois plus de 625 montres.

D'abord les prévenus, qui avaient effectué leurs transactions en novembre dans la région de St-Raymond, Pont-Rouge et Lac St-Augustin, ont été amenés devant le juge Laetare Roy qui a exigé de chacun un cautionnement.

additionnel de \$100, en argent ou de \$800 garanti par une personne solvable. Les trois prévenus avaient souscrit antérieurement chacun un cautionnement de \$200, en argent. C'est le juge Laetare Roy qui a également présidé les enquêtes préliminaires en Cour des Sessions de la Paix à Québec et qui a condamné ces colporteurs de montres à subir leur procès devant les assises criminelles.

D'après la preuve faite, les accusés vendaient des montres. Chez l'un, ils se présentaient en disant qu'ils avaient besoin d'argent pour aller à la chasse; chez l'autre, ils prétendaient avoir crevé un pneu; chez un autre, ils disaient avoir besoin d'essence pour leur auto. A tous ils affirmaient qu'il s'agissait d'une montre de valeur, leur prix variant, suivant les acheteurs, de \$65, à \$80, et l'offraient pour \$15, \$20, ou \$25, acceptant finalement en paiement \$12, \$15, ou \$18.00.

(Suite à la page 6)



Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu en audience particulière Quintin J. Gwyn, qui lui a présenté, au nom de Monsieur Samuel Bronfman, la collection complète de tableaux représentant les Cites Canadiennes, reliée en un album conçu à son intention.

Cette collection est actuellement en tournée mondiale. Sa Sainteté accepta aussi, pour le Vatican, une peinture de la Place d'Armes dans laquelle l'artiste, J. S. Hallam R.C.A., illustre l'unité de peuples d'origines diverses ainsi que l'harmonie qui existe entre les cultures française et Anglo-Saxonne, au Canada.

Une copie de ce tableau a été remise à Son Eminence Paul Cardinal Léger, ainsi qu'au recteur de l'université de Montréal, Monseigneur O. Maurault.

Monsieur Gwyn se tient debout auprès du Saint Père. Le Père Clément Gaudreau, de l'Ordre des Servites, résidant à Saint-Fabien de Rimouski et le Père Alphonse Hammond, O.M.I. aussi de Rimouski figurent à l'avant-plan.

Funérailles

St-Hippolyte

A St-Hippolyte récemment a été inhumé le corps de Delphine Labelle, épouse regrettée de M. Hector Gohier, du même endroit. Décédée le 11 décembre 1953, elle fut inhumée dans le cimetière paroissial le 14. Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte, ses fils : Florian, Rémi, René, Aurèle, Raymond et André; ses filles : Mme Raoul Léonard (Jeanine), de St-Jérôme et Nicole. Nous présentons à la famille en deuil nos plus vives condoléances.

Cours post-scolaires à l'Institut Familial

Les cours post-scolaires d'art culinaire et de couture commenceront lundi, le 18 janvier prochain, à 7.30 hres p.m.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

L'Institut Familial

Blvd Melançon

Tél. 3623

Réelu

Lors de la mise en nomination lundi dernier à St-Antoine des Laurentides, MM. Conrad Proulx, Damien Desjardins et Roger Maillet ont été élus par acclamation comme conseillers municipaux de la localité voisine.

Ste-Marguerite du Lac Masson

Nouveau marguillier

M. Roch Lalonde, du Lac Masson a été nommé marguillier, en remplaçant M. Olivier Desjardins, sortant de charge. Des remerciements sont offerts à M. Desjardins, et des félicitations à M. Lalonde.

Naissance

A Ste-Marguerite du Lac Masson, le 29 décembre 1953, à M. et Mme Roger Lamoureux, (François Longtin), est né un fils, baptisé le 30, par M. le Curé Alexandre Maillet. Il reçut les noms : Joseph, Wilfrid, André. Les parrain et marraine étaient : Pauline Longtin, tante de l'enfant, et Wilfrid Charbonneau. La porteuze était Mme Philibert Lamoureux, de St-Hippolyte, grand-mère.

Sympathies

Les plus sincères sympathies sont offertes à M. Roger Lamoureux, ainsi qu'à sa famille, à l'occasion de la mort de son épouse, née Françoise Longtin. Les funérailles ont eu lieu à Ste-Marguerite du Lac Masson, le 2 janvier 1954.

Au Théâtre du Nord

Un programme de choix prend l'affiche de samedi à mardi à ce théâtre. En premier lieu, c'est un scénario original d'Alfred Rode, intitulé BOITE DE NUIT et qui réunit une pléiade d'artistes parmi lesquels : Claudine Dupuis, Pierre Louis, Alfred Rode, Saint-Granier, Junie Astor et plusieurs autres... Cette comédie musicale se déroule dans un cabaret, le "Royal Montmartre" où un drame survient pendant un grand spectacle. Un meurtre est commis et tous, chacun leur tour, sont soupçonnés. Vous entendrez interpréter la chanson "Mon Homme" comme jamais vous ne l'avez entendue encore. Le second film LA VIE EST BELLE vous présente comme sujet l'homme le plus riche en ville, n'ayant pas un sou en poche ! Cette production dirigée par Frank Capra, est très émouvante avec Genevieve de Brabant dans le meilleur rôle de sa carrière. Il personnifie un jeune homme d'une petite ville, qui à 30 ans a l'impression d'être retardé au bout de son rouleau, et songe au suicide. C'est alors qu'un ange de bonté lui montre comment les vies de ceux qu'il connaît auraient été tragiques s'il n'était pas né. Cet ange de beauté qu'il rencontre c'est la charmante Donna Reed qui saura bien lui montrer le chemin de son cœur et comment "la vie est belle" à certains moments de l'existence ! A compter de mercredi à vendredi, voilà votre dernière chance de voir le fameux film sentimental et romantique GENEVIEVE DE BRABANT que la Direction remet à l'affiche pour trois jours à la demande générale. Le roman de Genevieve et Siegfried, les tristes épreuves qui les séparent pendant des années, jusqu'au jour où le conte enfin retrouve son fils dans les bois et de fait se trouve réuni à celle qu'il n'a jamais cessé d'adorer... Avec cette superbe production le Théâtre du Nord présente TOKIO JOE un film qui se déroule dans le Japon d'après-guerre et qui raconte une histoire sentimentale rendue dramatique par les agissements de facétieux nippons. Humphrey Bogart campe son personnage avec l'aisance qu'on lui connaît. Florence Marly est attachante dans son double rôle de femme et de mère. Tandis que Seane Hayakawa et ses complices jouent avec cette sérénité orientale qui possède beaucoup de finesse et d'efficacité.

DANS NOTRE REGION

STE-SCHOLASTIQUE

(Par Clément LEGAULT)

Décès

Le 19 décembre 1953, subitement à l'âge de 53 ans est décédée Mlle Cyprienne Beaulne, institutrice. La dépouille mortelle a été exposée au salon mortuaire Rolland Girardot. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Ste-Scholastique et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Félicitations

Sincères félicitations à M. Paul Desrosiers, autrefois de Ste-Scholastique et maintenant à Ste-Eustache pour sa récente nomination comme président du club Richelieu de Ste-Eustache de la part de ses nombreux clients et amis de Ste-Scholastique.

Naissances

A M. et Mme Germain Fautoux, (Anne-Marie Desrosiers) de Ste-Scholastique est né un fils baptisé Joseph, Germain Mario, Parrain et marraine : M. et Mme Marius Villagis (Bernadette Desrosiers) oncle et tante de l'enfant. Officiant : M. l'abbé A. Desjarlais.

A M. et Mme Marcel Joly (Angeline Lacombe), de St-Canut, est né un fils baptisé Joseph, Paul, Emile, Normand, Parrain et marraine : M. et Mme Paul-Emile Lacombe, de Ste-Scholastique, oncle et tante de l'enfant. Mme Joly demeure à Ste-Scholastique avant son mariage.

Nominations

Lors d'une réunion des loisirs de Ste-Scholastique tenue dans la salle municipale le 29 décembre 1953, il a été décidé à l'unanimité que M. Léo Laurin, de Belle-Rivière de Ste-Scholastique serait le gérant du club de hockey, il se chargerait de toute l'administration. Les parties auraient lieu sur la patinoire du collège au village. M. Fernand Jetté, secrétaire et M. Michel Castonguay a été nommé président du club de hockey.

Tirage

Lors d'une partie de cartes qui eut lieu ces jours derniers à St-Benoit, organisée par les Soeurs Grises du couvent, M. Joseph Jetté, de Ste-Scholastique gagna le prix du tirage, soit une lampe torche donnée par l'amical et un prix de présence gagné par Mme Joseph Jetté.

M. et Mme René Paquette qui les accompagnaient gagnèrent eux aussi deux prix de présence.

Meilleurs vœux

Dans son proné du 1er janvier 1954, M. le curé Alexis Léveillé offrit ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et il souhaita la bienvenue au nouveau marguillier, M. Joseph Jetté et sincères félicitations au marguillier sortant de charge, M. Ernest Lalonde qui était aussi le secrétaire.

Nouveau poste

Vous n'avez pas oublié l'ouverture du nouveau poste de télévision sur le canal -6- le 10 janvier 1954. De la part de Clément Legault, radios, disques, télévisions, représentant des marques Victor, Philips, Philco, Marconi, Rogers Majestic et Admiral.

Festival Sportif au Collège Ste-Anne

Dimanche le 21 janvier, sur la patinoire du Collège, le Festival sportif annuel aura lieu avec tout son brio traditionnel, sous la présidence conjointe de M. Georges Chalifoux, maire du Village et président de la Commission scolaire et M. Albert Laframboise, maire de la Paroisse.

De nombreuses attractions sont prévues afin d'intéresser les spectateurs.

Au programme, une partie de goudet de la Ligue Argenteuil-Deux-Montagnes, mettra aux prises le puissant club de Ste-Scholastique, dirigé par le talentueux Léo Laurin, et le club Spit-Fire de Lachute. On prévoit une joute fertile en émotions et en points... Qu'on se rende donc à la patinoire du Collège, pour 2 heures P.M., afin de participer à tous les numéros du programme !

Au profit des Missions japonaises

Frères de l'Instruction chrétienne A Ste-Scholastique, afin de participer au grand mouvement provincial lancé par les Amicales des Anciens Elèves des Frères de l'Instruction chrétienne, un Comité s'est formé dans le but d'aider les nouvelles Missions japonaises fondées par un ancien élève de la paroisse, Frère Félix-Marie Poiras.

Déjà, à l'automne, plusieurs anciens élèves ont fait parvenir une obole personnelle généreuse. Cependant, pour atteindre l'objectif fixé, le Comité a cru bon organiser une Souscription. Les billets sont déjà en circulation et s'élèvent très rapidement. Entre tous les souscripteurs, l'on fera tirer une magnifique poupée... très riche... puisqu'elle est vêtue de 50 billets de \$1.00. De plus, cinq magnifiques travaux de découpage sur bois seront distribués aux numéros gagnants. Que (Suite à la page 6)

MONT-ROLLAND

(Par C.H. SABOURIN)

Concert de charité

Le concert d'Alarie-Simoneau tenu le 27 décembre dernier au club Mont-Gabriel a été couronné d'un franc succès. Une assistance nombreuse a goûté avec plaisir les chants exécutés par ces deux artistes. Le succès financier de cette soirée rapportera à la Fabrique de Mont-Rolland, puisque c'était pour ses œuvres, quelques centaines de dollars dans ses coffres. Cette soirée était sous la présidence de Me Marcel Fontaine, avocat avantageusement connu de la Métropole et préparée par les soins d'un groupe de paroissiens-touristes du rang 9. Nous devons sûrement un sincère merci à ces mécènes du rang 9 qui se préoccupent du développement de notre paroisse.

Depouillement d'un arbre de Noël

Un événement qui ne s'est pas répété très fréquemment ici à Mont-Rolland a combié de joie une grande partie de nos jeunes enfants alors que se faisait le depouillement d'un arbre de Noël à la Salle Norbert Morin jeudi le 31 décembre 1953, veille du Jour de l'An. Cet événement qui a fait un grand nombre d'heureux, est dû à l'initiative de Me Marcel Fontaine, ce dernier a obtenu de plusieurs compagnies, des cadeaux en nombre incalculable. Les maisons Corbeil et Tétrault pour ne nommer que celles-là ont donné des prix alléchants pour nos enfants. Entre autres, 40 paires de chaussures ont été distribuées, des biscuits, des Maisons David, Weston et autres ont aussi été données de même que des bonbons et autres friandises ainsi que plusieurs jouets. Cette initiative est très louable et je me fais l'interprète de toute la population de Mont-Rolland, pour féliciter et remercier Me Lafontaine pour ce geste magnifique. Nous serais-nous permis de souhaiter que cette louable initiative soit continuée dans les années à venir, et que de plus nos autorités civiles y contribuent largement afin de faire des heureux durant le temps des fêtes. On ne saurait croire le bonheur, que ces depouillements d'arbres de Noël procurent au sein d'une population telle que la nôtre. Souhaitons en terminant que l'année 1954 soit favorable aux initiateurs de ce mouvement et que la Providence les pourvoie de ses nombreuses bénédictions. Notons pour finir que le nom de M. Tétrault se rattache à celui bien connu de la maison "DIVA SHOE". Un grand et sincère merci à tous ces généreux donateurs.

Mariage

A Mont-Rolland le 31 décembre a été béni le mariage de Albert Ethier fils de M. Damase Ethier, de Mont-Rolland et de Jacqueline Cyr, fille de Georges Cyr. Les témoins ont été MM. Damase Ethier et Albini Ethier.

Naissances et baptêmes

A l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme a été baptisé le 10 décembre 1953, Jean, Pierre, Jocelyn, fils de M. et Mme Réjean Beaulieu, née Monique Lamoureux, Parrain et marraine : M. et Mme Roméo Beaulieu, grand-père de l'enfant.

Au même endroit a été baptisée le 18 décembre 1953, Michelle, Lynne, fille de M. et Mme Denis Bertrand, née Jeannine Brunet, Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Champagne, grand-père de l'enfant.

Aussi à St-Jérôme a été baptisé Joseph, Jean, Marc, fils de M. et Mme Jean-Paul Legault, née Marie-Rose Guenette, Parrain : M.

Donat Legault, grand-père de l'enfant et la marraine Thérèse gault, tante du bébé.

Ces trois derniers baptêmes ont été présidés par M. l'abbé Lorrain, aumônier de la tutition de St-Jérôme. Nous sentons nos sincères félicitations à ces heureux parents.

Fiançailles

On annonce les fiançailles eurent lieu à Noël de Mlle L. de la Sauve, de St-Jérôme, avec de St-Placide, fille de M. et Mathias Sauvé à M. Denis Lette, fils de M. et Mme Ouellette, de St-Augustin. Nos félicitations.

Déplacements

M. Yves Blache, de Silley, a passé ses vacances de Noël chez sa tante, Mme CH. Sabourin.

M. L.J. Sabourin a rejoint à son fils C.H. Sabourin de l'An.

THEATRE DU NORD

430, rue Labelle — Saint-Jérôme — Tél. 3520

SAM.-DIM.-LUN.-MAR. — 16-17-18-19 JAN.

Une somptueuse comédie musicale...

"BOITE DE NUIT"

Claudine DUPUIS — Avec — Pierre LOUIS

Et au même programme : Un film émouvant...

"LA VIE EST BELLE"

James STEWART — Avec — Donna REE

MER.-JEU.-VEN. — 20-21-22 JAN.

En reprise à la demande générale pour trois jours...

"GENEVIEVE DE BRABANT"

Anne VERNON — Avec — Rossano BRADY

Et comme attraction supplémentaire...

Excitant drame nippon

"TOKIO JOE"

Humphrey BOGART — Avec — Alex KNOX

AVIS : Pour cette représentation spéciale le prix d'admission est de \$0.60 sous

Soyez prêts pour les rhumes

Sucrets 35c
Vaporisateur 52.00
Vapo-Rub, 3 1/2 oz. 98c
Aspergum 35c
Pertussin, 8 oz. \$1.00
Thermomètres \$1.49



Ben-Gay
Fast Relief from Aches and Pains
75c

BROMO QUININE COLD TABLETS
Relieves Cold Miserly I 69c

Upjohn UNICAP VITAMINS
100 \$4.60

PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA
1 pt., 10 oz. 79c

TAMPAX
No Belts, No Pads, No Pins, No Odor
Package of 10 43c

MUSTEROLE
Helps relieve coughs — sore muscles
Regular Strength, 1 oz. 53c

BROMO-SELTZER
FIGHTS HEADACHES 3 WAYS 55c

DE VILBISS Atomizer
\$2.00

PHARMACIE RENÉ DUMOUCHEL
A. FLEURY, L. PHAR.
PHONE 3558 - 313 RUE LABELLE - ST JÉRÔME